



POLITIET

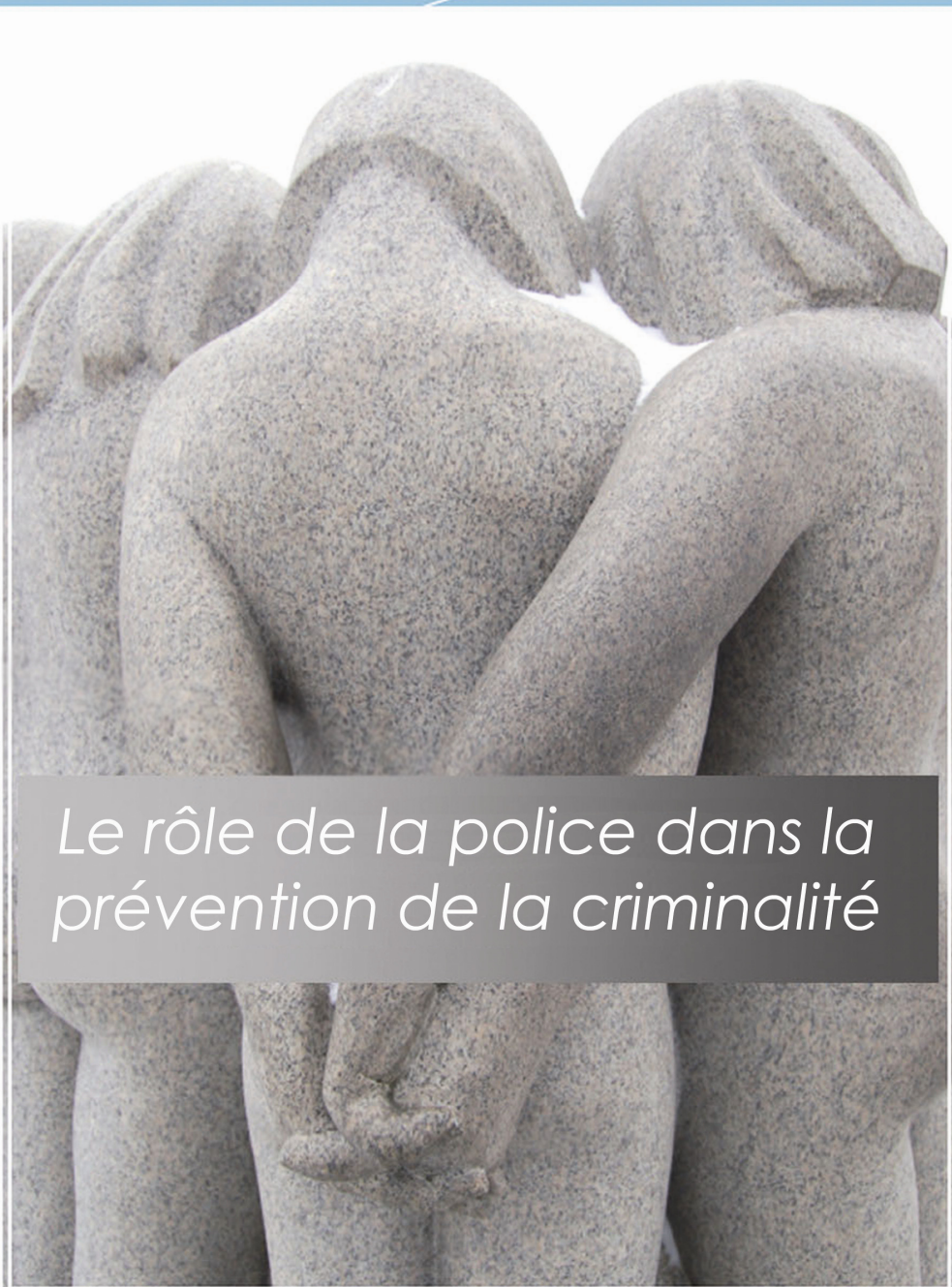
POLITIDIREKTORATET



CENTRE
INTERNATIONAL
POUR LA
PRÉVENTION
DE LA CRIMINALITÉ

INTERNATIONAL
CENTRE
FOR THE
PREVENTION
OF CRIME

CENTRO
INTERNACIONAL
PARA LA
PREVENCIÓN
DE LA CRIMINALIDAD



*Le rôle de la police dans la
prévention de la criminalité*

*Actes du septième
colloque annuel du CIPC
sur la prévention de la criminalité*

Oslo, Norvège, 8-9 novembre 2007



POLITIET

POLITIDIREKTORATET

Direction nationale de police, Norvège

<http://www.politi.no>

ICPC



CIPC

Centre international pour la prévention de la criminalité

<http://www.crime-prevention-intl.org>

ISBN 978-2-921916-27-1

Copyright CIPC 2008

La reproduction de ce document en partie ou dans son intégralité (ou son transfert depuis le site Internet du CIPC) est permise sans autre forme d'autorisation à condition qu'elle soit à des fins non lucratives et qu'il soit fait mention du CIPC, de la Direction nationale de police de Norvège et des auteurs.

Les textes assemblés dans ce recueil ont été rédigés originellement en anglais, en français ou en espagnol et leur traduction a été effectuée dans la perspective de cette publication.

TABLE DES MATIÈRES

Mots de bienvenue	1
Raymonde Dury, présidente du CIPC	2
Ingelin Killengreen, Haut commissaire chargée de la police, Norvège	3
Discours d'ouverture	4
Hastri Aas-Hansen, secrétaire d'état, Ministère de la justice et de la police	
Présentation du thème	7
Introduction	35
Programme	36
Présentations initiales	42
Valérie Sagant, directrice générale du CIPC	43
Kjellbjørg Lunde, présidente du Conseil national de prévention du crime, Norvège (KRÅD)	46
Allocutions principales	50
Dr. Nils Christie, professeur de criminologie Faculté de droit, Université d'Oslo	51
Dr. Jean-Paul Brodeur, directeur Centre international de criminologie comparée Université de Montréal	59
Biographies, résumés et présentations	79
Conclusions	123
Album de photos	126
Liste de participants	131

MOTS DE BIENVENUE et DISCOURS D'OUVERTURE

Raymonde Dury, présidente du CIPC



Je remercie nos partenaires du Centre International pour la prévention de la criminalité, le Centre de prévention de Norvège ainsi que la Direction de la police de Norvège d'avoir proposé d'accueillir notre septième séminaire ayant pour thème le rôle de la police dans la prévention de la criminalité.

Monsieur le Ministre, Monsieur le Maire, Madame la Commissaire, la Norvège n'est pas un pays banal. C'est même un pays étonnant. Il est extraordinaire qu'un événement positif, qui honore, qui suscite la reconnaissance, qui redonne l'espoir, qui apporte la promesse d'un meilleur, fasse la une des journaux. Nous n'avons plus l'habitude. C'est même un défi à la dictature de l'immédiat, à la dictature du spectaculaire, c'est un défi à ceux qui se nourrissent des conflits, des scandales et du monde des vanités.

Le Prix Nobel de la Paix représente plus que cela en Norvège. Les valeurs véhiculées par ce prix se trouvent également au cœur de la vie publique, profondément ancré dans les mentalités. Leur influence se fait sentir tant sur la scène politique que sociale. Ainsi, en matière de politique étrangère, la Norvège se distingue par ses initiatives remarquables. Pensons aux Accords d'Oslo, aux facilitateurs travaillant à la paix au Sri Lanka, à l'engagement en Afghanistan, engagement militaire, certes, mais aussi engagement humain vis-à-vis de la population afghane.

Dans un tel contexte, qui est un terreau fertile en matière de développement social, il est tout naturel de nous sentir bienvenus et accueillis quand nous parlons de prévention de la criminalité.

Le Centre international pour la prévention de la criminalité est un forum international unique d'échanges et d'apprentissage pour les gouvernements nationaux, les autorités locales, les organismes publics, les institutions spécialisées et les organisations non gouvernementales en matière de prévention de la délinquance et de sécurité des collectivités. En 1993, les gouvernements du Canada, de France et du Québec ont décidé de créer notre centre, dont j'assume la présidence avec plaisir. Sa première assemblée générale, en France en 1994, réunit les organismes non gouvernementaux fondateurs et créa le Comité consultatif et d'orientation, qui réunit les gouvernements dont le support est indispensable.

Le CIPC considère que la sécurité humaine est un bien public. Nous croyons que des politiques et actions intégrées de prévention sont nécessaires à la sécurité des collectivités. Il soutient une prise de décision reposant sur la recherche et le développement des connaissances. Le dialogue international et la coopération entre acteurs du développement constituent des valeurs fondatrices de notre centre.

Notre septième séminaire a pour thème un sujet fondamental dans le contexte actuel, le rôle de la police dans la prévention de la criminalité. Vous serez d'accord avec moi que

MOTS DE BIENVENUE

pour bien examiner un sujet de près, la première démarche à effectuer est de le mettre en perspective. Dans cet ordre d'idée, j'aimerais souligner deux aspects qui me semblent essentiels.

En premier lieu, mentionnons l'approfondissement des inégalités. Dans toutes les régions du monde, l'accroissement général des richesses ne va pas nécessairement de paire avec leur bonne répartition. L'accès aux conditions élémentaires de bien-être, tels que l'eau, l'éducation ou les soins de santé, n'est pas acquis pour tous. Je ne parle pas seulement des pays pauvres, mais également des franges marginalisées et exclues des populations aisées.

Ensuite, mentionnons l'ampleur des proportions qu'a pris la grande criminalité et sa forte influence sur toutes les sphères de nos sociétés. Les grands trafics, qu'il s'agisse d'armes, de drogues ou d'êtres humains, entraînent dans leur sillage autant de profits juteux que de détérioration du tissu social.

Pour terminer, si nous pouvons discuter du rôle de la police dans la prévention de la criminalité, c'est parce que nous sommes en démocratie, régie par un état de droit et que nous bénéficions de l'existence d'une police prenant racines dans cette société démocratique et partageant les valeurs fondamentales du CIPC.



Ingelin Killengreen, haut commissaire chargée de la police, Norvège

C'est avec plaisir que je vous souhaite la bienvenue en Norvège de même qu'au septième congrès du CIPC accueilli par le service de police de la Norvège.

Je suis heureuse de constater le grand intérêt manifesté tant au niveau national qu'international.

Le service de police de la Norvège est un membre récent du CIPC, mais je suis heureuse que notre affiliation nous ait déjà permis d'accueillir cette conférence. À cet égard, j'aimerais particulièrement souligner l'excellente collaboration du secrétariat du CIPC lors de la préparation de ce congrès. De plus, j'aimerais insister sur le fait que notre affiliation nous a aussi permis de renforcer nos stratégies en matière de prévention du crime.

Le thème de cette conférence est « le rôle de la police dans la prévention du crime ». Afin d'explorer ce rôle, nous nous concentrerons sur un ensemble de facteurs parmi lesquels nous pouvons mentionner :

- La constitution de partenariats efficaces et durables avec des organismes et institutions de l'extérieur;
- Les structures et la culture des services de police;
- La nécessité d'une approche basée sur les connaissances obtenues par la collecte et l'analyse de données; et
- Le besoin d'évaluer constamment nos performances.

DISCOURS D'OUVERTURE

Par ailleurs, le congrès se concentrera sur l'assistance internationale au sujet d'une réforme des services de police et la notion de la prévention du crime, de même que la coopération internationale pour la prévention du crime et la sécurité de la communauté.

Le service de la police norvégienne reconnaît clairement la nécessité de mettre au point des méthodes afin de prévenir la criminalité. Par exemple, nous sommes vivement intéressés par le travail consistant à identifier des indicateurs qui puissent nous permettre de mesurer précisément la prévention du crime.

Je vous invite aussi à partager votre expérience et à accroître vos réseaux au cours de cette conférence. Je vous souhaite du succès au cours de cette conférence et j'espère que vous passerez un agréable séjour en Norvège.

**Hastri Aas-Hansen, secrétaire d'état,
Ministère de la justice et de la police, Norvège**

Présidente Dury,
Membres distingués du CIPC,
Mesdames et Messieurs,

Bonjour à vous tous !

C'est avec grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue au 7^e congrès annuel du CIPC sur la prévention du crime. Je suis honoré du fait que la Norvège a été désignée pour accueillir cette importante conférence ici à Oslo. On m'a dit que la participation internationale serait importante comme je peux le constater par moi-même aujourd'hui. À mon avis, cela reflète le fait que le travail que vous accomplissez est de première importance et que les sujets ici traités suscitent l'intérêt dans bien des pays.

Avant que je traite de certains aspects importants de la prévention du crime, j'aimerais brièvement commenter le programme de la conférence qui, à mon avis, indique que les exposés et les ateliers des prochains jours auront une portée qui va au-delà de l'approche traditionnelle de la prévention du crime, même si le titre de la conférence est « le rôle de la police dans la prévention du crime ». Le programme comporte certains sujets qui sont au cœur des préoccupations de mon ministère. Il touche plusieurs sujets et questions qui sont discutés dans la politique norvégienne de la prévention du crime ! J'espère que la conférence donnera lieu à une plus grande mobilisation de ressources afin de prévenir et de combattre la criminalité.

Le programme indique que la conférence couvrira certains sujets touchant le travail de la police aussi bien que la médiation et la réconciliation. L'une des principales préoccupations de la politique norvégienne en matière de criminalité concerne la façon d'améliorer la coopération et la coordination des divers secteurs de la société. Il est nécessaire de réunir les autorités centrales, régionales et locales, aussi bien que le secteur privé et les O.N.G. C'est en gardant cet aspect à l'esprit que le Gouvernement norvégien a décidé que dans la mesure du possible, la police et les municipalités devraient former de petits groupes – que nous appelons conseils de police – formés de policiers et de membres d'agences locales. L'objectif de ce projet consiste à promouvoir une meilleure coopération et le partage d'informations afin d'accroître l'efficacité de la prévention du crime et d'utiliser plus efficacement les ressources.

DISCOURS D'OUVERTURE

Le fait que la politique en matière de criminalité a un impact sur les politiques concernant les mesures sociales et la santé – et vice versa – est devenu un élément d'une politique commune. Ainsi, à mon avis, il faut nous pencher sur la façon d'améliorer les relations entre les diverses agences afin de souligner la nécessité d'une coopération intersectorielle et de s'efforcer de franchir les frontières entre les différents secteurs. Je suis convaincue que si les divers secteurs coopèrent, établissant leur coopération sur un partage de valeurs et d'intérêts mutuels, nous serons en mesure de combler le vide qui existe entre les divers secteurs. Cela, en retour, créera des possibilités de progrès dans le domaine de la prévention du crime et, en fin de compte, sera dans le meilleur intérêt des victimes.

Dans la perspective du Ministère norvégien de la justice, si nous sommes en mesure d'atteindre nos objectifs, nous devons rapprocher plus étroitement le système judiciaire et la société civile. Il est de la responsabilité de chaque secteur d'améliorer l'efficacité de cette coopération. Bref, le modèle norvégien pour la prévention du crime se caractérise par une forte incorporation de secteurs extérieurs au système judiciaire et un équilibre entre les mesures sociales et la prévention circonstancielle du crime. J'aimerais ajouter qu'il semble que ce soit une particularité de l'approche des pays nordiques que de faire participer activement et directement les citoyens eux-mêmes à la prévention du crime. Le secteur du bénévolat joue un rôle important, qui s'ajoute au maintien de l'ordre et au bien-être des enfants, que ce soit à l'échelle municipale, régionale ou nationale. Cela implique une forte collaboration entre les organismes bénévoles et les autorités.

En cette occasion, j'aimerais vous présenter mon opinion sur certains sujets qui sont de grande importance afin de trouver des solutions. En ce sens, j'aimerais citer en exemple la lutte à la violence en milieu familial envers les femmes et les enfants, les crimes de nature sexuelle et les sévices infligés aux enfants sous toutes leurs formes. Il s'agit là de problèmes sérieux et, à un certain point, dissimulés qui constituent un problème social, ce qui signifie que des gens souffrent d'humiliation et d'atteinte à leur dignité. Toute forme de violence est prohibée en vertu de la loi norvégienne. La violence à l'endroit des femmes et des enfants et les autres formes d'abus sont en étroite relation et ont des conséquences sérieuses et marquantes chez la victime. Il s'agit là d'atteintes à la santé, à l'estime de soi, à la sécurité, à la qualité de vie et aux capacités de la victime d'avoir un contrôle sur sa propre vie. Le Gouvernement norvégien a une position claire et il met l'accent sur la lutte à cette forme de violence. La violence en milieu familial est inacceptable. Elle doit être prévenue et combattue par des mesures qui viennent en aide et qui protègent les victimes, ainsi que par le traitement et la poursuite en justice des auteurs.

Plusieurs femmes qui sont victimes de violence, de la part d'un conjoint ou d'un ancien conjoint, ont des enfants. Certains de ces enfants sont directement affectés par la violence et sont les victimes de violence criminelle faite aux enfants. Davantage sont indirectement affectés et grandissent dans un milieu où la violence est présente. Un abri pour les femmes battues a été aménagé il y a quelques années grâce à l'effort réuni entre les autorités centrales et locales et en étroite collaboration avec des organismes bénévoles. De plus, les enfants peuvent être hébergés avec leur mère. Si nous voulons briser le cercle de la violence, il faut prendre des mesures pour mettre fin aux agissements de l'auteur. Cependant, il est de la responsabilité de l'auteur de cesser ses agissements violents. La société a la responsabilité de prévenir le type de comportement violent en offrant aide et traitement à l'auteur, et en évitant que cette attitude soit répétée et héritée par l'enfant. Le service d'aide et de défense des enfants que nous implantons est un autre exemple de coopération. Le premier centre a ouvert ses portes à

DISCOURS D'OUVERTURE

Bergen la semaine dernière et le prochain devrait être inauguré à Hamar en décembre. Il s'agit là de centres où les enfants violentés ou battus peuvent obtenir de l'aide, des soins et des traitements en plus d'être entendus par un juge et d'obtenir un examen médical. Il s'agit là d'un défi de taille pour la coopération de diverses agences, mais ce sera, j'en suis convaincu, une façon de servir les meilleurs intérêts de l'enfant.

La responsabilité de coordonner les efforts de la part du gouvernement afin de lutter contre la violence faite aux femmes incombe au Ministère de la justice et au service de police. Cependant, certaines questions ne peuvent être résolues par le seul recours d'une politique à l'égard de la criminalité. Une lutte efficace à la violence demande une collaboration étroite de la part d'autres autorités gouvernementales responsables de la santé, de l'aide sociale et des questions reliées à l'égalité des sexes. Nous travaillons en ce moment en vue d'un nouveau plan d'action afin d'unir les efforts futurs pour combattre la violence en milieu familial. J'espère que ce projet entrera en vigueur l'an prochain. La police s'est vue confier un rôle central dans les efforts du gouvernement afin de lutter contre la violence faite aux femmes. La police s'est dotée de plusieurs outils afin de garantir une meilleure protection contre la violence en milieu familial. En 2002, un système de coordination des efforts pour lutter contre la violence en milieu familial fut établi dans les 27 districts de la Norvège. Le rôle des coordonnateurs consiste à s'assurer que les policiers font preuve de compréhension et perspicacité lors de leurs rencontres avec les victimes et leurs proches parents.

Le 1^{er} janvier 2004, la police a mis sur pied un système mobile d'alerte à la violence à la grandeur du pays. Combiné à d'autres mesures, le système mobile d'alerte à la violence est conçu pour donner une liberté de mouvement aux personnes menacées de violence et aider à prévenir la violence et les menaces. En mai 2007, on a répondu à un total de 1 700 alertes. J'aimerais aussi citer un autre exemple de prévention. Des programmes de médiation scolaire sont en vigueur depuis quelques années. Un programme de médiation scolaire peut être comparé à un système de médiation entre pairs. Le but de ce programme consiste à résoudre des conflits et à accroître la capacité des participants de maîtriser des situations conflictuelles de manière satisfaisante.

Votre présence ici confirme votre intérêt et votre préoccupation à l'égard de sujets liés à la prévention du crime. Nous partageons ces intérêts. Il nous faut poursuivre nos efforts afin d'inviter d'autres participants à nous aider à empêcher que des personnes – plus particulièrement les enfants – soient victimes d'actes criminels. Je crois sincèrement que cette conférence nous aidera à parvenir à une meilleure compréhension des défis que j'ai soulevés et améliorera nos connaissances sur la manière dont nous pouvons surmonter ces défis à l'avenir. La prévention du crime doit faire face à un grand nombre de menaces et il nous faut affronter un grand nombre de problèmes.

Pour terminer, Mesdames et Messieurs, j'aimerais adresser mes compliments au Centre international pour la prévention du crime, à son Comité exécutif, à la directrice générale du CIPC – ainsi que le comité organisateur – pour avoir mis sur pied un programme aussi complet qui présente autant de perspectives innovatrices.

Je vous souhaite une conférence fructueuse.

PRÉSENTATION DU THÈME

PRÉSENTATION DU THÈME

Pratiques, obstacles et progrès importants :
Le rôle de la police dans la prévention de la criminalité

Document de référence
Rédigé par Laura Capobianco, CIPC
Novembre 2007

La version originale de ce document a été rédigée en anglais.

Remerciements

Valérie Sagant et Margaret Shaw ont gentiment offert leur soutien et leur savoir au cours des diverses étapes de l'élaboration du rapport. Merci beaucoup à Erling Børstad et Tor Hanke Holm de la Direction nationale de la police de Norvège et à l'équipe du CIPC, Serges Bruneau, Olivier Barchecheat et Isabelle Lelandais pour leurs commentaires sur le rôle de la police dans la prévention de la criminalité.

Septième colloque annuel du CIPC, Oslo
Le rôle de la police en prévention de la criminalité

PRÉSENTATION DU THÈME

Table des matières

I. Introduction

II. Progrès importants et obstacles

Nature des attentes envers la police

Recours à divers modèle, approches, tentatives et outils
pour soutenir les interventions entreprises

Identité de la police

III. Rôles de la police dans les partenariats de prévention de la criminalité

Accroître sa visibilité

S'intégrer davantage dans la communauté

Transmission de l'information

Mentorat et modèles de rôle

Médiation et résolution de conflit

Soutien aux victimes

Contribuer aux partenariats locaux de prévention de la criminalité

IV. Conclusions : ce qu'il nous reste à apprendre

V. Références

PRÉSENTATION DU THÈME

I. Introduction

Le septième colloque annuel du CIPC, organisé par la Direction nationale de la police de Norvège, était essentiellement consacré au rôle de la police dans la prévention de la criminalité. Les 8 et 9 novembre 2007, des conférenciers provenant de 18 pays, de l'hémisphère nord et sud, représentant des gouvernements nationaux, régionaux et locaux, des services policiers, des instituts de recherche et des organisations internationales, se sont rencontrés pour discuter des nouveaux progrès, obstacles et défis issus des partenariats en prévention avec la police.

Le colloque de cette année était tout à fait à propos parce que plusieurs gouvernements et associations de police ont récemment organisé des événements et conférences à travers le monde sur les pratiques et stratégies efficaces pour les services policiers communautaires, les partenariats avec la police, la responsabilité et la réforme de la police, la diversité dans les services policiers et le rendement de la police, pour en nommer quelques-uns.

Le rôle de la police dans la prévention de la criminalité est un domaine important de recherche du CIPC depuis 1996. Plusieurs **événements et séminaires** (séminaires stratégiques du CIPC : Montréal, Québec, Canada 1998, Royaume-Uni 1999 et Washington, É.-U. 2001; Colloques du CIPC : Belgique 2002 et Afrique du Sud 2003; Séminaire professionnel : Dakar, Sénégal 2005) ont été organisés et plusieurs **recherches comparatives** sur la sécurité urbaine et la bonne gouvernance, la présence policière dans les écoles, le rôle de la police dans la prévention, la gestion des espaces publics et l'évaluation du rendement de la police (Chalom et autres, 2001, Shaw, 2004, Sansfaçon, 2006, Capobianco et Savignac, 2006, Lelandais et Bodson, prochainement) ont été menées. Le CIPC a également produit plusieurs **recueils internationaux** sur la collaboration avec la police pour réduire les cambriolages, prévenir la violence familiale, assurer la médiation et résolution de conflit, travailler avec des jeunes à risque, prévenir la criminalité dans les logements sociaux et collaborer avec les

Parmi les exemples récents : Séminaire panaméricain sur la police communautaire et la sécurité des citoyens, Rio de Janeiro, 13-15 juin 2007, Séminaire professionnel destiné aux services de police et responsables de la prévention de la délinquance en Afrique : 'Integrating Community Policing into a Broader Crime Prevention Approach', Le Cap, Afrique du Sud, 17-18 mai 2007, Conférence nationale sur les services policiers communautaires : 'Community Policing: Leading the Way to a Safer Nation', Washington, É.-U. 27-29 juillet 2006.

Voir : 22^e Rencontre et conférence générale annuelle de l'Association des commissaires de police des Caraïbes (ACCP), 'Law enforcement partnerships: Imperative for success', Nassau, Bahamas, 23-29 mai 2007, Atelier pour la police et les communautés, Conférence de Saragosse, Espagne, 2-4 novembre 2006, 'Securing the future: Networked Policing in New Zealand', Nouvelle-Zélande, novembre 2006, 'The Future of Policing: Exploring the Extended Police Family', Université de Leicester, Royaume-Uni, 15 mars 2005.

Table ronde régionale sur les services policiers en Asie du Sud à New Delhi, Inde, 23-24 mars 2007, 'Police Reform and Democratisation in Post-Conflict African Countries', Pretoria, Afrique du Sud, 12-15 mars 2007, 'Engaging with police reform: The role of NGOs and civil society in police reform', Utrecht, Pays-Bas, 10-11 novembre 2006, Initiative de l'organisation Open Justice : 'Policing Reforms in the 21st Century: Values, Structures, and Processes', Georgia, É.-U., 6-7 octobre 2005.

Voir : Atelier international, 'Policing Minorities' 28-29 septembre 2006, Bulgarie, 'Law Enforcement, Aboriginal and Diversity Conference, Building Trust', Ontario, Canada, 21 mars 2006, Quatrième conférence australienne sur les femmes et les services policiers 'Improving policing for women in the Asia Pacific region', Darwin, Australie, 21-24 août 2005, Atelier inaugural pour les agents de liaison de la police travaillant auprès de communauté multiculturelles, Sydney, Australie, 6-7 mars 2003, 'Zero Tolerance, Race Biased Policing and "Dangerous" Communities in Comparative Perspective',

Septième colloque annuel du CIPC, Oslo
Le rôle de la police en prévention de la criminalité

PRÉSENTATION DU THÈME

populations autochtone ou autres communautés ethniques (CIPC 1997, 1997, Hicks, Denat et Arsenault, 2000, Trousse d'outils sur le rôle de la police dans la prévention de la criminalité 2002, CIPC, 2005, Capobianco, 2006, Capobianco, 2006).

En novembre 2006, le CIPC a co-organisé un atelier intitulé *Police et communautés* lors de la conférence « Sécurité, démocratie et villes », à Saragosse, Espagne, organisée par le Forum européen sur la sécurité urbaine. En mai 2007, le CIPC a co-organisé le *Séminaire professionnel destiné aux services de police et responsables de la prévention de la délinquance en Afrique* avec le *South African Police Service* (SAPS) et le *Council for Scientific Industrial Research* (CSIR), en partenariat avec ONU-HABITAT et l'ONUDD, au Cap. Cet événement a donc permis au CIPC de poursuivre ses travaux, approfondir ses connaissances sur les services policiers et planifier les prochaines étapes du programme de partenariat avec la police.

Cette année, les thèmes des ateliers du colloque concernent les défis issus des partenariats avec la police et le rôle de la police publique dans l'accroissement de la sécurité communautaire. Les ateliers sont intitulés **Construire des partenariats efficaces avec les services de police pour la sécurité des communautés**, **Interroger la culture et la structure organisationnelle des services policiers** et **Mobiliser les résultats de la recherche et de l'expertise policière**. On tentera de déterminer si les partenariats nuisent ou facilitent la collaboration efficace en prévention, en plus d'étudier les innovations récentes, modèles de services policiers, outils, etc.

En vue de l'événement, le document de référence présente des progrès et obstacles, dont certains concernent directement les services policiers. Le bien fondé du rôle de la police dans la prévention de la criminalité fait l'objet de débats. Les exemples de diverses régions du monde illustrent les partenariats efficaces entre la police et d'autres acteurs, en soulignant les progrès et obstacles issus de ces partenariats. Tandis qu'on reconnaît la pluralité des services policiers (gardiens, bénévoles, police privée, etc.), le document concerne **les rôles de la police publique aux côtés d'autres acteurs dans la sécurité communautaire**. Cette approche n'enlève rien à ce que nous savons déjà, que la police et les autres agences de justice pénale ne sont pas les seuls acteurs dans la promotion de la sécurité et la diminution du crime, mais elle intègre plutôt ces notions.

Le document souligne qu'il est peut-être plus simple pour la police d'entreprendre des rôles de prévention dans les pays développés, par rapport aux pays en transition ou conflit, dans lesquels la présence d'autres acteurs est plus nécessaire (ONG, groupes de défense des droits des femmes, etc.), afin d'établir et d'approfondir un sentiment de confiance dans les partenariats.

II. Progrès importants et obstacles

La mondialisation, l'urbanisation et la technocratisation offrent des possibilités, mais posent également des défis aux intervenants en prévention de la criminalité et surtout aux services policiers (voir Rosenbaum, 2007, Sansfaçon, 2006, Mazzerole et Ransley, 2005, ONUDD, 2005). C'est en effet une période stimulante et difficile pour les gouvernements, services policiers et intervenants, parce que de nouveaux types de partenariats émergent (p.ex. entre

Pour les besoins du document, les services policiers font référence aux partenariats entre la police publique et les autres intervenants du secteur public et privé, bénévoles oeuvrant pour la population.

PRÉSENTATION DU THÈME

plusieurs agences, le public et le privé, etc.), de nouvelles technologies sont mises au point (cartographie du crime, codification géographique, etc.) et divers types de programmes sont mis en place (services de police de quartier, initiatives communautaires globales, etc.) pour promouvoir la sécurité. Les progrès importants et obstacles présentés dans cette section sont en grande partie fondés sur trois questions qui ne sont pas mutuellement exclusives :

Que doit faire la police publique ? (la nature des attentes envers les services policiers)

Comment la police publique répond-elle aux demandes et surmonte-t-elle les obstacles ? (recours à divers modèles, approches, tentatives et outils pour soutenir les interventions entreprises) et

Quel type de police désirons-nous ? (identité de la police).

Nature des attentes envers la police

La police doit répondre à plusieurs attentes, notamment :

- Prévention de nouveaux types d'actes criminels commis par des réseaux criminels internationaux et transfrontaliers, comme le blanchiment d'argent, trafic humain, vol de véhicules, corruption etc. (Galeotti, 2005, Bruinsma et Bernasco, 2004),
- Citoyens en Amérique du nord et sud désirant un plus grand contrôle des comportements « antisociaux », allant des petites nuisances comme le bruit et la mendicité, aux crimes plus sérieux comme la violence dans les espaces publics (Winford, 2006),
- Représentants élus et résidents désirant des interventions et le contrôle des actes criminels dérivés de la consommation d'alcool et de drogues illégales, comme le micro-trafic ou la conduite en état d'ébriété (Sansfacon, 2006, Mazzerole et Ransley, 2005),
- Mesures efficaces réclamées pour protéger la population contre les menaces internationales de terrorisme, petites armes, trafic de drogue, etc.
- Plus grande imputabilité et transparence de la police, dont dans les pays en voie de démocratisation qui sont confrontés à la corruption, brutalité policière et dans lesquels la peur et le manque de confiance sont marqués, et
- Décisionnaires, chercheurs, ONG et intervenants en sécurité communautaire désirant que la police adopte et partage une vision plus globale de la résolution de conflit, en accordant plus d'importance aux facteurs favorisant le crime et la victimisation (alphabétisation, pauvreté, etc.) (Rosenbaum et al., 1998, CIPC, 2002).

Il faut envisager la nature de ces attentes et les approches suivies pour y répondre en tenant compte des changements sociaux, culturels, économiques et politiques plus généraux auxquels les pays assistent. Ces changements généraux ont un impact majeur sur la capacité des organisations policières de changer (Bayley, 2006, Frühling, 2004, Ocqueteau, 2004). Par exemple, les changements de législation qui obligent la police à travailler avec d'autres acteurs en prévention de la criminalité, l'influence de l'économie de marché sur l'évaluation du rendement de la police et le passage à des pratiques policières et militaires plus intrusives à cause

Comme l'empiètement, l'allocation disproportionnée de personnes et ressources policières dans une région ou pour un problème précis, les effets non désirés, les directives erronées, la police consacrant plus d'efforts à une cible précise et non aux facteurs sociaux à l'origine du crime et la perte de légitimité des interventions policières. Voir Mazzerole, Lorraine et Janet Ransley (2005). « Equity, side effects and accountability ». Chapitre 7. *Third Party Policing*. Royaume-Uni : Cambridge University Press. Au Royaume-Uni par ailleurs, des groupes de défense des libertés civiles et d'autres acteurs dénoncent le recours aux mesures législatives pour contrôler les comportements antisociaux et leur impact sur les relations communautaires. Voir le rapport de Sarah Isal (2006) sur les procédures civiles pour contrôler les comportements antisociaux, « Equal Respect for the Runnymede » Trust et Winford, Stan (2006). *A New (Legal) Threat to Public Space: The Rise and Rise of the ASBO*, obtenu le 19 septembre 2007 sur Internet : www.fitzroy-legal.org.au/files/A%20New%20Legal%20Threat.pdf Fitzroy Legal Service.

PRÉSENTATION DU THÈME

des menaces de terrorismes et de crime organisé, qui ne se concilient pas nécessairement aux autres styles de services policiers comme l'approche communautaire (Stenning, 2006, p.7). Le brouillage du droit civil et pénal offre la possibilité à d'autres acteurs, comme les bailleurs sociaux et les entreprises locales mandatées par la police pour appliquer des règlements (p.ex. codes de santé et sécurité, protocoles de vente d'alcool), de contrôler la consommation de drogue et autres problèmes d'ordre public. En revanche, ces approches ont également des répercussions négatives (Mazzerole et Ransley, 2003).

Recours à divers modèles, approches, tentatives et outils pour soutenir les interventions entreprises

La police a recours à plusieurs approches et modèles pour prévenir le crime dans les communautés.

Parmi ceux-ci figurent l'amélioration des relations entre la police et la communauté (Khashu et autres, 2005, Buvinic et autres, 2005), la participation de la communauté (Skogan et autres, 2004, Myhill, 2003, Donzelot, Mével, et Wyvekens, 2003, Thatcher, 2001), le renforcement des capacités de résolution de conflit (Clarke, 2002, Scott, 2000 Geller, 1998), l'amélioration des interventions en cas d'actes criminels (Santos, 2005, Reuland et Margolis, 2003, Jubb et Izumino, 2002,) et la participation à des approches plus globales pour prévenir la criminalité (Kelling, 2005, Buvinic et autres, 2005, Skogan et autres, 2004).

Si les services policiers et les états appliquent encore des «modèles traditionnels répressifs », ils se tournent également vers d'autres programmes ou approches pour promouvoir la sécurité (de divers types et à différents degrés en revanche). Même si les États mettent en œuvre et comprennent les notions de diverses manières, voici quelques approches majeures : services policiers communautaires (p.ex. Japon, É.-U., Canada, Nigeria et certaines régions d'Europe et d'Amérique latine), interventions basées sur l'identification de problèmes (p.ex. Norvège, Australie, É.-U.), interventions policières adaptées à certaines régions et populations, comme des modèles autochtones de maintien de l'ordre (p.ex. Nouvelle-Zélande, É.-U., Canada, et Australie), commissariats de police pour femmes (p.ex. Amérique latine et Asie du sud), maintien de l'ordre dans les zones sensibles (p.ex. É.-U.).

Ces modèles, ainsi que leurs hypothèses complexes, évaluations et pratiques propres, ne seront pas présentés en détail dans le document, mais voici les éléments principaux des deux stratégies qui sont le plus souvent associées aux principes majeurs des stratégies de sécurité communautaire. Le tableau suivant illustre les éléments des services policiers communautaires et des interventions basées sur l'identification des problèmes.

Plusieurs programmes actuels de réforme de la police, au Brésil, Chili, République Tchèque, Jamaïque et Sainte-Lucie, s'appuient sur des services policiers communautaires et des interventions basées sur l'identification des problèmes, et plusieurs régions des pays développés, Québec, États-Unis et Royaume-Uni, accordent une plus grande attention aux services policiers communautaires. Par exemple, le Ministère de la sécurité publique du Québec a créé un groupe de travail pour étudier l'évolution des services policiers communautaires au Québec depuis la mise en œuvre d'une politique ministérielle à cet effet en 2000.

Pour les besoins du document, l'expression « services policiers communautaires » concerne les stratégies ou pratiques visant à établir de meilleurs liens entre la police et les intervenants communautaires, comme les services sociaux, organismes communautaires, entreprises groupes confessionnels, afin d'offrir des services plus efficaces et mieux adaptés.

PRÉSENTATION DU THÈME

Services policiers communautaires	Interventions basées sur l'identification des problèmes
Définition élargie du rôle de la police. Réorganisation des orientations de la police, en accordant une plus grande importance aux infractions mineures (« soft crime ») et au trouble de l'ordre public. Interventions axées sur la prévention et l'identification des problèmes plutôt que sur la résolution d'incidents. Reconnaissance que la communauté joue un rôle important dans la résolution des problèmes locaux. Nécessité de restructurer et réorganiser les organisations policières pour suivre cette nouvelle approche et favoriser l'adoption de nouveaux comportements. (Rosenbaum in Brodeur, 1998).	La police doit résoudre les problèmes de manière proactive plutôt que réactive lorsqu'elle est confrontée aux conséquences négatives de ces problèmes. Identifier les problèmes plutôt que trouver des solutions à court terme : trouver des solutions aux conditions qui en sont à l'origine. Les agents de police doivent analyser régulièrement et systématiquement les problèmes avant de les résoudre, tout comme on mène systématiquement une enquête avant de procéder à une arrestation. Les agents et l'ensemble du service doivent élaborer des routines et systèmes d'analyse de problèmes. Les problèmes doivent être envisagés par rapport aux intérêts en jeu. Les individus et les groupes sont touchés différemment par un problème et ont chacun leurs idées de solutions. Il faut évaluer les nouvelles interventions pour transmettre les résultats aux autres agents afin que le service de police apprenne systématiquement ce qui fonctionne et ne fonctionne pas. (Goldstein et Scott 2001, www.popcenter.org)

Défis et outils de soutien pour les interventions

Étant donné les nouvelles contraintes et attentes envers la police, les programmes de réforme de la police sont souvent fondés sur l'approche communautaire ou les principes d'identification des problèmes. Ces initiatives sont en revanche confrontées à plusieurs défis. Parmi ceux-ci figurent l'émergence de politiques à court terme si le taux d'actes criminels est élevé, la pression du public pour obtenir des politiques répressives (« tough on crime ») (Thale, 2006), le manque de confiance du public envers la police, le sentiment d'insécurité, la suspension de programmes lorsqu'il y a un changement de gouvernement (Leeds, 2007, p.24) ainsi que les valeurs, croyances préjugés de la police, qui résiste parfois au changement (Marks & Goldsmith, 2006). Dans les démocraties émergentes, certains facteurs nuisent à l'efficacité des réformes de la police :

- Difficulté de surmonter le caractère autoritaire de la police,
- Corruption, Entremêlement entre les agents de changement de la police et la police militaire (Stenning, 2006),
- Décalages entre les réformes policières et judiciaires,
- Absence d'engagement à long terme de la part de la communauté internationale pour soutenir les efforts de renforcement des capacités (Holohan, 2005),
- Mauvaises conditions de travail au sein de la police (Azaola, 2007)
- Manque d'intégration des services policiers aux interventions plus générales (Stromsem et Trincellito, 2002).
- Manque d'efforts afin de changer la structure organisationnelle de la police (Marks et Goldsmith, 2006)

La question n'est plus de savoir si la communauté internationale doit soutenir une réforme démocratique de la police, mais comment elle entend soutenir cette réforme »

(Bayley, 2006, p.14)

PRÉSENTATION DU THÈME

Les services policiers communautaires et les modèles fondés sur l'identification des problèmes sont confrontés à certains défis dont le manque d'attention aux processus nécessaires pour assurer une réelle consultation et participation entre les citoyens et la police, au niveau de représentation de la communauté (représentants de diverses communautés culturelles, autochtones, etc), aux besoins de la communauté sans sacrifier l'égalité (Thatcher, 2001, Skogan et autres, 2004).

Plusieurs observations sur la manière dont les services policiers répondent aux défis, présentés plus haut, méritent d'être soulignées. La police collabore parfois avec des **intermédiaires** pour améliorer les méthodes de consultation auprès de la population et les relations entre la police et la communauté.

La police du West Yorkshire au Royaume-Uni a désigné des **agents de services jeunesse** pour travailler avec des jeunes de 12 à 25 ans (dont la plupart sont âgés de 12 à 17 ans). Ces agents collaborent avec les services jeunesse locaux, des écoles et des bénévoles pour décourager les jeunes de la délinquance et des comportements antisociaux et accroître leur confiance envers la police (www.westyorkshire.police.uk).

Au Brésil, **AfroReggae**, une ONG et un groupe de hip hop dont les membres sont issus de la favela de Vigário Geral, collaborent avec la police militaire de Belo Horizonte et d'autres régions du Brésil pour organiser des ateliers visant à briser les stéréotypes divisant la police et les jeunes des favelas. Les membres d'AfroReggae initient les agents aux percussions, graffiti, danse, vidéo et arts du cirque (www.ucamcesec.com.br).

En Roumanie, dans le cadre du **Project on Ethnic Relations (PER)**, auquel le Southern Police Institute de l'Université de Louisville Kentucky, l'Inspecteur général de la police roumaine, le ministère des Affaires intérieures et le Conseil national des minorités collaborent, plusieurs séminaires ont été organisés pour les chefs de police. Les séminaires portaient sur les confrontations ethniques en Roumanie et l'influence de la police sur les relations ethniques et sociales. Ces activités sont issues de la création d'un service de prévention par l'Inspecteur général de la police pour contrôler les tensions ethniques et sociales (www.per-usa.org). À cause du succès de cette initiative, le projet PER a mandaté des experts pour évaluer les relations entre la police et les minorités ethniques en Hongrie.

Plusieurs partenariats entre la **police et les universités** ont été entrepris pour créer des nouveaux outils pour soutenir la police dans la création de programmes d'allocation stratégique, équitable et efficace des ressources.

Le Centre d'études sur la sûreté publique et la criminologie (CRISP), de l'Université fédérale de Minas Gerais Brésil, a collaboré avec la police militaire pour développer un programme sophistiqué d'analyse et de représentation cartographique des actes criminels. Le centre a également participé à une formation aux droits humains (Fondation Ford 2005).

Qui incluent, sans toutefois se limiter à ceux-ci, les ONG, organismes de développement communautaire, groupes culturels, consultants, etc.

Septième colloque annuel du CIPC, Oslo
Le rôle de la police en prévention de la criminalité

PRÉSENTATION DU THÈME

À Chicago, É.-U., le service de police et l'Université Loyola collaborent pour développer et évaluer des nouveaux systèmes d'information sur Internet afin d'assurer une meilleure communication entre la police et les résidents de quartier.

Plusieurs **réseaux, alliances ou organismes** travaillent avec la police afin que celle-ci soit plus réceptive, efficace et responsable envers le public.

L'Alliance globale Altus a été créée en 2004 par six ONG et instituts académiques-provenant de cinq continents. Elle offre de l'information aux gouvernements, chefs de police, militants des droits humains, législateurs, journalistes et citoyens qui désirent un contrôle efficace et équitable des services policiers (www.altus.org).

Un organisme indépendant du Mexique, l'**Institute for Security and Democracy (Insyde)**, a largement participé à la réforme de la police dans le pays. Les recommandations d'Insyde en matière de politiques et d'ateliers de formation aident la police à établir des nouvelles procédures pour contrer la corruption et tenir les agents responsables en cas d'abus, tout en promouvant des pratiques démocratiques qui répondent aux besoins des citoyens (www.insyde.org.mx).

Un réseau de 13 villes américaines en Californie, le **California Gang Prevention Network**, a été créé en 2006 pour combattre la violence et la victimisation perpétrées par les gangs. Le maire, la police de chaque ville, ainsi qu'une équipe de cinq intervenants se rencontrent deux fois par année et communiquent entre eux régulièrement pour partager leur expertise et expérience. Le réseau met en pratique les éléments de réussite d'une stratégie, soit l'expression d'un réel engagement de la part des dirigeants pour mettre un terme à la violence, l'identification du petit pourcentage de jeunes qui sont à l'origine de la violence, l'accès aux services d'intervention pour les jeunes à risque et la prévention précoce auprès des familles, enfants et jeunes à risque. (California Gang Prevention Network, 2006).

Le **Réseau de la police canadienne sur les Autochtones et la diversité (ALDA)** a été créé en 2005. Ce réseau canadien de partage d'information est né d'une collaboration entre les unités de la police de Calgary et Winnipeg sur les Autochtones et la diversité.

Le réseau ALDA est composé d'agents de police nationaux, provinciaux, territoriaux, régionaux et municipaux ainsi que d'agents travaillant dans des communautés autochtones à travers le Canada. ALDA est un forum où les agents partagent leurs meilleures pratiques, apprennent à connaître d'autres cultures et tentent d'améliorer les relations entre les Autochtones et les communautés culturelles qu'ils desservent (www.cacp.ca).

Parmi ceux-ci : Centre d'études sur la sécurité publique au Chili, Centre d'études sur la sécurité publique et la citoyenneté au Brésil, la Fondation CLEEN au Nigeria, l'Institute for Development and Communication en Inde, la Fondation INDEM en Russie et le Vera Institute of Justice aux États-Unis.

PRÉSENTATION DU THÈME

Identité de la police

« Les gouvernements des sociétés modernes ont un rôle central dans la prévention du crime parce qu'ils ne peuvent pas renoncer à cette responsabilité et non parce que leurs institutions sont importantes » (Bayley, 1994 in Marks et Goldsmith 2006, p.150).

Deux nouvelles réalités ont soulevé des questions sur l'identité de la police. Premièrement, les services de sécurité privée et les progrès technologiques ont proliféré. Ensuite, des nouvelles formes de sécurité communautaire, issues de stratégies de sécurité communautaire plus générales, sont apparues.

Le foisonnement des services de sécurité privée depuis trente ans crée une certaine polémique. Au Canada et en Australie, on estime qu'il y a deux fois plus d'agents de sécurité privée que de sécurité publique, en Afrique du sud trois fois plus et aux États-Unis huit fois plus. Malgré les tentatives de définition de la sécurité privée (George et Button, 2000, Jones et Newburn, 1995, Shearing et Stenning, 1981), il n'existe pas de définition commune de la « sécurité privée » entre les pays, ni même au sein d'un pays. Ce phénomène est sujet à débats dans les cercles académiques et juridiques et entre les décideurs.

Les services et produits technologiques progressent à grande vitesse et sont de plus en plus vendus sur le marché par le secteur privé. Par exemple, la cartographie des actes criminels, la vidéo-surveillance, systèmes sophistiqués d'alarme et de surveillance, démonstrations virtuelles de techniques de conception urbaine pour prévenir les actes criminels, sont parmi les progrès visant à limiter les pertes, identifier les contrevenants et réduire les occasions de commettre un acte criminel. Une grande partie de ces technologies sert à privatiser les espaces publics (p.ex. quartiers fermés) dans plusieurs régions du monde, ce qui favorise l'exclusion sociale des populations plus pauvres de la société et empêche les jeunes d'accéder aux lieux publics (p.ex. stations de métro, centres d'achat) (Capobianco 2005, p. 9).

On questionne moins l'impact à long terme des « conséquences imprévues » de ces progrès technologiques en prévention de la criminalité ou du recours aux services de sécurité privée (Lucas, 2005, Coleman, 2005, Mitch, 2003). Parmi ces conséquences figurent la violation des droits humains, le déplacement de la criminalité vers des quartiers plus pauvres et vulnérables et le foisonnement de formes informelles de justice et des groupes d'autodéfense dans les quartiers défavorisés qui n'ont pas les moyens de payer les services de sécurité pour se protéger contre la violence (Marks et Goldsmiths, 2006).

Il est également nécessaire d'étudier les missions de police mises en œuvre par des intervenants de « quasi-police ». Au Royaume-Uni par exemple, les **agents de soutien communautaire** (Community Support Officers) offrent une présence visible dans la communauté, interviennent en cas de crime mineur et de comportement antisocial et favorisent ainsi le sentiment de sécurité parmi la population (Crawford et Lister, 2003). En Belgique, les **gardiens d'espaces publics** circulent dans les municipalités, parcs ou rues et ils offrent des services de référence aux organismes caritatifs, réparent ou signalent les bâtiments endommagés et préviennent la dégradation des espaces verts (Gallet, 2004).

PRÉSENTATION DU THÈME

En France, les **Agents de prévention et de médiation présents dans les espaces publics**, favorisent la résolution de conflits entre usagers, aident les utilisateurs des espaces publics à connaître et exercer leurs droits et peuvent initier des activités pour améliorer la qualité de vie (DIV, 2004). Étant donné le nombre de réseaux de services de sécurité actuels et d'intervenants non-officiels qui exercent leur partie des missions de police, peut-on déterminer comment la police se perçoit au sein de ces réseaux ? Comment la police envisage-t-elle son rôle ?

Le **Nexus Policing Project** s'interroge sur l'identité de la police. L'initiative constitue un projet d'innovation et de recherche de quatre ans, entrepris en 2004 en Australie par la Police de Victoria et l'Université nationale australienne (ANU). Ces deux organisations collaborent pour trouver des nouvelles idées afin de mobiliser les compétences et le savoir de la police, d'autres prestataires de services, du secteur des affaires et des organismes communautaires dans le dessein d'accroître la sécurité communautaire.

Dans le cadre de ses recherches, le projet Nexus a élaboré un processus d'identification des prestataires de services de sécurité pour déterminer s'il existe un lien entre ces prestataires dans une région donnée. L'initiative a été entreprise dans le secteur de la sécurité du transport, de la sécurité des jeunes et du suivi des délinquants sexuels suite à leur libération (Voir Wood et autres, 2006).

Le processus de « cartographie » permet de déterminer comment renforcer les liens entre les « partenaires en sécurité » afin de promouvoir des services policiers efficaces et démocratiques. Nexus permet à la Police de Victoria d'entreprendre un rôle de recherche et d'innovation pour mieux comprendre, en partenariat avec les universités et organismes communautaires, la prestation de services de sécurité.

En revanche, la question de l'identité de la police nous amène à préciser ce que nous voulons de la police. Dans les pays en voie de démocratisation, où il manque souvent de cadres institutionnels, il est difficile d'envisager que la police puisse assurer un rôle de coordination entre les prestataires et organismes communautaires offrant des services de sécurité. Les idées et pratiques policières autoritaires profondément ancrées, ainsi que la corruption, la violation des droits humains et les ressources limitées nuisent au changement et empêchent les citoyens d'avoir une meilleure perception de la police. Ces éléments ont pu conduire des citoyens à choisir d'autres alternatives de sécurité et de protection.

« Une bonne gouvernance est à la base de tout progrès social et il est impossible d'avoir un gouvernement juste sans un service de police équitable et efficace »

(Van der Spuy in Marks et Goldsmith, 2006, p.140).

Ceux qui ont le moyen d'acheter des services de sécurité optent pour la sécurité privée, tandis que ceux qui manquent de ressources doivent assumer leur propre sécurité, dont l'efficacité est parfois contestée et que la communauté ne soutient pas toujours (voir Shearing et Kempa,

Pour plus d'information sur les agents de sécurité communautaire en France, voir Bailleau, F. et P Pattegay, « Origines, trajectoires et profils des "chargés de mission prévention-sécurité" » et Faget, J. et J. de Maillard, « Les « chargés de mission prévention-sécurité » en action. Les Cahiers de la Sécurité. Vol. 58, 3e trimestre. Les Cahiers de la Sécurité. Vol. 58, 3e trimestre.

Voir Wood et autres (2006). Building the Capacity of Police Change Agents: The Nexus Policing Project. Police Reform from the Bottom Up held in Berkeley, Californie, 12-13 octobre, 2006.

PRÉSENTATION DU THÈME

2000, et Marks et Goldsmiths, 2006). Certains chercheurs encouragent donc la police publique à renforcer et réaffirmer son rôle dans la prestation de services de sécurité public police (Marks & Goldsmith, 2006).

La création de nouvelles « unités » de services de sécurité renforce et diversifie le rôle de la police, permettant à celle-ci de contribuer ses ressources, connaissances et compétences pour promouvoir la sécurité de manière plus globale.

La section suivante souligne les rôles que la police assume ou devrait entreprendre en prévention de la criminalité et présente plusieurs exemples internationaux.

III. Rôles de la police dans les partenariats de prévention de la criminalité.

La police contribue à la sécurité par une plus grande visibilité, son intégration dans la communauté, l'information qu'elle offre au public, la médiation et résolution de conflits, le soutien aux victimes, son rôle de mentor et de modèle et son engagement dans les partenariats de prévention de la criminalité. On reconnaît que dans certains pays, où la population fait peu confiance à la police et les relations entre la police et communauté sont tendues, la présence d'autres acteurs (organisations internationales, groupes de défense des droits des femmes, ONG, etc.) est parfois nécessaire pour favoriser un sentiment de confiance envers la police, afin que celle-ci s'implique davantage aux initiatives de sécurité communautaire.

Accroître sa visibilité

La collaboration à la sécurité communautaire permet à la police d'accroître sa visibilité dans la communauté. Les programmes dans lesquels la police est très visible ont pour but de prévenir la délinquance, offrir un service de surveillance et montrer au public que la police est accessible. Parmi les méthodes les plus courantes, les patrouilles sont à pied, cheval ou vélo plutôt qu'en voiture.

La sécurité est une priorité nationale pour les gouvernements (p.ex. Chili, Australie, Royaume-Uni) à cause de la peur qu'ont les citoyens du crime et des comportements antisociaux. Cette peur est aussi engendrée par la croissance du marché de la sécurité. Les citoyens réclament une plus grande visibilité policière. Certaines études montrent une corrélation entre la présence de patrouilles à pied et la réduction du sentiment de peur provoqué par le crime (Salmi et autres, 2004, Pate et autres, 1988, Trojanowicz, 1983).

Au Japon, environ 15 000 unités de police nommées **Koban** opèrent sept jours sur sept et sont une présence rassurante pour la communauté. Les agents de police communautaires travaillant dans les Koban font partie intégrante de la communauté et participent à la vie quotidienne du quartier, assurent la sécurité des résidents, signalent à la population la présence d'agents de police, patrouillent dans le quartier et répondent aux urgences. Le système des Koban a été adapté à Singapour et dans des villes américaines (Boston, Philadelphie, Chicago, San Juan, Porto Rico et Washington). L'Agence japonaise de coopération internationale a annoncé qu'elle financerait

Pour plus d'information : Agence de police nationale japonaise. "Japanese Community Police and Police Box System". À <http://www.npa.go.jp>, et Kitahara, Naomi (2007). The Japanese Police and Koban System. Document présenté lors de l'événement « Police Reform in Post-Conflict African Countries », 12-15 mars, 2007.

Septième colloque annuel du CIPC, Oslo
Le rôle de la police en prévention de la criminalité

PRÉSENTATION DU THÈME

l'adaptation du modèle au Brésil.

La Ville de Diadema au Brésil a lancé en 2001 une stratégie globale et 10 interventions pour réduire le nombre élevé d'homicides. En plus d'un programme social à long terme pour les jeunes, plusieurs interventions policières à court terme ont été mises en place. La ville a ajouté 70% d'effectifs à la police municipale et créé le **Neighbourhood Angels Project**, qui s'inspire du modèle français de services policiers, dans le cadre duquel les patrouilles sont très présentes dans la communauté. Le projet a pour but d'accroître la visibilité et l'accessibilité de la police dans la communauté (CIPC, 2005, p.15).

En revanche, la visibilité policière dans les communautés est onéreuse. La police concentre donc ses ressources dans les « zones à risque de criminalité » ou des régions qui font plus souvent appel aux services. D'autres tentent de trouver des **modèles alternatifs pour rassurer le public**.

En Angleterre et au Pays de Galles par exemple, les **agents de police de soutien communautaire (PCSO)** ont été créés suite à une réforme de la police en 2002. Les PCSO soutiennent la police par leur visibilité et ils rassurent la population en cas de nuisance ou comportement antisocial.

Les agents de police, intervenants communautaires et partenaires, dont la présence est visible dans la communauté, sont confrontés à certains défis issus des changements démographiques et la diversification de la communauté. Par exemple :

Manque de formation aux réalités culturelles pour répondre aux besoins de diverses communautés (p.ex. Autochtones, populations minoritaires, etc.)

- Barrières linguistiques et difficulté de communication,
- Méfiance ou perception négative de la police dans diverses communautés ethnoculturelles,
- Méfiance envers la police et le système judiciaire à cause de la réalité du pays d'origine des nouveaux arrivants, et
- Compétences inadéquates pour gérer les tensions ethniques.

Si la présence et l'accessibilité de la police réduisent le sentiment de peur, cette accessibilité et présence ne constituent pas l'unique solution à la peur du crime en soi. Une approche plus globale est nécessaire afin d'amoindrir ce sentiment. Il existe plusieurs alternatives dont la transformation du paysage urbain, présence accrue de la police dans les quartiers, échange de pratiques de sécurité ainsi que des expériences de victimisation, de racisme explicite et institutionnel, de discrimination et de violence fondée sur le sexe. De plus, la visibilité de la police dans un quartier a parfois l'effet inverse et provoque un plus grand sentiment de peur chez les citoyens.

Voir Gray, Sharon (2006). Community Safety Workers: An Exploratory Study of Some Emerging Crime Prevention Occupations. Montréal : CIPC

PRÉSENTATION DU THÈME

S'engager davantage dans la communauté

Certains services policiers désirent s'engager dans la communauté pour mieux comprendre la dynamique d'un quartier (p.ex. caractéristiques sociodémographiques), identifier les types de criminalité, réseaux criminels et informateurs propres au quartier, pour assurer un meilleur partage d'information avec la communauté et les médias et pour renforcer au sein de la population le sentiment qu'une réponse est apportée à ses besoins.

À Bogota en Colombie, les **Frentes de Seguridad** (comités de surveillance locale des actes criminels) favorisent la collaboration entre les agents de police et les résidents locaux. Grâce à une initiative pour réduire le taux d'homicides, ils ont permis de réduire la méfiance entre la police et la communauté (Llorente et Rivas, 2004, in Buvinic et autres, 2005).

Dans le Queensland en Australie, le service de police est membre de l'initiative **Building Safer Community Action Teams (BSCATS)**, composée de représentants de conseils locaux, ministères du gouvernement, entreprises et groupes communautaires (www.communities.qld.gov.au).

À Birmingham au Royaume-Uni, la police du comté de West Midlands collabore à l'initiative Regenerate Charitable Trust pour mettre en place la technique **Listening Matters**. Celle-ci a pour objectif de créer des réseaux de confiance, entreprendre un dialogue et établir un contact avec les populations difficiles à atteindre et rendre la police plus accessible (Urbact, 2004).

Sensibiliser et transmettre de l'information sur les mesures de prévention

La police contribue à la prévention de la criminalité en transmettant de l'information au public sur les moyens de prévenir la victimisation. Certaines écoles et organismes communautaires invitent les agents à faire des présentations sur l'alcool au volant, la sécurité à vélo et dans les autobus, l'intimidation ou la consommation de drogue.

Plusieurs services policiers offrent des conseils aux entreprises pour prévenir les actes criminels, aux résidents pour protéger leur maison contre les cambriolages, aux propriétaires sur les mesures à prendre en cas de nuisance, aux enfants et jeunes sur la sécurité sur Internet, etc. La police lance ou participe parfois à des campagnes publiques de sensibilisation pour inciter la population à changer son attitude envers le crime et la violence, ainsi que pour contrer les stéréotypes sur les jeunes, les femmes, les communautés ethnoculturelles, les handicapés, etc.

Le service de police d'Afrique du sud participe à la campagne **Spread the Message**. Le projet a pour but de prévenir et de lutter contre la violence envers les femmes et les enfants. Elle est coordonnée par la Fondation des droits de la personne (www.saps.gov.za)

Le service de police d'Irlande du nord a lancé une campagne d'affiches contre les crimes haineux de quatre semaines en 2005 à South Belfast, North Belfast, Craigavon, Ballymena, Foyle et Dungannon, où le taux de crimes haineux est élevé. Le message

Septième colloque annuel du CIPC, Oslo

Le rôle de la police en prévention de la criminalité

PRÉSENTATION DU THÈME

sur les affiches, « les crimes haineux sont inacceptables » (Hate Crime is Wrong), visait à encourager la population à signaler les crimes haineux, obtenir le soutien de la population et interpeller les auteurs de ces crimes (www.psni.police.uk/).

Deux programmes d'information et de sensibilisation dans les écoles ont attiré l'attention internationale. Les programmes **Drug Abuse Resistance Education** (DARE) et **Gang Resistance Education and Training** (G.R.E.A.T) ont été adaptés dans plusieurs pays. Si les bienfaits des programmes ont été démontrés (p.ex. des comportements plus favorables envers la police), l'efficacité et les résultats à long terme des programmes sont remis en question (Lynam et autres, 1999, Fisher, 1990). Il n'est pas certain que les programmes permettent de réduire la consommation de drogue chez les étudiants ou l'impact des gangs et de la délinquance (Ashcroft et autres, 2004).

Développer un rôle de mentor

Les agents de police participent à la prévention de la criminalité par le biais du mentorat auprès des jeunes qui sont confrontés à la délinquance à cause du chômage, de la consommation de drogue et des problèmes familiaux.

En Europe, au Canada et en Australie on reconnaît depuis longtemps les bienfaits du mentorat auprès des jeunes à risque : meilleure estime de soi, participation à la vie urbaine, image plus positive des jeunes envers la police et vice-versa.

Exemples de mentorat efficace :

- Relation fondée sur les besoins du mentoré;
- Encourager des relations de soutien et bienveillantes;
- Encourager le mentoré à développer son plein potentiel;
- Stratégie pour développer des partenariats communautaires.

Mentorat en Australie : www.dsf.org.au

Voici certains exemples :

Depuis 1991, l'initiative **ProAction Cops & Kids** finance des programmes de la police de Toronto pour les jeunes à risque. Les programmes de ProAction s'adressent surtout aux jeunes de 11 à 18 ans, qui sont parfois référés par des agents de police, écoles, agents de libération conditionnelle ou intervenants auprès des jeunes. Certains programmes sont offerts en collaboration par la communauté et la police. Plusieurs programmes sont initiés par la communauté et mis en œuvre avec le soutien de la police. Les agents de police et les jeunes à risque se rencontrent dans un environnement constructif et non conflictuel afin de mieux se comprendre. Plusieurs programmes sont axés sur les arts, le sport, l'éducation, la sécurité, le mentorat et le camping (<http://copsandkids.ca/index.html>).

La police de Victoria a créé la fondation **Victoria Police Youth Foundation** pour les jeunes vulnérables afin de réduire le risque de récidive. La fondation fait appel à des agents de police retraités pour guider des jeunes de 14 à 24 ans qui ont été interpellés par la police. Les programmes individuels sont adaptés aux besoins des jeunes et offerts en partenariat avec des entreprises, industries, syndicats, organismes caritatifs et association sportives.

PRÉSENTATION DU THÈME

En revanche, il faut noter certaines préoccupations concernant les programmes de mentorat, dont une confusion sur les objectifs du programme au sein de la police (jouer au basket-ball plutôt qu'encourager les jeunes à dialoguer), l'articulation entre le mentorat et d'autres programmes de développement social et un manque de consensus sur l'efficacité des programmes de mentorat.

Les agents de police qui s'engagent dans la prévention de la criminalité jouent aussi parfois le rôle de modèles de rôle pour leurs collègues. Les cadres policiers ont la possibilité d'offrir des formations, outils et mesures incitatives pour encourager les agents de police à s'engager en prévention.

Participer à la résolution de conflits

La médiation et la résolution de conflits font souvent partie des initiatives de prévention pour favoriser un soutien et une entente mutuelle, accroître la sécurité dans les écoles, prévenir les actes criminels chez les jeunes, offrir des possibilités d'emploi et assurer une efficacité collective. Plusieurs acteurs contribuent à la médiation et la résolution de conflits dont les autorités locales, les représentants de la justice pénale, les ONG, les enseignants, les jeunes bénévoles, etc. En France, Belgique et Suède par exemple, on reconnaît qu'il y a une corrélation entre les tensions sociales et la délinquance, on reconnaît l'importance de la **médiation sociale** dans la prévention. La médiation sociale permet d'entamer un dialogue ouvert entre les parties opposées, avant qu'un conflit ne survienne.

La police joue un rôle important dans la médiation et la résolution de conflits parce qu'elle est souvent appelée pour prévenir des disputes en cas de nuisance mineure (p.ex. ordures, graffiti, vandalisme), tensions ethniques, conflits entre divers groupes (p.ex. groupes de jeunes ou gangs), conflits intergénérationnels (jeunes et personnes âgées) et situations de crise (p.ex. émeutes et hooliganisme).

L'initiative « **Slum Police Panchayat Community Scheme** » a été mise en place en 2004 à Mumbai en Inde. Elle a pour objectif de surmonter les nombreux défis des services policiers dans les bidonvilles comme la méfiance envers la police, la difficulté d'accès aux bidonvilles en voiture, le manque de ressources humaines et financières pour réduire la criminalité et l'insécurité grandissante.

L'initiative a été entreprise en partenariat avec la police, des ONG (National Slum Dwellers Federation et Mahila Milan) et les résidents des bidonvilles. On reconnaît que la résolution de conflit au niveau local prévient les actes de violence et l'initiative a pour but de changer la relation entre la police et les résidents des bidonvilles. En cas de conflit, les résidents font appel à la police Panchayat, dont les opérations quotidiennes sont supervisées par la police locale.

Un comité de 10 représentants des bidonvilles, composé de 7 femmes et de 3 hommes,

Pour les besoins du document, on définit la résolution de conflit comme un ensemble de processus pour résoudre les conflits entre divers groupes ou générations, en aidant les parties opposées à collaborer pour trouver des solutions et compromis acceptables mutuellement.

Pour plus d'information voir : www.mumbaipolice.org/initiative/initiative_2004.htm

Septième colloque annuel du CIPC, Oslo
Le rôle de la police en prévention de la criminalité

PRÉSENTATION DU THÈME

a été créé pour chaque zone des bidonvilles. Les femmes sont plus nombreuses parce que parce qu'elles sont plus souvent victimes d'actes criminels, comme la violence conjugale. Les bénévoles de la Panchayat n'ont pas d'autorité policière et les conflits sont résolus par le comité, qui examine et consigne soigneusement les détails de chaque cause. De plus, l'initiative permet à la police de collaborer avec des organismes communautaires pour d'autres projets comme la relocalisation de résidents gérée par la communauté et l'assainissement des logements.

La police doit avoir les compétences, la formation et le soutien nécessaire des institutions étant donné sa proximité avec la population et les appels de service qu'elle reçoit. Plusieurs organismes tentent de renforcer les compétences de la police et des communautés pour prévenir et gérer les conflits de manière pacifique. Par exemple, l'Organisation des États américains a mis sur pied des programmes pour renforcer les capacités des institutions gouvernementales et de la société civile et apprendre à ces institutions à dialoguer pour résoudre les conflits dans la paix. Le Conseil de l'Europe a rédigé un guide intitulé *Renouer les liens sociaux – Médiation et justice réparatrice en Europe (2004)*. Le guide décrit les principales caractéristiques de la justice réparatrice, divers modèles et résultats de recherche et des lignes directrices pour la mise en œuvre de programmes, notamment dans des pays d'Europe centrale et orientale.

Il est également important d'aider les communautés à acquérir les compétences nécessaires pour résoudre les conflits qu'elles peuvent avoir avec la police. Même si les techniques de médiation et de résolution de conflits sont importantes, certaines mesures doivent être prises pour remédier aux facteurs économiques et sociaux qui mènent à la frustration et l'aliénation.

Soutenir les victimes

Les victimes d'actes criminels ont souvent besoin de soutien et de soins immédiats, de réconfort et dans certains cas de conseils. Le soutien offert aux victimes renforce la confiance de la population envers la police et encourage les individus à signaler les incidents et trouver le soutien nécessaire. La police peut soutenir les victimes selon différentes modalités :

- Référer les familles et personnes à risque aux organismes communautaires adaptés : services du logement, programme de réadaptation pour personnes alcooliques et toxico-manes, intervention précoce, programmes de soutien aux parents, programmes de consultation pour les survivants d'abus, victimes d'actes criminels et enfants témoins de violence.

Au Québec, Canada, 15 Centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) offrent des services de première ligne aux victimes, familles et témoins d'actes criminels. Les CAVAC collaborent avec la police, le système judiciaire et de santé, le réseau de services sociaux et des organismes communautaires:

- Mettre en place d'un service d'aide aux victimes au sein de la police pour répondre aux besoins des victimes.

Pour plus d'information ou obtenir une copie du guide voir : <http://book.coe.int/EN/ficheouvrage.php?>

PRÉSENTATION DU THÈME

Depuis les années 1990 en France, des intervenants sociaux travaillent avec le service de police et la gendarmerie de grandes villes. Ils offrent aux victimes des services qui ne sont pas offerts par la police. Entre autres, ils assurent la première intervention et le soutien de certaines victimes et servent de liaison entre les victimes et les services sociaux. Au Sierra Leone, la police a mis en place des **unités de soutien aux familles** offrant des services aux victimes d'abus sexuel et de violence familiale. Ces unités ont également pour but de sensibiliser la population à ces actes criminels. Elles sont composées d'agents de police et de travailleurs sociaux et travaillent en collaboration avec les « **Sexual Assault Referral Centres** », qui sont financés par le ministère britannique de Développement international (DFID):

- Encourager la collaboration entre les intervenants chargés de soutien aux victimes et de l'action sociale.

En Tasmanie, Australie, les quatre districts géographiques de la police ont mis en place une équipe responsable de la sécurité des victimes, **Victim Safety Response Team (VSRT)**, offrant plusieurs services aux victimes en situation de crise. Les membres des VSRT travaillent avec d'autres prestataires de services afin d'assurer une intervention coordonnée et intégrée (www.police.tas.gov.au/community/safe-at-home).

Contribuer aux partenariats locaux de prévention de la criminalité

Tel que souligné dans les principes directeurs de l'ONU (2002) sur la prévention du crime, pour assurer des interventions efficaces, les stratégies de prévention devraient être fondées sur des partenariats avec des institutions et ministères du gouvernement, des organismes communautaires, des ONG, des entreprises et la société civile.

La police contribue à l'efficacité des partenariats et des stratégies de prévention du crime en offrant deux types d'information : l'accès aux statistiques sur les actes criminels pour soutenir les efforts locaux de prévention du crime et l'information relative aux interventions réussies parmi et entre les organisations policières.

La prévention du crime doit être fondée sur des renseignements sérieux obtenus au cours des divers stades du **processus de prévention des actes criminels** (diagnostic, élaboration et mise en œuvre d'un plan d'action, suivi et évaluation). La police peut notamment **soumettre des statistiques sur les actes criminels et les évolutions de la criminalité** aux partenaires locaux collaborant au diagnostic et à l'élaboration de plans de sécurité. Cette contribution est importante parce qu'elle donne une idée plus précise de la réalité locale, améliore la qualité des analyses, facilite la prise de décision et permet de cibler les ressources. En Norvège par exemple, la police signale aux compagnies de taxi les zones dans lesquelles des incidents liés à la consommation d'alcool surviennent et sont susceptibles de perturber des files d'attente aux bornes de taxi. Ces renseignements permettent aux compagnies de prendre les mesures nécessaires pour déployer plus de voitures pendant la soirée, embaucher du personnel pour contrôler les files d'attente et prévenir les incidents dans les zones à risque.

Il est également important d'identifier et protéger les renseignements confidentiels (p.ex. renseignements personnels des individus condamnés et libérés de prison), l'information sensible de la police (p.ex. heures de patrouille, identification de sous-sections de quartiers dans lesquels le taux de criminalité est élevé) (Sagant, 2006, p.4).

PRÉSENTATION DU THÈME

Il est parfois difficile dans certains secteurs d'obtenir des statistiques de la police sur les actes criminels en raison par exemple du manque d'expertise technique dans les districts de police pour extraire les données locales, du manque de soutien institutionnel, de l'hésitation de la police à partager les données avec des partenaires inconnus, du manque de confiance établie, absence de protocoles formels ou d'ententes de confidentialité entre les partenaires et méconnaissance des avantages du partage d'information. Bien entendu, ces défis ne concernent pas uniquement la police. Le partage d'information dans les partenariats entre plusieurs services et secteurs nécessite des structures organisationnelles et de gouvernance, ententes alternatives de financement, surveillance et planification à long terme pour assurer le succès des initiatives. Plusieurs outils, stratégies et mécanismes facilitent le partage d'information entre les partenaires impliqués dans une stratégie locale de sécurité.

En Angleterre et au Pays de Galles, l'unité de prévention du crime (Home Office Crime Reduction Unit) a créé une **trousse à outils pour le partage d'information** dans laquelle on retrouve des techniques d'analyse et des pratiques optimales de partage d'information et de renseignements, ainsi que des pratiques efficaces de collecte d'information.

Au Canada, la **codification géographique des renseignements policiers et des analyses sur les quartiers** facilite les initiatives de prévention à Winnipeg, Regina et Montréal.

La ville de Roubaix en France organise des réunions mensuelles entre partenaires pour partager des données importantes soumises par la police locale et nationale, les autorités du transport public et du logement, le système judiciaire et les écoles (Johnson, 2006, p.16).

À Toronto, Canada, l'initiative « **Integrated Community Crisis Response Programme** » fait appel à l'expertise de plusieurs partenaires : Community Housing Corporation, service de police, agences et organismes de communautaires, Neighbourhood Action, Strategic Communications, commissions scolaires, services sociaux et d'urgence, refuges, soutien au logement, santé publique, parcs, foresterie et loisirs. L'initiative a été mise en œuvre dans 13 quartiers de Toronto pour lesquels c'était une priorité à cause du taux d'homicides et d'actes criminels impliquant une arme à feu. Le partage d'information entre les partenaires est crucial dans les premières 72 suivant un incident. Il est également important d'assurer un suivi actif.

La ville britannique de Birmingham utilise COSMOS, un **outil Internet GIS pour la sécurité communautaire**, conçu comme point de contact central pour des agences membres du « Crime and Disorder Reduction Partnership » (CDRP). L'outil permet d'obtenir de l'information de plusieurs agences grâce à des outils interactifs d'interrogation et de cartographie.

Disponible: www.crimereduction.co.uk/toolkits/ui00.htm

Plus d'informations: prevention@ps.gc.ca

Plus d'informations: www.toronto.ca/community_safety/crisis_response.htm

Septième colloque annuel du CIPC, Oslo
Le rôle de la police en prévention de la criminalité

PRÉSENTATION DU THÈME

Il est important que la police, les autorités locales et autres partenaires impliqués dans la prévention du crime aient recours à plusieurs sources de données (p.ex. enquêtes sur la victimisation, autoévaluations, données sur la santé, recours à des services) afin de générer des renseignements de qualité sur les facteurs menant aux actes criminels et à la victimisation.

« Les récits et expériences vécues sont importants pour sensibiliser la police »

(Shearing 1995, in Marks et Goldsmith, 2006, p.162).

La police peut également **soumettre de l'information au sein de l'organisation policière** (patrouilles, enquêtes, chefs de police, etc.)

sur les partenariats réussis dans les services policiers communautaires. Ceci est important pour la culture organisationnelle de la police et permet d'encourager une plus grande rigueur, de meilleures compétences et l'engagement nécessaire pour renforcer les partenariats entre la police et la communauté visant à accroître la sécurité dans les quartiers.

L'évaluation du rendement facilite cette approche et permet d'étudier des indicateurs autres que les *indicateurs traditionnels* comme le taux d'affaires classées, appels de service et baisse du taux d'activité criminelle (Leggett, 2003). Parmi les indicateurs « non-traditionnels » figurent la mobilisation et la participation de la communauté, les programmes de sensibilisation, etc.

De nombreux services de police, en Nouvelle-Zélande, au Chili, en Afrique du sud, en Norvège et en Australie, élaborent ou révisent des mesures pour évaluer le rendement de la police.

Aux États-Unis, le « **Vera Institute for Justice** » mène une étude sur la conception et l'interprétation des enquêtes d'opinion publique sur le rendement de la police. En collaborant avec les services de police de la ville de New York, l'institut tente d'obtenir plus d'informations précises quant à la manière dont le public perçoit la police. Au Canada, le Centre national de prévention du crime soutient le développement d'une trousse de ressource qui permettra aux services de police canadiens, ainsi qu'aux groupes communautaires avec lesquels ils travaillent, d'évaluer les initiatives de résolution de conflit et de prévention de la criminalité.

En Angleterre et au Pays de Galles, le « **Home Office** » et ses associés mettent sur pied une initiative, « **Assessments for Policing and Community Safety** » (APACS), pour élargir la portée du travail de la police et y inclure des éléments importants de sécurité communautaire.

La police contribue également à la prévention de la criminalité locale en **facilitant et en coordonnant la mise en œuvre et la gestion des interventions policières**. Alors que « la famille élargie de la police » (sécurité privée, bénévoles, etc.) peut contribuer à une prévention efficace de la criminalité, la diversité des réseaux de police est parfois trop fragmentée et cloisonnée et, tel que décrit plus haut, cela peut parfois entraîner des résultats problématiques.

Voir Lelandais, L., et Bodson, J. (prochainement). Mesure de la performance policière. Expériences internationales. Montréal : CIPC.

Surveying Citizens about Police, disponible sur le site <http://www.vera.org>

La trousse s'intitule *You Can Do It : A Practical Tool Kit to Evaluating Police and Community Crime Prevention Programs*. Elle a été développée par EDUCON Marketing and Research Systems à Toronto, Ontario, Canada, avec un soutien au projet de la part des services de police de la ville d'Ottawa. Elle est disponible en ligne à l'adresse :

http://www4.ps-sp.gc.ca/en/library/publications/reports/toolkit/toolkit_jrny.html

Comprenant *Association of Chief Police Officers, Association of Police Authorities, the Local Government Association and the Department for Communities and Local Government, the Audit Commission and the Inspectorate of Constabulary*.

Pour plus d'informations, veuillez visiter : <http://police.homeoffice.gov.uk>

PRÉSENTATION DU THÈME

Alors que dans certaines régions du monde, la responsabilité et la transparence de la police posent certaines difficultés, la police publique agit à titre de service public et de ce fait, elle joue un rôle important dans la gouvernance de la sécurité. Les services de police peuvent être des pionniers dans leurs propres organismes en facilitant et en coordonnant les nouvelles initiatives de prévention de la criminalité. Parmi les exemples récents :

Au Nicaragua, dans le cadre du Programme de prévention de la violence chez les jeunes, la police nationale a formé et a travaillé avec 800 jeunes, anciennement membres de gangs de rue, pour les aider à maintenir l'ordre durant les festivités du Jour de l'indépendance (USAID, 2006).

Au Canada, en 2005, l'Association canadienne des chefs de police (ACCP) a reçu un financement du Centre national de la prévention du crime pour créer une coalition d'organismes nationaux, n'étant pas traditionnellement impliqués dans la sécurité communautaire, afin d'accroître la prévention du crime par le biais du développement social.

Cette initiative était auparavant soutenue par la Fédération canadienne des municipalités, l'Association canadienne des associations de police, l'Association canadienne des professionnels de la police. De 2005 à 2007, l'ACCP a élaboré et mis en œuvre une stratégie de sensibilisation du public pour soutenir les approches communautaires de prévention du crime, axées sur le développement social. L'association a également tenu plus tôt cette vitrine nationale pour présenter les initiatives de prévention du crime au Canada. (www.cacp.ca).

La mise en œuvre coordonnée des interventions policières nécessite entre autres une bonne communication entre les différents participants, le respect des domaines de compétences de chacun, un niveau de confiance élevé, une volonté de partager le pouvoir décisionnaire et de reconnaître la prise en charge de l'initiative par ses partenaires.

IV. Conclusions : ce qu'il nous reste à apprendre

Afin d'aider à renforcer l'efficacité des partenariats entre la police et les communautés, un certain nombre de questions de recherche et d'analyse doivent être approfondies :

Que peut-on apprendre des experts en « gestion du changement » sur les meilleurs moyens de créer un nouveau système d'incitatifs et de sanction pour transformer la culture professionnelle de la police ?

De quel type d'appuis et d'outils la police doit-elle disposer pour gérer les services qui lui sont demandés ?

Quelles approches prometteuses permettraient d'inclure des représentants importants du public dans les partenariats entre la police et les communautés, en particulier dans les pays où les citoyens n'ont aucune confiance envers la police ou l'État ?

Les idées, l'expertise et les pratiques que les participants du 7^{ème} colloque annuel ont partagé permettront de dessiner et d'inspirer de nouveaux exemples de partenariats en prévention entre la police et les communautés.

Septième colloque annuel du CIPC, Oslo
Le rôle de la police en prévention de la criminalité

PRÉSENTATION DU THÈME

Références

- Ashcroft, J, Daniel, S., Hart, S. (2004) Evaluating G.R.E.A.T.: A School-Based Gang Prevention Program. US: National Institute of Justice. Retrieved October 15, 2007 from: <http://www.ncjrs.gov/pdffiles1/198604.pdf>
- Azaola, E. (2007). *The Weaknesses of Public Security Forces in Mexico City*. Paper presented at ICPC's Seventh Annual Colloquium on Crime Prevention. November 8- 9th, Oslo, Norway.
- Bayley, D. (2006). *Changing of the Guard. Developing Democratic Police Abroad*. New York: Oxford University Press.
- Brodeur, JP. (Eds). (1998). *How to Recognize Good Policing: Problems and Issues*. Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- Brodeur, JP. (2003). *Les visages de la police. Pratiques et perceptions*. Montreal: Les Presses de l'Université de Montréal.
- Bruinsma, G., & Bernasco, W. (2004). Criminal groups and transnational illegal markets. A more detailed examination on the basis of Social Network Theory. *Crime, Law & Social Change*, 41: 79–94.
- Buvinic, M., Alda, E. & Lamas, J. (2005). *Emphasizing Prevention in Citizen Security. The Inter-American Development Bank's Contribution to Reducing Violence in Latin America and the Caribbean*. Washington DC: IDB. Retrieved September 25, 2007, from <http://www.iadb.org/sds/SOC/publications>
- California Gang Prevention Network (2006). Bulletin No. 1. September. National Council On Crime and Delinquency; National League of Cities, Institute for Youth, Education and Families. United States. www.nlc.org
- Capobianco, L. (2006). *Public-Private Community Action Towards Safety: A Focus on Housing in Disadvantaged Neighbourhoods*. Montreal: ICPC.
- Capobianco, L. (2006). *Community Safety Partnerships 'by' and 'with' Indigenous Peoples*. Montreal: ICPC.
- Chalom, M., Léonard, L., Vanderschuren, F and Vézina, C. (2001). *Urban Safety and Good Governance: The Role of the Police*. Montreal: ICPC
- Coleman, Roy (2005). Surveillance in the city: Primary definition and urban spatial Order. *Crime Media and Culture*, 1(2): 131–148
- Crawford, A. (2006). Fixing Broken Promises? Neighbourhood Wardens and Social Capital. *Urban Studies*, 43 (5/6), 957-976
- Crawford, A. & Lister, S. (2003). The patchwork shape of reassurance policing in England and Wales: Integrated local security quilts or frayed, fragmented and fragile tangled webs? *Policing: An International Journal of Police Strategies & Management*, 27 (3): 413-430.
- Davis, R. A., Henderson, N. A., & Merrick, C. (2003). Community Policing: Variations on the Western

PRÉSENTATION DU THÈME

- Model in the Developing World. *Police Practice and Research*, 4 (3), 285 – 300.
- DIV (2004) Médiation sociale : Du bénévolat à la reconnaissance. Les dossiers ville. Retrieved September 17, 2007 from:
<http://www.ville.gouv.fr/infos/dossiers/médiation-sociale.html>
- Donzelot, J., Mével, C. et A. Wyvekens, (2003). *Faire société. La politique de la ville aux États-Unis et en France*. Paris : Seuil.
- Fisher (1990) D.A.R.E. (DRUG ABUSE RESISTANCE EDUCATION): Perceptions of: Teachers, Principals, and School Resource Officers. A Thesis Submitted to the Faculty of Education of the University of Lethbridge in Partial Fulfilment of the Requirements for the Degree. Retrieved September 17, 2007 from:
http://www.uleth.ca/edu/grad/pdf/thesis_fisher.pdf
- Frühling, H. (Eds). *Calles más seguras : estudios de policía comunitaria en América Latina* (Safer Streets: Studies on Community Policing in Latin America). Inter American Development Bank.
- Frühling, Hugo (Eds). (2006). *El Desafío de la Reforma Policial en America Latina*. Revista Electrónica. AGENDA PÚBLICA. Edición Año V / N° 8
- Galeotti, Mark (Eds.). (2005). *Global Crime Today. The Changing Face of Organized Crime*. London: Routledge
- Gallet, V. (2004). Les «nouvelles fonctions de la sécurité». Under the direction of S. Smeets and C. Tange. Centre de recherche criminologiques, Faculté de droit, Université libre de Bruxelles. Service Public Fédéral Intérieur.
- Geller, William, A. (1998). As a Blade of Grass Cuts Through Stone: Helping Rebuild Urban Neighbourhoods Through Unconventional Police-Community Partnerships. *Crime & Delinquency*, 44 (1), 154-177
- Gray, S. (2006). *Community Safety Workers: An Exploratory Study of Some Emerging Crime Prevention Occupations*. Montreal: ICPC
- Hicks, D., Denat, F., & Arsenault, B. (2000) *Inspiring Police Practices Crime Prevention Partnerships*. Montreal: ICPC
- Holohan, A. (2005). *Networks of Democracy. Lessons from Kosovo, Afghanistan, Iraq and Beyond*. California: Stanford University Press.
- Hudson, B. (2003). *Justice in the Risk Society. Challenging and Re-affirming 'Justice' in Late Modernity*. London: Sage
- ICPC (2005). *Urban Crime Prevention and Youth at Risk: Compendium of Promising Strategies and Programmes from around the World*. Prepared for the 11th UN Congress on Crime Prevention & Criminal Justice. Montreal: ICPC.
- Johnston, E. (2006). Responses of Cities to Insecurity. Background paper prepared for thematic seminar Prague, May 19-20, 2006, EFUS, Paris. Retrieved September 20, 2007, from
http://urbact.eu/fileadmin/corporate/pdf/06_UTS_Prague_preliminary_report_-EN.pdf

PRÉSENTATION DU THÈME

- Jones, T. & Newburn, T. (1995). How big is the private security industry? *Policing in Society* (5)
- Jubb, Nadine & Izumino, W. (2002). Women and Policing in Latin America: A revised Background Paper. Retrieved September 17, 2007 from <http://www.nevusp.org/downloads/down085.pdf>
- Kelling, G. (2005). *Community crime reduction: activating formal and informal control*. In Tilley, N., (Eds.), *Handbook of Crime Prevention and Community Safety*. Cullompton: Willan Publishing.
- Khashu, A., Busch, R., Latif, Z., & Levy, F. (2005). *Building Strong Police- Immigrant Community Relations: Lessons from a New York City Project*. Vera Institute of Justice.
- Lelandais, I., & Bodson, J. (forthcoming). Mesure de la performance policière. Expériences internationales. Montreal : ICPC.
- Lucas, A. (2005). Huddled masses Immigrants in detention. *Punishment and Society*. 7(3): 323–329.
- Lynam, D., Milich, R., Zimmerman, R., Novak, S., Logan, T.K., Martin, C., Leukefeld, C., and Clayton, R. (1999). Project DARE: No Effects at 10-Year Follow-Up. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*. Vol. 67 (4): 590-593
- Marks, Monique & Goldsmith, A. (2006). The state, the people and democratic policing: the case of South Africa. In Wood, J. & Dupont, B. (Eds.), *Democracy and the Governance of Security* (pp.139-164). Cambridge.
- Mazzerole, L., & Ransley, J. (2005). *Third Party Policing*. New York: Cambridge University Press.
- Mitchell, D. (2003). *The Right to the City: Social Justice and the Fight for Public Space*. New York: The Guilford Press.
- Neild, Rachel (2002), Sustaining reform: Democratic policing in Central America, Washington DC, WOLA.
- Ocqueteau, F. (2004). *Polices entre État et marché*. Paris : Presses de sciences politiques.
- Pate, A. M., M., Wycoff, W. G. Skogan, and L. Sherman. (1986), Reducing Fear of Crime in Houston and Newark: A Summary Report. Washington, DC: National Institute of Justice and the Police Foundation.
- Reuland, M. & Margolis, G.J., (2003, November). Police Approaches that Improve the Response to People with Mental Illnesses: A Focus on Victims. *The Police Chief Magazine*. USA : International Association of Chiefs of Police.
- Rosenbaum, D. (1998). The Changing Role of the Police. Assessing the Current Transition to Community Policing. Chapter One in Brodeur, JP., (Eds). *How to Recognize Good Policing: Problems and Issues*. Thousand Oaks, CA: Sage Publications.

PRÉSENTATION DU THÈME

- Rosenbaum, D., Lurigio, A. J., & Davis, R.C., (1998). *The Prevention of Crime: Social and Situational Strategies*. Belmont, United States: Wadsworth.
- Rosenbaum, Dennis (2007). Police Innovation Post 1980: Assessing Effectiveness and Equity Concerns in the Information Technology Era. Montreal: *IPC Review* (1):11-44
- Sagant, Valerie (2006). *Police et partenariats en prévention de la criminalité : élément d'analyse comparée*. Présentation au Colloque de l'Association des directeurs de police du Québec, Gatineau, 6-9 juin 2006.
- Sansfaçon, Daniel (2006). *Police and Prevention: Re-emergence of a Strong Idea?* Montreal: ICPC
- Santos Macdowell, C. (2005). *Women's Police Stations: Gender, Violence, and Justice in Sao Paulo, Brazil*. New York: Palgrave Macmillan
- Scott, M. (2000). *Problem oriented policing: reflections on the first 20 years*. Washington D.C.: US Department of Justice.
- Shaw, M. (2004). *Police, Schools and Crime Prevention: A preliminary review of current practices*. Montreal: ICPC
- Shearing, C. Stenning, P. (Eds) (1981). *Modern Private Security: its growth and implications*.
- Skogan W. et al. (2004) *Community Policing in Chicago, year 10, an evaluation of Chicago's alternative policing strategy*. Chicago: Illinois Criminal Justice Authority.
- Stenning, P. (2006). *Emerging principles for policing in New Zealand - a review of the historical background*. Presented at *Securing the Future. Networked policing in New Zealand*, November 22, 2006. Retrieved September 19th, 2007 from: <http://www.policeact.govt.nz/securing-the-future/STF-Stenning-paper.pdf>
- Thale, G. (2006). *Las pandillas juveniles centroamericanas y las respuestas de «Mano Dura»*.
- Thatcher, D. (2001). "Equity and Community Policing: A New View of Community Partnerships". *Criminal Justice Ethics*, 20 (1), 3-16
- Trojanowicz, Robert C. 1983. "An Evaluation of a Neighborhood Foot Patrol Program." *Journal of Police Science and Administration*, 11, 410-419
- UNODC (2005). 'Strategies and Best practices for Crime Prevention, in particular in relation to rban Areas and Youth at Risk'. Background paper prepared for the Eleventh United Nations ongress on Crime Prevention and Criminal Justice, April 18-25 April 2005, organized by the International Centre for the Prevention of Crime.
- Urbact (2004). *URBACT case studies. Public Reassurance through Active Citizenship*. Retrieved September 18th, 2007 from: www.urbact.eu/fileadmin/subsites/securrency/doc/URBACT_Case_SecurCity_Citizen_Participation_Reassurance-Birmingham.doc

PRÉSENTATION DU THÈME

USAID (2006). Central America and Mexico Gang Assessment. Annex 5: Nicaragua Profile1. retrieved September 24th, 2007 from:
www.usaid.gov/locations/latin_america_caribbean/democracy/nicaragua_profile.pdf

Willis, James J., Matrofski S. D., & Wesiburd D. (2007). Making sense of COMPSTAT: A Theory-Based Analysis of Organizational Change. *Law and Society Review*. 41 (1),147-88

Winford, Stan (2006). A New (Legal) Threat to Public Space: The Rise and Rise of the ASBO. Retrieved on September 19th, 2007 from:
www.fitzroy-legal.org.au/files/A%20New%20Legal%20Threat.pdf

INTRODUCTION et PROGRAMME

INTRODUCTION

LE RÔLE DE LA POLICE DANS LA PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ

Le septième colloque du CIPC sur la prévention de la criminalité sera consacré au rôle que la police peut et doit jouer dans une approche globale et partenariale de la sécurité quotidienne. Les deux journées du colloque permettront d'examiner plus précisément trois thèmes.

Construire des partenariats efficaces avec les services de police pour la sécurité des communautés

Les principes directeurs des Nations Unies dans le domaine de la prévention de la criminalité soulignent les besoins de coopération et de partenariat dans l'action de prévention pour répondre à la diversité des causes de la délinquance et à la multiplicité des acteurs compétents pour y faire face. Cet atelier présentera des exemples récents de partenariats en prévention qui illustrent différents modes de participation des services de police, comme par exemple la police de proximité ou l'usage des nouvelles technologies. Les enseignements retenus et les résultats obtenus seront soulignés. Dans les pays où l'image de la police est plus négative, les participants mettront l'accent sur les moyens d'améliorer les relations entre les différents acteurs et de favoriser une approche partenariale.

Interroger la culture et la structure organisationnelle des services policiers

Il est très important d'identifier les différentes manifestations de résistance au changement dans la culture et la structure organisationnelle des services policiers. Cet atelier examinera dans quelle mesure les services policiers d'aujourd'hui adoptent et intègrent dans leur travail les concepts de prévention et élaborent des actions concertées avec leurs partenaires en vue d'atteindre des objectifs communs. L'atelier mettra aussi en valeur l'importance que devrait avoir la formation en prévention dans le cadre de la formation policière générale.

Mobiliser les résultats de la recherche et de l'expertise policière

Le développement des méthodes de police fondées sur les connaissances, telle que l'approche de résolutions de problèmes, l'action fondée sur le renseignement, la priorisation des « points chauds » ou la mobilisation des communautés rend nécessaire un réexamen par la police de son rôle et de son engagement traditionnel au sein de partenariats locaux de sécurité. Cette évolution soulève également les questions du partage de l'information entre acteurs locaux, du développement de l'expertise dans le domaine de la sécurité de nouveaux intervenants publics et privés et de la définition de nouveaux cadres d'évaluation pour déterminer l'efficacité des méthodes d'action policière.



PROGRAMME

Thon Hotel Opera
Christian Frederiksplass 5
0154 Oslo



Jeudi 8 novembre 2007

- 8 :00 - 8:30 **Inscriptions**
- 9:00 -10:45 **Session d'ouverture** (Traduction simultanée en français et)
Thon Hotel Opera, Salle Flagstad
Astri Aas-Hansen, Secrétaire d'état, Ministère de la justice et de la police, Norvège
Raymonde Dury, Présidente du CIPC
Ingelin Killengreen, Haut Commissaire chargée de la police, Norvège
- 10:30 - 10:45 **Prévention : les partenariats avec la police**
Valérie Sagant, Directrice générale du CIPC
- 10:45 - 11:15 **Pause et exposition**
Thon Hotel Opera, Hall principal, Rez-de-chaussée
Kiosques présentant les Conseils Nationaux de Prévention de la Criminalité de la Scandinavie, le 'Modèle nordique' et d'autres pays.
- 11:15 – 11 :30 Numéro musical norvégien
- 11:30-12 :30 **Allocution principale La police en tant que gardienne de la société civile**
Nils Christie, Professeur de criminologie, Université d'Oslo
(Présentation en anglais, traduction simultanée en français)
- 12.30-14:00 **Déjeuner et exposition**

PROGRAMME

14:00- 16:30

Ateliers

Construire des partenariats efficaces avec les services de police pour la sécurité des communautés	Interroger la culture et la structure organisationnelle des services policiers	Mobiliser les résultats de la recherche et de l'expertise policière
Salle Kvarten	Salle StorKvinten	Salle Flagstad
Rapporteur : Paula Miraglia, Directrice exécutive, Institut latino-américain pour la prévention du délit et le traitement des délinquants (ILANUD), Brésil Animateur : Professeur Jean Paul Brodeur, Université de Montréal, Canada (Traduction simultanée en anglais et français)	Rapporteur : Laura Capobianco, Analyste senior et chargée de projets, CIPC Animateur : Paul Larsson, Professeur, Police University College, Norvège (Traduction simultanée en anglais et français)	Rapporteur : Dr. Clive Harfield, London Metropolitan University Animateur : Paal Christian Balchen, Direction Nationale de la police, Norvège (Traduction simultanée en espagnol, anglais et français)
Conférenciers : Peter St Jean, Professeur adjoint, Département de sociologie, State University of New York at Chicago Erik Nadheim, Directeur, Conseil National de prévention du crime, Norvège Per Svartz, Chef de police, District de Skåne, Suède Erich Marks, Directeur exécutif, Congrès allemand de prévention de la criminalité	Conférenciers : Jorgen Illum, Chef de police, District Østjylland, Danemark Représentant de la police, Belgique Barbara Holtmann, gestionnaire principale, Conseil de Recherche Scientifique et Industrielle (CSIR), Afrique du Sud Christelle Chichignoud, Institut Géopolitique de France Sohail Husain, Directeur, <i>Analytica Consulting Services</i>, Royaume-Uni	Conférenciers : Frédéric Ocqueteau, Centre d'Études et de Recherches de Science Administrative (CERSA), France Mariano Ciarfardini, Vice-Ministre, Ministère de la Justice et des droits de l'homme, Argentine John Graham, Directeur, Police Foundation, Londres

16:30-16:45

Pause

16:45-17:30

Recommandations des ateliers

Thon Hotel Opera, Salle Flagstad

Sous la présidence de **Tor Tanke Holm**, Direction Nationale de la police de Norvège et les trois rapporteurs des ateliers : **Paula Miraglia**, **Laura Capobianco** et **Clive Harfield**

19:00

Dîner officiel

Restaurant Ekebergrestauranten
Kongsveien 15, 0193 Oslo

Septième colloque annuel du CIPC, Oslo
Le rôle de la police en prévention de la criminalité

Vendredi 9 novembre 2007

8.00- 8 :30

Inscriptions

8:30 – 8:45

Session d'ouverture : (Présentation en anglais, traduction simultanée en français)
Thon Hotel opera, salle Flagstad

Présentation initiale :

Kjellbjørg Lunde, Présidente du Conseil National de la prévention du crime, Norvège

Partenariat pour la prévention de la criminalité: le modèle des pays Nordiques

8:45-9:45

Allocution principale

Jean Paul Brodeur, Directeur du Centre international de criminologie comparée, Université de Montréal

Confiance et autorité dans l'action policière

(Présentation en français, traduction simultanée en anglais)

9:45 – 10:15

Pause et exposition

PROGRAMME

10:15 – 12:15

Ateliers

Construire des partenariats efficaces avec les services de police pour la sécurité des communautés	Interroger la culture et la structure organisationnelle des services policiers	Mobiliser les résultats de la recherche et de l'expertise policière
Salle Flagstad	Salle StorKvinten	Salle Kvarten
Rapporteur : Yves Van de Vloet , Directeur de police, Bruxelles-Capitale-Ixelles, Belgique Animateur : Professeur Jean Paul Brodeur (Traduction simultanée en anglais, espagnol et français)	Rapporteur : Mzwandile Petros , Commissaire Provincial, Service de Police de l'Afrique du Sud Animateur : Paul Larsson , Professeur, Police University College (Traduction simultanée en français, anglais et espagnol)	Rapporteur : Claude Dauphin , Vice-Président du Comité exécutif, Ville de Montréal, Québec, Canada Animateur : Paal Christian Balchen , Chef de police adjoint Direction Nationale de la police, Norvège (Traduction simultanée en anglais et français)
Conférenciers : Egil Olli , Président du Parlement Saami, Norvège Chantal Bernier , Sous-ministre associée, Sécurité Publique, Canada Javiera Blanco , Sous-Secrétaire, Carabineros, Chili Samwel Lyimo , Dar es Salaam, Tanzania	Conférenciers : Cecilia MacDowell Santos , Professeure associée de Sociologie, Université de San Francisco et Chercheure au Centre d'études sociales, Université de Coimbra, Portugal. Elena Azaola , Institut of Sécurité et Démocratie, INSYDE, Mexique	Conférenciers : Miklós Ligeti , Conseiller légal, Ministère de la justice et des forces de l'ordre, Département de la prévention de la criminalité Jerry Ratcliffe , Professeur associé, Université Temple, Philadelphie, Etats-Unis d'Amérique Wenche Bauge Helle , District de police d'Hordaland, Norvège Arno Lamoer , Commissaire, Service de Police d'Afrique du Sud

12:15– 13:15

Déjeuner

13:15 – 15:00 **Tables rondes concurrentes**

Les trois tables rondes permettront de formuler des recommandations concrètes pour les décideurs publics, les organisations policières, les intervenants en prévention de la criminalité et les organisations internationales qui soutiennent le développement urbain, la prévention de la criminalité et la police communautaire.

La première table ronde sur la coopération internationale et les programmes d'assistance technique portera sur les **programmes de réforme de la police** dans les pays et régions en conflit ou post-conflit. Implanter les modèles de police communautaire, améliorer l'efficacité et la capacité des organisations policières et restaurer la confiance de la population constituent des défis importants dans les pays déstabilisés par la violence, une guerre civile ou internationale. Cette table réunira des représentants d'agences de coopération bilatérale ou multilatérale, ainsi que des organisations internationales qui fournissent de l'assistance technique, pour envisager les moyens d'intégrer la prévention de la criminalité au sein des programmes de réformes de la police. De surcroît, il sera recherché comment favoriser l'articulation entre les services de police et les autres acteurs locaux de la prévention.

La deuxième table ronde sur la coopération internationale et les programmes d'assistance technique portera plus largement sur la **prévention et la sécurité quotidienne** dans ces mêmes pays et régions en conflit ou post-conflit. La coopération internationale se concentre souvent sur la réforme des institutions policières ou judiciaires, mais développer une approche plus globale est également essentiel. Dans le cadre du travail général d'assistance, il est important de développer des moyens et stratégies de prévention appropriés. Cette table regroupera les représentants d'agences de coopération bilatérale, d'organisations internationales et des bénéficiaires de l'assistance technique. Ils tenteront d'identifier des approches communes qui peuvent être utilisées pour promouvoir des partenariats en prévention, en lien avec la police communautaire.

Ces deux tables rondes rechercheront les moyens d'améliorer la coopération et la coordination entre les agences internationales au travers des programmes mis en œuvre par les autorités locales, les services de police et la population.

La troisième table ronde, le **Forum des villes**, permettra aux gouvernements locaux et aux associations de villes de discuter des rôles et synergies entre eux et les services de police dans le domaine de la prévention de la criminalité. Selon les pays, la police locale relève de différents niveaux de compétence (national, provincial, régional ou local). Toutefois, le rôle des autorités locales dans la définition de la mission, l'organisation et le déploiement des forces policières est souvent l'objet de débats, voire de désaccords ou d'incompréhensions. Le forum présentera le point de vue des autorités locales concernant **le renforcement du dialogue et la définition d'objectifs communs avec les services de police, dans le domaine de la prévention**.

PROGRAMME

Coopération internationale en réforme policière : Un regard sur la prévention	Coopération internationale en prévention et en sécurité quotidienne	Forum des villes
Salle Kvarten	Salle StorKvinten	Salle Flagstad
Modérateur: Tor Tanke Holm, Direction Nationale de la Police, Norvège Rapporteur : Laura Capobianco, Analyste et chargée de projet, CIPC (Traduction simultanée en anglais et français) Conférenciers Mark Downes, OCDE – Organisation de la coopération et du développement économique Sohail Husain, Directeur, <i>Analytica Consulting Services</i>, Royaume-Uni Doug Coates, Directeur, Sous-direction des missions de paix internationales, Gendarmerie royale du Canada Jean Côté, Directeur adjoint, relations internationales et protocole, Sûreté du Québec	Modérateur : Margaret Shaw, Directrice de l'analyse et de l'échange, CIPC (Traduction simultanée en anglais, français et espagnol) Conférenciers Slawomir Redo, Bureau des Nations Unies sur les Drogues et la Criminalité (UNODC) Per Joar Nalsund, Gestionnaire de projet, Projet Police Communautaire (JUNO 4) en Serbie et Nikac Zeljko, Serbie Gregory Sloane-Seale, Coordonnateur de projet Programme de sécurité citoyenne, Trinidad et Tobago Serge Armand Yapo, UNDP	Modérateur: Serges Bruneau, Directeur des programmes, CIPC (Traduction simultanée en anglais, français et espagnol) Conférenciers Juma Assiago, Expert en sécurité urbaine, Programme pour des villes plus sûres, ONU Habitat Clifford Johnson, Directeur exécutif, <i>National League of Cities</i>, États-Unis d'Amérique Claude Carignan, Maire, St-Eustache et Président du comité de Sécurité publique, Union des Municipalités du Québec, Canada Christophe Caresche, membre du parlement, premier adjoint au maire, 18^{ème} arrondissement, ville de Paris, France Ove Kristoffersen, Ville d'Oslo

15:00 – 15:30

Recommandations des ateliers

Valérie Sagant, Directrice générale, CIPC

Les trois rapporteurs des ateliers rendront compte des débats

15 :30-16 :00

Recommandations des tables rondes

Coopération internationale :

Tor Tanke Holm, Direction nationale de la police, Norvège, **Margaret Shaw**, CIPC

Forum des villes

Patrice Allard, Développement social, ville de Montréal

16 :00-16 :15

Conclusions

Valérie Sagant, Directrice générale du CIPC

Septième colloque annuel du CIPC, Oslo
Le rôle de la police en prévention de la criminalité

PRÉSENTATIONS INITIALES

MOTS DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DU CIPC

Valérie Sagant

Directrice générale, Centre international pour la prévention de la criminalité

Valérie Sagant est magistrate française. Diplômée de l'Institut des sciences politiques de Paris et nommée juge d'instruction à sa sortie de l'École Nationale de la magistrature, elle a par la suite été affectée au ministère de la justice, chargée de la politique de prévention, de l'aide aux victimes d'infractions et de la toxicomanie. Elle a consacré les quatre années suivantes au Ministère de la ville, chargée des questions de prévention de la délinquance (médiation sociale et culturelle, police et justice de proximité, partenariats locaux...). Finalement, elle a dirigé pendant trois ans, la sous direction de l'expertise et des relations internationales du ministère de la justice. Mme SAGANT a rejoint le CIPC en septembre 2005 et a été nommée Directrice générale en novembre 2005.



Partenariats avec la police en prévention

Par Valérie Sagant, directrice générale, CIPC

Le Centre international pour la prévention de la criminalité (CIPC) est chargé de développer les échanges à l'échelle internationale concernant exclusivement le domaine de la prévention. Ce domaine est large : prévention précoce, prévention par le développement social, prévention ciblée vers des populations vulnérables ou sur des situations « à risque », prévention situationnelle, prévention de la récidive... Les échanges portent tout autant sur les résultats des recherches universitaires et scientifiques que sur les pratiques ou les politiques et stratégies mises en place par les gouvernements, nationaux, régionaux ou locaux et les organisations non gouvernementales.

Notre colloque annuel 2007 est accueilli par la Norvège et plus particulièrement le *Police Directorate*, avec le soutien du Centre National pour la Prévention, le *KRAD* et traite du **rôle de la police en prévention**.

Des situations très contrastées à l'échelle internationale :

Bien que le CIPC ait vocation à comparer les situations à l'échelle internationale et à rechercher les éléments de pratique et de politiques transposables, il n'est pas envisageable de prétendre que toutes les polices du monde rencontrent les mêmes difficultés en matière de prévention. **Une grande variété de situations se présente, y compris au sein d'un même ensemble géographique voire d'un même pays.**

De nombreux pays, d'Amérique centrale, d'Amérique du Sud, des Caraïbes, d'Afrique subsaharienne, mais aussi d'Europe balkanique et de l'Est ou du Pacifique doivent faire face à des **situations de crises ou de post-conflits internes** (guerres civiles, confrontations de groupes de population, terrorisme...) qui fragilisent bien évidemment leur structure de gouvernance et

Septième colloque annuel du CIPC, Oslo

Le rôle de la police en prévention de la criminalité

MOTS DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DU CIPC

créent un climat de violence. Dans les pays stables politiquement, le **niveau de la criminalité et surtout des violences contre les personnes** (homicides, agressions physiques et sexuelles, violences de tous ordres) varie considérablement d'un pays à l'autre. Ainsi, le nombre d'homicides pour 100.000 habitants varie dans une proportion de 1 à 60 selon les pays, pour ne retenir que cet indicateur..

Les **structures des services** diffèrent également. Polices nationales et centralisées en Italie, en France, au Sénégal et dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest par exemple et polices municipales au Canada et dans de nombreux pays « anglo-saxons ». La **militarisation de certaines forces de police** représente un autre enjeu particulièrement présent en Amérique latine.

Le **niveau de confiance de la population** dans ses services de police varie considérablement et ne recoupe pas les catégories géographiques ni socio-économiques. La défiance et les difficultés de dialogue entre population et représentants de l'ordre, les soupçons de corruption, la violence dans les modes d'intervention de certaines polices se rencontrent sur tous les continents. **La demande de sécurité quotidienne et le sentiment d'insécurité** constituent des enjeux politiques majeurs dans de nombreux pays occidentaux et semblent se développer dans des pays connaissant une forte urbanisation, souvent indépendamment du niveau de criminalité constatée.

Parmi cette grande diversité, certaines questions clés sont récurrentes.

Un rôle prépondérant mais difficile :

La police est vue dans une majorité de pays comme un acteur essentiel non seulement de la lutte contre le crime, mais aussi de la prévention de la criminalité et au-delà, de la sécurité quotidienne (*community safety*). Pourtant, malgré plusieurs décennies, voire plus dans quelques pays, d'histoire en matière de prévention, on continue de s'interroger sur le rôle que la police peut y jouer et les moyens à mettre en oeuvre.

Majoritairement, le **rôle de la police en prévention** consiste en un objectif de visibilité - les policiers doivent être vus dans les rues - et en des dispositifs d'information sur les mesures permettant d'éviter d'être victimes d'infractions (« pensez à fermer à clef votre voiture », « ne laissez pas d'ordinateur apparent »...). S'agissant de la **sécurité quotidienne, *community safety***, une première mise en œuvre consiste bien souvent à inciter les citoyens à dénoncer aux services de police les faits dont ils sont témoins. Ainsi, de nombreuses initiatives ont vu le jour autour de l'idée et des méthodes de *crime stopper*. Enfin, la **police communautaire**, considérée comme un des piliers de l'action de la prévention de la police, malgré des années de théorisation et de mise en pratique, demeure encore largement perçue comme inachevée, inappliquée, se heurtant à des résistances ou ne permettant pas d'atteindre les résultats voulus.

Ce sont ces questions que nous voulons aborder au cours du colloque. **La police peut agir en prévention selon différentes modalités**, nous en avons présenté quelques unes dans le document introduisant le colloque. Mais, cette diversification complexifie considérablement le métier de policier auquel il est demandé de faire respecter la loi tout en adoptant une attitude conciliatrice visant à l'apaisement des conflits, de soutenir les victimes, tout en étant ouvert à

MOTS DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DU CIPC

l'égard des auteurs, de s'intégrer à son environnement – à la communauté dans laquelle il exerce- tout en demeurant vigilant concernant les agissements de ses membres.

À ces interrogations relatives aux missions, s'ajoutent des questions concernant les moyens de les mettre en œuvre : formation des policiers, techniques policières nouvelles, et surtout, modalités de partenariat avec d'autres acteurs de la sécurité. L'échange d'informations entre services et intervenants – police, travailleurs sociaux, soignants, membres de la communauté scolaire...- soulève des questions de déontologie. La définition commune d'objectifs se heurte aux particularismes de chaque organisation. Les actions de terrain concertées sont ralenties par la prégnance des différences entre cultures professionnelles.

Il ne s'agit pas de dépeindre ici un noir tableau de la situation, mais de s'engager dans des débats concrets concernant des problèmes qu'il ne faut pas masquer. C'est l'objectif de ce 7^{ème} colloque du CIPC. Nous partageons avec nos hôtes norvégiens le souhait d'aborder sans tabou l'ensemble des questions. Le colloque est organisé autour de deux interventions scientifiques principales qui seront prononcées par M. Nils CHRISTIE et M. Jean-Paul BRODEUR. Les ateliers proposent d'examiner le partenariat, la culture policière et l'action « fondée sur la connaissance » (*knowledge based policing*). Enfin, nous avons voulu approfondir, sous la forme de tables rondes le rôle des villes et leur perception du travail de la police, ainsi que les coopérations internationales mises en œuvre dans ces domaines. L'ensemble de ces travaux a vocation à nous permettre d'identifier des recommandations pour l'action qui, si elles ne sont pas applicables en l'état dans nos différentes communautés, doivent au moins être inspirantes.

Je nous souhaite de fructueux travaux.

Kjellbjørg Lunde

Présidente, Conseil national de prévention du crime (KRÅD)

Madame Kjellbjørg Lunde est née en 1944. Sa formation universitaire est en éducation, avec une spécialisation en pédagogie. Elle a été enseignante à l'Université d'Oslo avant de devenir membre du Parlement norvégien en 1981. Elle a été membre du Parlement pendant quatre périodes, jusqu'en 1997.

Elle est maintenant directrice de l'éducation pour le comté de Hordaland, dans l'ouest du pays. Elle est également directrice nationale pour l'éducation dans les prisons. Kjellbjørg Lunde est présidente du Conseil National de Prévention du Crime de la Norvège depuis 2002. Récemment, elle a été nommée coordonnatrice de la Commission du gouvernement sur l'accès à l'information.



Résumé: Partenariat en prévention de la criminalité: le modèle nordique

Le Conseil National de Prévention du Crime de la Norvège (KRÅD), fondé en 1980, a été inspiré par des organismes similaires qui existaient déjà au Danemark et en Suède. Le KRÅD représente l'entité gouvernementale ayant une expertise dans la matière au sein du système judiciaire. En ce sens, il constitue une agence publique sous l'égide du Ministère de la Justice. Nonobstant, cette instance est libre de choisir ses dossiers prioritaires et le type de conseils qu'elle veut dispenser. Dans le cadre de son mandat, il ne peut être ordonné au Conseil d'aller dans une direction ou une autre. Le public cible du KRÅD est composé de décideurs, des employés de système judiciaire, des travailleurs terrain en prévention de la criminalité, et du grand public ayant un intérêt ou un besoin des connaissances que le conseil génère. Le KRÅD a des liens avec des instances publiques homologues dans la plupart des pays Nordiques; le Danemark, la Suède et la Finlande – l'Islande ayant choisi de réaliser son travail de prévention à partir du Ministère de la Justice.

Les pays Nordiques sont connus pour leur important secteur public, où se retrouvent des régimes d'aide sociale bien développés, qui disposent d'importants budgets. Malgré le fait que l'expansion de l'aide sociale est une fin en elle-même, et non un moyen de prévenir la criminalité, nous pouvons affirmer que la prévention sociale du crime est devenue une priorité élevée pour le travail social quotidien et pour les travaux scolaires des écoles Nordiques. Le modèle norvégien peut être défini du point de vue de la prévention du crime, en ce qui a trait au système judiciaire, le secteur sociopolitique, le développement des enfants et de la jeunesse. Le modèle Nordique, pour sa part, se caractérise par la création de liens très importants vers certains secteurs à l'extérieur du système judiciaire, équilibrant ainsi les interventions de prévention sociale et de prévention situationnelle.

Les pays Nordiques considèrent les politiques sociales en tant qu'une fin en elles-mêmes – et non pas des moyens de prévention de la criminalité. Ceci-dit, la réduction des inégalités, la protection des personnes vulnérables, et la promotion d'opportunités d'éducation et d'emploi font en sorte que les taux de criminalité demeurent relativement bas.

PRÉSENTATIONS INITIALES

PARTENARIATS POUR LA PRÉVENTION DU CRIME : LE MODÈLE NORDIQUE

Par Kjellbjørg Lunde, Présidente, Conseil national pour la prévention du crime, Norvège

Chers amis et collègues du domaine de la prévention du crime,

C'est un honneur pour moi, en tant que présidente du Conseil norvégien pour la prévention du crime (KRÅD), d'ouvrir la deuxième journée du colloque annuel du CIPC. Je crois fermement qu'il est possible de combattre le crime. Mais nous ne pouvons réussir qu'en collaboration; une collaboration entre les professions, entre les organismes entre les secteurs public et privé – et une collaboration entre nations.

Mais si nous voulons vraiment réussir, il faut que les autorités économiques et politiques aient la volonté de bâtir une société sans pauvreté. Dans un contexte de mondialisation, le travail de prévention du crime doit aussi être effectué grâce à une coopération internationale. Cet organisme et ce colloque sont de bons exemples de la façon dont il faut procéder.

Je ne sais pas quelle impression vous donnent les Norvégiens. Nous vivons dans un petit pays. Nous avons un faible taux de criminalité. Nous avons la fortune imméritée de disposer de ressources énergétiques sous forme de pétrole et de gaz naturel, ce qui nous assure une prospérité économique. Toutes ces raisons peuvent nous monter à la tête. C'est pourquoi il nous est toujours utile de rencontrer des gens d'autres pays. Des occasions comme celle-ci nous rappellent combien nous pouvons apprendre de la collaboration avec les autres et de leur expérience.

KRÅD existe maintenant depuis 1980 et s'est inspiré d'organismes présents au Danemark et en Suède. KRÅD fonctionne en tant qu'organisme d'expertise du Gouvernement norvégien au sein du système judiciaire. Il fonctionne sous l'autorité du Ministère de la justice, mais le conseil est libre et indépendant dans sa sélection de sujets auxquels il faut accorder une priorité et dans les conseils qu'il décide de prodiguer. Il ne peut être administré par une instance supérieure dans la mesure où il agit dans les limites de son mandat. Les groupes cibles du Conseil sont les décideurs et les employés du système judiciaire, de même que les travailleurs affectés à la prévention du crime et les membres de la société qui ont un intérêt et des besoins concernant les connaissances dont nous disposons.

KRÅD est maintenant jumelé à des organismes apparentés dans les pays nordiques : le Danemark, la Suède et la Finlande (à l'exception de l'Islande qui a choisi d'organiser son travail de prévention du crime sous l'autorité de son Ministère de la justice).

Les pays nordiques se caractérisent par un secteur public relativement étendu, un important système d'aide sociale entraînant des dépenses publiques élevées. Bien que l'implantation d'un système d'aide sociale ait été une fin en soi, et non une façon de prévenir la criminalité, il n'est pas exagéré de déclarer que la prévention du crime est une priorité pour les pays nordiques dans leur politique en matière de travail social et d'éducation.

Le modèle nordique peut se décrire en fonction du point de vue de la prévention du crime, en ce qui concerne le système judiciaire, le domaine sociopolitique, les politiques à l'égard de l'enfance et de la jeunesse et les perspectives de la criminalité. Le modèle nordique est caractérisé par une forte affiliation aux domaines extérieurs au système judiciaire et l'équilibre entre les mesures sociales et la prévention situationnelle.

Septième colloque annuel du CIPC, Oslo

Le rôle de la police en prévention de la criminalité

PRÉSENTATIONS INITIALES

Comme je l'ai mentionné, les pays nordiques considèrent les mesures sociales comme une fin en soi – et non en tant que moyen spécifiquement destiné à prévenir la criminalité. Mais la faible disparité des différences sociales, la lutte à la marginalisation, l'appui des personnes socialement vulnérables et les garanties d'égalités des chances en matière d'éducation contribuent à affaiblir le taux de criminalité. La même chose s'applique au milieu carcéral. Après une longue carrière au Parlement norvégien, je suis maintenant directrice d'un système d'éducation dans l'une des régions de la Norvège, le Hordaland, où est située la deuxième ville en importance au pays, Bergen. À ce titre, je suis aussi responsable du système d'éducation pour toutes les prisons norvégiennes. C'est un domaine de préoccupation pour les dirigeants de prisons dans tous les pays nordiques depuis longtemps.

La Norvège et les autres pays nordiques, ainsi que d'anciens et nouveaux membres de l'UE travaillent en collaboration afin d'élaborer des modèles éducationnels pour ce groupe de personnes. Plusieurs projets ont été financés par la Commission. L'un des plus prometteurs est un projet de collaboration visant à développer des compétences informatiques afin d'augmenter l'efficacité du système éducatif. Les prisonniers d'un pays incarcérés dans un autre peuvent suivre le programme éducationnel de leur pays d'origine et, suite à leur libération, poursuivre ainsi leur éducation. Cela peut soulever des questions concernant la sécurité, mais nous les résoudrons bientôt. Lorsque nous agissons en ce sens, les détenus pourront mieux prendre part à un programme récréatif qu'ils ne le sont en mesure en ce moment. Ce programme sera conforme à la Déclaration européenne des droits de la personne.

Dans le système carcéral norvégien, nous travaillons dans le cadre d'un modèle « d'importation ». Cela signifie que les détenus obtiennent différents services de la part de la société civile hors de la prison; que ce soit en matière d'éducation, de soins de santé, d'aide sociale, du marché du travail ou du système social. Même les bibliothèques de la prison sont desservies par des bibliothèques hors de l'enceinte. Le gouvernement national s'attend à ce que les différents services travaillent en collaboration et l'administration de la prison doit en assurer la coordination. C'est là un facteur clé pour une réhabilitation réussie et une réintégration à la société. Chaque détenu a le droit à une planification personnalisée alors qu'il purge une peine. Cette planification doit embrasser tous les domaines importants pour la réussite individuelle de la réhabilitation.

Nous savons tous que la criminalité ne tombe pas du ciel. Elle ne pousse pas non plus au sol. La criminalité a ses causes. En tant que société, nous devons favoriser la sécurité dans la mesure où nous pouvons aider les détenus à sortir de leur carrière criminelle. Si nous parvenons à atteindre ce but, nous avons de meilleures chances d'effectuer le travail après la libération. C'est là que l'éducation s'avère décisive. Mais l'éducation ne fait pas qu'accroître les chances de se trouver du travail. C'est aussi un excellent moyen d'améliorer l'estime de soi. Nous en savons beaucoup sur la population carcérale; il s'agit surtout de jeunes hommes. Ils ont éprouvé des difficultés à l'école, ce qui les a conduits à des problèmes d'alphabétisation et ainsi à se trouver du travail après la scolarité. Cela entraîne à son tour des problèmes financiers. Ils frôlent alors dangereusement la toxicomanie et les autres formes de criminalité.

L'éducation permet de briser ce cercle vicieux. Je suis heureuse que tous les pays nordiques s'entendent à cet égard. Nous mettons nos connaissances en application de façons légèrement différentes. Mais nous partageons tous l'objectif de mieux équiper la personne afin de se sortir de la criminalité suite à sa libération qu'elle ne l'était avant son incarcération. Nous avons encore une distance à parcourir avant d'atteindre notre objectif.

PRÉSENTATIONS INITIALES

L'un des sujets brûlants d'actualité en matière de criminologie norvégienne cette année fut le débat entourant la criminalisation du fait de payer pour obtenir des services sexuels. Dans tous les pays nordiques, il est criminel d'obtenir des services sexuels contre rémunération d'une personne âgée de moins de 18 ans. Le Gouvernement norvégien est formé de la coalition de trois partis. Tous ces partis s'entendent pour prononcer une interdiction dans la foulée de ce que le Gouvernement suédois a voté en 1999. Cela implique que d'ici peu, une interdiction d'obtenir des services sexuels contre rémunération sera prononcée, peu importe l'âge.

En Finlande, il est interdit d'obtenir des services sexuels d'une personne victime de la traite de personnes. À ma connaissance, ni le Danemark ni l'Islande n'ont l'intention de légiférer en cette matière.

Les pays nordiques sont depuis quelques années la cible de la traite de personnes. La traite de personnes constitue un abus des droits de la personne et de la dignité humaine. Nous ne demeurerons pas inactifs relativement à la recrudescence de la traite de personnes, plus particulièrement des femmes et des enfants, qui est en voie de devenir une traite d'esclaves des temps modernes. Le Gouvernement norvégien a présenté un nouveau plan d'action comprenant des mesures plus sévères et mieux adaptées à notre époque. Le but principal est de combattre toute forme de commerce d'êtres humains, à l'échelle nationale et internationale grâce à des mesures qui vont :

- Limiter le recrutement et la demande

- Assurer aux victimes une aide et une protection appropriées

- Assurer que les enfants, victimes de la traite de personnes, reçoivent les services de suivi appropriés,

- Assurer une dénonciation et une poursuite plus efficaces des trafiquants d'êtres humains

- Favoriser l'acquisition de connaissances et une coopération interdisciplinaire plus efficace

- Renforcer la structure et la coopération internationales

KRÅD a, en conformité avec son mandat, mis l'accent sur les victimes mineures de la traite de personnes. Je suis heureuse de vous annoncer que nous comptons plusieurs collaborateurs dans ce combat comme le gouvernement, le protecteur de la jeunesse et des O.N.G. telles Save the Childrens entre autres. Le plan d'action du gouvernement contient 37 mesures, certaines destinées à poursuivre ou à renforcer le travail qui est commencé. Le plan sera appliqué jusqu'à 2009. Si vous êtes intéressés à y participer, vous trouverez un exposé en anglais à la page d'accueil du Ministère norvégien de la justice.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite bonne chance en cette deuxième journée de colloque. Je tiens à remercier le CIPC d'avoir permis à la Norvège d'accueillir un événement aussi important. Je remercie également la direction de la Police norvégienne pour tout le travail qu'ils ont accompli afin de faire de cet événement un succès et de permettre à mon organisme, le KRÅD d'y prendre part.

Je vous souhaite un bon retour vers votre pays à la fin de congrès. J'espère que vous avez appris des choses importantes, que vous avez fait d'intéressantes connaissances et que vous garderez un bon souvenir de la Norvège et des Norvégiens.

Merci !

Septième colloque annuel du CIPC, Oslo
Le rôle de la police en prévention de la criminalité

ALLOCUTIONS PRINCIPALES

ALLOCUTIONS PRINCIPALES

Dr Nils Christie
Professeur de criminologie, Faculté de droit,
Université d'Oslo

Nils Christie est professeur au Département de criminologie de la Faculté de droit de l'Université d'Oslo. Il a enseigné au sein de plusieurs universités européennes et nord-américaines. Il a publié de nombreux livres, certains ayant fait l'objet de plusieurs traductions.



***Note:** Le texte suivant est publié dans sa version originale, en anglais.*

Police as a guardian of civil society

Par Nils Christie, Professor of Criminology, University of Oslo

Dear participants,

For some of you, this is your first visit to this country. I will abuse this opportunity by building up the first part of my presentation as an introduction to Norway. It will be an introduction to the country by an inbreed, - a social researcher who has lived long in his land, who is fond of it, but also looks with considerable concern at present developments. Other Norwegians here, or Scandinavians, might disagree and also dislike what I am to say. They will certainly tell you, today or later, where and why I have gone wrong.

The dangerous affluence

But they will agree on my first point, which is undisputable: Measured in money and material belongings, this is one of the most affluent countries on the globe. We swim in oil, we have no monetary debt to foreign countries, on the contrary, the state has an enormous fortune in foreign stocks, we have a low level of unemployment, we have to a large extent free education and free access to health services. And we have a good system of pensions when bad health or old age might kick us out of the work force.

So far, so good. Measured in the type of capital called money and property, we are on the top.

So, what are the troubles?

They relate to our affluence. Each time the super rich take an extra bite of what once was seen as the common property, the base for solidarity gets a blow. Within a short period, Norway has been converted into much more of a class society. Not completely, but the rich have multiplied and become unbelievably rich, the middle class have increased in numbers, but become dissatisfied by not reaching the level of affluence of the super-rich.

Septième colloque annuel du CIPC, Oslo
Le rôle de la police en prévention de la criminalité

ALLOCUTIONS PRINCIPALES

The poor are as poor as ever, but now in a poverty more strongly felt in the sunshine of the beaming affluence.

In addition comes that money often will dissolve social relations. Rich people might think they can buy social life and security and forget about kinship and friends. And the rich ones will also have power to destroy labour and living conditions for poor people so these lose most of their social capital. Money has destructive potentialities in any society.

Consequences for crime control

It is elementary criminology that all this has consequences for what we are here to prevent.

Table 1 gives you the picture of the total number of prisoners in Norway from 1960 to 2007. As in all industrialized countries, prison figures are increasing also in Norway. The prison population has more than doubled since 1960, from 1572 in 1960, which meant 44 per 100 000 inhabitants, to more than 3 500 or 75 per 100 000 inhabitants just now. The number of crimes reported to the police has increased from more than 20 000 a year to close to 300 000 these years of continuously increased wealth. The blessing of affluence!

Bad. But not yet a catastrophe. We are, everywhere in Scandinavia, still below 80 prisoners per 100 000 inhabitants. Iceland is down to 36. We have not reached the level of England and Wales with 148 per 100 000, or the much higher figures in Eastern Europe with Russia at the very top in Europe with 628 prisoners per 100 000. The General Director of the Russian system, Yuri Kalinin, is giving a lecture here in Oslo tomorrow. I hope he will describe the last developments in his country. The US situation is well known. At present they have 750 per 100 according to the International Centre for Prison Studies in London.

We are below 80 per 100 000. Bad, but why is it not even worse? I think it is because we still have preserved some basic elements of our welfare systems. Just as Canada, who impressively enough is able to keep their prison population at 107 per 100 000, even so with the US tradition of penal excesses just across the border. We strive to remain inclusive societies.

The society of sharks

But this is an uphill struggle. Welfare states are endangered species these days. They are particularly threatened by the thinking behind the one-dimensional society, a society that place money above all other values. The market place in our supposedly free competitive economy is not exactly idyllic in form and content. Free competition is a freedom to win, to win all, and let others – persons, social systems, or neighbourhoods, loose all. It is supposed to be to the advantage to us all, in the long run. The business-tycoons that so many hail are not by necessity the best teachers in general ethics of an inclusive sort. The society of sharks, is what Elliot Currie calls our societies in a classical article in *Theoretical Criminology* (1997).

With market economy, Currie has a broad concept in mind. He thinks of “the spread of a civilization in which the pursuit of personal economic gain becomes increasingly the dominant organizing principle of social life; a social formation in which market principles, instead of being confined to some parts of the economy, and appropriately buffered and restrained by other social institutions and norms, come to suffuse the whole social fabric – and to undercut and overwhelm other principles that have historically sustained individuals, families and communities.”

ALLOCUTIONS PRINCIPALES

And specifically, concerning violence, he talks about the spread of a culture of 'normal brutality'. And he exemplifies (p.162): "We talk a great deal, especially in the US about the links between crime and the culture of the poor people. We talk hardly at all about the role of the *common* culture.

There is much discussion – I think *too* much – of the culture of the underclass, but little about the culture of the *overclass* ... (W)e will simply not understand the character of violent crime in the contemporary world – perhaps especially youth violence – unless we view it within the context of the growth and spread of dominant culture of exploitation, predation and indifference to human life in our time."

What can be done?

To me, and I know also to many of my colleagues, it is close to obvious that Elliot Currie hits the target. And even very conservatively oriented criminologists see it like this. James Q. Wilson, is one of them. "Crime is one of the costs of prosperity" is one of his formulations.

But if all this is right, it opens for some alternatives, - rarely, much too rarely, explicated. I have pointed to some of it an earlier meeting arranged by the Norwegian Board of Crime Prevention. They were not too fond of what I said. So, it is an act of courage, honesty, and a little flair of masochism when they invite me to elaborate further on this topic.

I have five simple advices if we want to establish an honest program for crime prevention.

First; we must re-create multidimensional societies. We live from more than bread. We need Mullahs and priests, poets and philosophers, and then some clowns and fools and loafers in between. We need many goals, many criteria for what is a good life. Fine with some money. But better to hold hands.

But we have moved in the opposite direction. We have disciplined ourselves in the constraint of the monolith. We have – in all great institutions in society - accepted money as the dominant goal to strive towards.

Second; We must engage in a serious discussion on **when enough is enough?** Or may be rather; when is what now is seen as enough **in reality much too much.** Growth of what we already have much of is not an obvious advantage. If the growth of wealth becomes a threat to our societies as we direly want our societies to be, then we have to stop. Stop, think, discuss. But a deep-going and serious discussion about when enough is enough is, with some important exceptions, absent in this most affluent of nations in Norway. We are indignant when some super-rich grabs an extraordinary amounts of money. But we do not take up to serious discussion how society itself is changed through accumulation of wealth and thereby also of power. Those fond of nature, and wild animals fight for the preservation of nature. Those that prevent crime must engage in the same fight for social systems in danger of being extinct, those systems that care more for welfare and social life than for success in the stock market.

ALLOCUTIONS PRINCIPALES

Third; With untamed economic growth, the class differences are also increasing. Again the advice is a simple one. **Most of us have to stop increasing our salaries and fortunes.** From a crime preventive angle, it is clear that the half of Norwegians with most income and property ought to reduce their income in a long period ahead of us. From a crime-preventive perspective, a gradual reduction of the values at the stock market is not the worst that might happen. Most of us are already filled up, satisfied. It is not more money to all we need. We need more to the very poor, and less to the rest of us. And we need participation for all, more to believe in, more to live for. Wealth is too poor a goal for a decent society.

Fourth; we must preserve the welfare states.

Impossible, says leading neo-liberalists to most of this, - the market has to rule. Strong ideals of equality, strong trade unions, left-wing inspired laws regulating the labour market, free education and health and all sort of social support, it will not be able to preserve our economic base.

We have to give up on state control and regulations of the market, or we will loose in the international competition and end up at the level of an underdeveloped country.

These gloomy predictions have failed. Much indicate that it is not only the oil, but more our general social system, particularly some basic elements of solidarity between citizens, also between workers and employees, that can explain why our economy works so well and why we still have much preserved of the country many among us are fond of.

Most of what I here have said is obvious for most students of deviance and social control, at least if one is not completely emerged in the dominant ideology. But what is surprising, is how little attention given to this, even from experts in crime prevention. We hear much about lost children, but little about why they became lost, what sort of social organization that produced such types of loss. We hear much about better lighting of danger-spots in the cities, but little about why youngsters give in and go there. May be they, realistically, know they will never make it any other place than among those at the danger spots according to standard criteria for success in our types of societies.

There are so many representatives for organisations working with crime prevention present here this morning. My challenge to them will be: Stop fiddling with the details. Go to the core. Take care of the social systems. See to it that poor peoples social capital is not destroyed by selling off municipal property. Create basic conditions for stable neighbourhoods. Try to prevent mobility. Neighbours are the best to prevent misbehaviour. And with all major proposals for economic reform – cry out in protest if the reforms will increase class divisions and endanger social capital. Failing to approach the basic problems, organizations for crime prevention loose sight of their major responsibility to civil society, and also to the police that need support to be able to support civil society. I turn to this problem now.

The police cannot alone solve the problems created by increased class divisions and weakened solidarity of our time. Those acts so dangerous for social stability and solidarity are mostly completely legal. But the police can offer important help in interpreting and coping with what goes on, particularly if they get some coverage from organizations close to them, as boards for crime prevention.

ALLOCUTIONS PRINCIPALES

I have three tasks in mind for the police. The police as the canary. The police as mediators. A police close to people.

1. The canary

They used canaries in the old days, deep down in the pits. The birds were sensitive to gas. If they stopped singing and died, it was time for workers to leave. Police are sensitive to the social climate. They are where trouble is. They have lots of insights concerning social conditions, - if engaged to reveal these insights. We need their insights. But there are no good channels for conveying the message. Four hindrances are easy to see:

First the media. The police observe misery. The media people want bloody crime and drama. The civil part of police work is not of that interest for the headlines.

Social life in the police cars or at the back stage in police station might also bring social problems out of focus. As so often pointed to in the police literature: Police work might have danger and is therefore an activity particularly dependent on mutual loyalty. A deep going discussion of social – and therefore often political – questions might create internal conflicts in the system, and therefore become muted.

Trade union concern might also intervene. It seems important for police unions to present the work exactly as the media wants it presented. Dangerous heavy work to keep the scum under control carried out by courageous fighters always deserving a higher salary than they receive.

The system is in my opinion in great need for other outlet. Ordinary police work ought therefore to include space and time for frequent meetings and seminars on what policepersons experience. Seminars where they are the experts based on their own experiences, but also met with counter-expertise from other police persons and in the ideal cases also from external resource persons. It might develop as an important challenge for boards of crime prevention to assist in arranging and to give support to police-reflections on civil society. Strengthened like this, the ordinary police might function by giving important warnings back to society when things go extraordinary wrong.

We had an interesting case where police activities might have been in need of support just a few months ago. In several of our cities it has developed an unpleasant tradition of youth violence during weekends around midnight in the centre of cities. Huge police forces have to be there these nights. It has developed into a sort of arenas for Gladiators, local copies of the old fights in Rome. Several police chiefs came up with a simple proposal: Stop serving liquor at midnight instead of four in the morning and the gladiators would stay at home. The police chiefs got no public support, except from me. Go there Friday night, it is just a few blocks away, and you will see how right the police chiefs were. Personally, I do also think that this arena tells us much of a problem confronting a large amount of young people: They are to no good use. There is no need for youngsters, until they are grown up. We keep them going, surrounded by paid guardians, from kindergarten throughout high school. May be child work kept within limits is not the worst way of creating maturity. Police despair when they meet children drifting in the cities days and nights. They ought to be listened to.

ALLOCUTIONS PRINCIPALES

Police have also much experience with another category, creating much work. It is the drug users. They fill the day for much of the police force, - and fill up the prisons. Where the police experience is merged with attempts to find other answers, as in many of the many civil attempts of harm reduction initiated in central European countries, police turn out to be very important cooperative partners. For crime prevention it must be close to obvious that a police force could be used for more constructive tasks than hunting and incarcerating the most poor and miserable part of our population in this way.

2. The police as mediators

Here the police have a function already. Since 1991 we have had a law in Norway on mediation in what we call “konfliktråd” – boards for handling of conflicts. We have such boards available for all citizens in Norway. Where prosecutorial authorities find it useful, a case can be sent over to these boards. Here the accused person will meet the victim. The encounter might end with an agreement of compensation, or may be only with a clarification of what happened and why. Or ‘an excuse me’ might follow. The leader of the board will report to the police what happened, and most often the case will be shelved. No marks on the person will enter the official file for offenders.

In Norway, some 7 000 cases came to the boards last year. Some of them were civil cases, - neighbours angry at each other, but most of the cases came from the police.

I think it can safely be concluded that this arrangement is generally approved of in the Norwegian society. The system has been positively received from all political parties, and also from the police itself. I think this acceptance is related to several social factors. Alternatives to punishment are met with great interest within most western societies these days. Civil society is to some extent falling apart, the increased burden on the official system for law and order becomes unpleasant obvious.

I lecture relatively often for police. And I am struck, happily struck, by the interest I also here meet on the topic of alternative conflict resolution. The Norwegian police has gradually become more and more educated – and as the individual policeman get to know more about society and its members, it becomes less satisfying to act in the role of a simple guard of law and order, carrying drunken people to the police arrests. Police want content to their role and they are, as most of us, eager to understand what is behind the deviance they meet.

But there are restrictions on what sort of cases that can be brought before the conflict boards. The most serious cases are not accepted. I am in continuous discussion with our otherwise kind and reasonable general attorney on this point. I agree with a statement I once heard from a Canadian chief of police; murder are the best cases for mediation. I say so, because I think of mediation in a very broad sense. It is not a question of acceptance of the terrible act that has occurred. Condemnation of unethical acts is right. And it is not a question of getting parties to agree completely on all points. But it is a question of creating some understanding of what happened. Again and again this came in the centre during the peace and reconciliation processes in South Africa. Victims want to know, to understand. Again and again - and here I have also some experience from Latin America - I am struck by our over-emphasis on vengeance. Knowledge is more healing than pain.

ALLOCUTIONS PRINCIPALES

But let me add: This does not mean that I want altogether to abolish punishment and imprisonment. Some victims will not meet the offender. And vice versa. Boards for conflict handling can never be the whole solution. But they can be a long step towards a more civil society, - as exemplified in Rwanda just these days.

Should the ordinary police themselves mediate, arrange meetings at the police stations, let victims and offenders meet? The Thames Valley police do. I do not think they ought to, in this form. They are authority-persons. Mediation as I understand it ought to be of another type.

But on the other hand, I think policemen to the utmost ought to act as mediators in their daily work, at the street level. The police ought to symbolize civility. Quarrels and conflicts ought, whenever possible, be met with soft methods rather than power. Soft methods in verbal talk, and then talk in the form of **civil talk**. It is a great difference, often emphasized in the training of mediators, between monolog and dialog (Haslund og Hydle 2007). In monolog, the one is talking, the others are listening. Dialog is a much more open form, the emphasis is on questions, not on answers, and on engaging also the other party in using words rather than muscles. Instead of commands, questions dominate the interaction; what happened, how could it happen? And it is also a question of time-perspective. Mediators are often more interested in the future than in the past. Peace-making becomes more important than elaboration of what had happened before.

We use words for talking. But we also use body talk and external symbols for what we stand for. I was in Sweden the other day, lecturing, and was fetched at the air-port and also brought back by police, - the most nice and kind individuals one could imagine. But what a dangerous appearance! All of them with a belt filled with gadgets. A pistol, a baton, a pepper spray holder, a set of handcuffs - and several additional instruments I was unable to identify. And they were out the whole day just to listen to me, and some other friends of civil society.

May be I can reveal an episode from my life with police in Canada. Someone had leaked the news that I am fond of using bicycle. At arrival I got the message: We have reserved a morning for you with our bicycle-police. I was horrified. Strong policemen. Body builders. And then me. But my concern was unfounded. It was a Sunday. The uniformed bikers were continuously stopped by an interested public who would know about their bikes, their general equipment, and their where-abouts in general. After a while, it started to rain. We took refuge in a cafe where questioning continued. It became a very civil morning.

But it is more to this than body language and equipment. It is also a question of the totality of police actions, particularly its more military inspired sides. We have here examples of police actions that have given a feeling of police training for war, rather than one practising peace. Actions against youth in Copenhagen and NATO-demonstrators in Oslo recently were in my opinion of the war type, or a case of training for handling large grouping of an antagonistic population. May be ideas from the war against terror had penetrated our Scandinavian innocence. A contrasting example can be given from a demonstration for cannabis in Oslo some years ago. It had been unpleasant episodes of violence the year before. This time the youths were told from sources they trusted; cannabis is a highly civil and peace-creating substance and symbol. Don't provoke, or be provoked on our joint procession from the City Hall and up to the Royal Castle. It worked. Police kept back. No episodes occurred.

But what impressed me most was that the next day the police chief phoned with complements for this peaceful performance. This is how I want the police chiefs to be.

3. A police close to people

Here I am back to the class divided society, the increasingly class divided society. The rich have the power to buy space in old established neighbourhoods. Gentrification takes place; old run down neighbourhoods are invaded by those with an abundance of money and converted to fancy neighbourhoods. The old inhabitants are forced out, losing their habitat and also losing their social capital. Social capital based on neighbourhoods is a beautiful substance, and often more necessary than monetary capital. But social capital has one immense disadvantage; you can't bring it with you when you are forced to move and are alone among strangers.

This makes the need for some sort of help or assistance very strong. But the helpers are not there. They are centralized. All of them are, also the janitors. Big firms with big cars rushing through the neighbourhoods. And the social workers are centralized, away from the neighbourhoods that might need them. Social workers are these days gathered in huge buildings, close to a fortress. A brand new reform has brought them there. You don't meet social workers any more out in the free – they are in their fortress, available some time after a formal application has been sent off.

And where do I think they ought to be, these social workers? Out in the street, or one or two of them in small offices spread out in all quarters where social service was seen as particularly needed. No security guard outside. It would not be necessary. They were now so close to their clients that the clients would live up to ordinary human standards. And most important: So would also the social workers, for here they knew those that dropped in, and they knew they would meet them again and again.

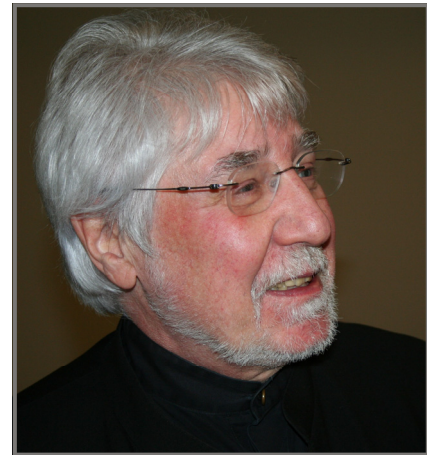
To me, this is the ideal model not only for social work, but also for the organization of neighbourhood police. It is not advanced equipment that is needed in run down neighbourhoods. It is human contact, knowledge and stable relationships. Policemen with detailed and intimate knowledge from local neighbourhoods have unique possibilities for restoring some civility where civility is lost. These police-people ought, just as social workers, have access to small apartments, preferably slightly run down and at the street level, spread out in the neighbourhoods. I see dangers in this; police everywhere. But I see also limits to the danger. Social control works both ways. Local police, grounded in the neighbourhoods, are also dependent on these neighbourhoods.

Detailed knowledge about neighbourhoods and people there is essential for their three-headed function as canaries, as mediators and as heralds against unwanted developments. And help to these neighbourhoods is essential. It is essential to counteract the scarcity of functioning neighbourhoods in our types of societies and thereby prevent the steady growth of a society totally dependent on formal control carried out by paid functionaries. We need help from the police to preserve civil society.

ALLOCUTIONS PRINCIPALES

**Jean-Paul Brodeur,
Directeur, Centre international de criminologie
comparée, Université de Montréal**

Jean-Paul Brodeur a fait un doctorat de philosophie à l'Université de Paris, où il a également étudié les langues orientales. Il est aussi détenteur d'une maîtrise en criminologie à l'Université de Montréal. Il a enseigné la philosophie à l'Université du Québec et Montréal. Il est depuis 1978 professeur à l'École de Criminologie de l'Université de Montréal et chercheur au Centre international de criminologie comparée. Ses domaines de spécialisation sont les appareils policiers dans tous leurs aspects, les services de renseignement et l'anti-terrorisme ainsi que la justice pénale internationale. Il a publié un grand nombre d'articles et de livres dans ces domaines.



Monsieur Brodeur a été directeur de recherche et consultant pour de nombreuses commissions d'enquête. Les principales sont la commission d'enquête sur des opérations policières en territoire québécois, la commission canadienne sur la détermination des peines, la commission d'enquête sur l'émeute qui a suivi la conquête de la coupe Stanley par le club de hockey « Canadien » en 1990 et la commission d'enquête sur le déploiement des forces canadiennes en Somalie. Dans ce dernier cas, le rapport de M. Brodeur a été publié sous forme de livre en français (*Violence et préjugés raciaux dans le contexte des opérations de maintien de la paix*) et en anglais (*Violence and Racial Prejudice in the Context of Peacekeeping Operations*). Jean-Paul Brodeur est membre de la Société royale du Canada et il s'est vu décerner une bourse de recherche Killam en 2002. Il consacrera les deux prochaines années à poursuivre ses recherches sur la police et le renseignement et à la rédaction d'un Traité sur la police.

Résumé : Confiance et autorité dans l'action policière

Des études sur le degré de paix sociale dont jouissent les divers pays du monde ont retenu le critère de la confiance entre les citoyens comme étant le premier facteur de la paix sociale. Les terres de méfiance sont aussi des terres de violence. Le lien de confiance entre les citoyens s'établit en partie à travers l'opération de la justice pénale. Nous tenterons d'abord d'évaluer la part des diverses composantes de la justice pénale dans la promotion de la confiance, en portant une attention spéciale à la police. Notre prémisse de départ affirme que la confiance entre les citoyens ne peut être imposée de manière autoritaire, la coercition - fût-elle le produit d'un savoir - étant incompatible avec la confiance. Celle-ci dépend de l'ouverture de la justice pénale et de la police à l'action citoyenne. Nous montrerons que la place grandissante de l'expertise dans la police a entraîné une marginalisation de l'apport des citoyens à la détermination des politiques de sécurité. Nous nous interrogerons ensuite sur les modes d'un rétablissement de l'influence du citoyen, qui ne soit pas réductible aux sondages d'opinion. En conclusion, nous proposons quelques critères auxquels devrait satisfaire une police démocratique.

Note: Le texte suivant est publié dans sa version originale, en anglais.

Trust and Expertise in Policing

By Jean-Paul Brodeur, Director, *International Centre for Comparative Criminology*

I want to explore in this paper the relationship between trust, knowledge and expertise in the context of policing. Taken together these relationships result in a paradox. The move towards community policing, broadly defined as an attempt by the police to engage with the community in setting their priorities and to develop partnerships with community members and civic organizations in achieving them (Skogan, 2006: 28) was triggered in part by the gap that existed between the police and various minorities during the late 1960s (Williams and Murphy, 1990). This gap was believed to cause violent conflicts between the police and minorities. The community policing reform was thus intended to bridge the gap between police and community and to re-establish trust. However, getting closer to it is far from being the only way to establish a trusting relationship with the public, as is shown by the example of medical doctors. In all indexes of trust in selected professions, the medical profession generally comes first, followed by teachers. The trust enjoyed by doctors is built upon their expertise, which also sets them apart from the community. The community is seldom consulted by the medical establishment, which thrives on its apartness and isolation. There is also an important movement within police organizations, particularly in Europe (CEPOL, 2007), to ground their competence and the public trust that would flow from it in a new police science and expertise. One of the important benefits of operating from a secure base in knowledge would be to insulate the police from external, mainly political, interference into their business - doctors are believed to be free of such interference. This other kind of quest for trust thus leads the police in a direction opposite to community policing and its numerous derivatives, as they actually move *away* from the public into the seclusion of expertise. Quoting an example closer to the police than medical doctors, fire-fighters apparently succeeded in being both distant from the public through their expertise and trusted by them.

The relationship between trust, knowledge and expertise in the context of policing is thus complex and deserving of more examination than currently believed. This paper is divided in four parts. First, I make preliminary statements to avoid misunderstandings and clear the way for the ensuing discussion. Second, I discuss three ways to conceive this relationship in respect to the findings of research. In a third part, I discuss how the police can contribute to building trust between them and the citizens and, more importantly, between the citizens themselves. In a concluding section, I shall very briefly propose criteria for democratic policing.

1. Preliminary remarks

The situation has drastically changed since the early 1980s, when it seemed that community policing held the key to better public policing.

1. There has been since 1980 an explosion of new policing philosophies, strategies and tactics. In their book on policing innovation, Weisburd and Braga (2006) discuss no less than eight new models of policing that were developed in the United States over the last three decades. To this review of developments in the United States, one ought to add at least two other frameworks that are now being tested in the United Kingdom. One of these alternative frameworks, called reassurance police, grew out in part from a particular experiment in community policing undertaken in the city of Chicago (the Chicago Alternative Policing Strategy - CAPS).

ALLOCUTIONS PRINCIPALES

So, not only do we have a significant number of new models, but some of these models are morphing into yet another variety (e.g. community policing morphing into reassurance policing), thus adding to the complexity of present-day policing. If I were to take into consideration all policing innovation taking place in the countries represented at this conference, the complexity would be overwhelming.

(For the sake of clarity, I have tried to characterize the various models of policing that I will refer too in the course of this paper in Appendix. The reader is invited to consult it).

2. There is one crucial problem with all the new models of policing that were developed, which was never solved to my satisfaction. According to my own research in Canada and my review of the abundant literature on police innovation, it is almost impossible to assess to what degree a model of policing that is claimed to have been adopted by an organization is actually implemented. First, there is generally a limited proportion of the total police manpower that is tasked to practice the new methods, the majority of their colleagues conducting police business as usual. It was estimated, for instance, that one per 500 sworn officers was enough to form an expert cadre for problem-oriented policing (the small proportion was later revised; see Bullock et al. 2006: 175). Second, there are whole departments that are untouched by the reform. For instance, criminal investigation departments were little affected by the new ways to engage the citizens, the reforms actually increasing the gap between patrolpersons in uniform and plain-clothes investigators. Third, the new methods evolved from a specific framework to transform police practices into a diluted “philosophy” that was pushed into a distant backdrop that mainly served as intermittent lever for public relations. All these reservations make it overwhelmingly difficult to assess the depth and the magnitude of the changes that were introduced into a police organization that embarked upon a course of reforming itself.

3. Community policing was not implemented everywhere and was the target of intense criticism from its beginning. Yet there was a consensus that it was the standard by which nearly all new experiments in policing had to abide no matter how little they respected it in fact. It was quickly realized that this so-called standard was not even a common label and the initial consensus on the desirable orientation of police reform dissolved. Today, there are advocates and critics of every new policing model that is being churned out by the reform factory. Instead of a consensus, we have a situation that is evolving towards a kind of policing anomie.

4. Countries differ widely in respect to their respective policing systems. There is one difference that is especially significant for my purpose. In many countries, the public police belong to a few organizations that are nationally based. Such is generally the case with the countries of Continental Europe. In English-speaking countries, police organizations are based in cities or regions and are accountable to municipal or regional authorities. In some countries such as the United Kingdom, the police are jointly accountable to the central government and to a regional body. Countries where the basic police jurisdiction is municipal or regional have as many police forces as there are cities or regions, the United States and Canada being examples of countries that have many police forces.

There was a time - in the 1960s - when the larger urban area of Chicago had as much as 1 400 different police forces - each suburb however small had its own force. Although the present trend is leading to the integration of small city forces into regional ones, there are by definition a much greater number of police organizations in countries where the police forces are municipally based than in countries with few national forces.

ALLOCUTIONS PRINCIPALES

This difference plays a key role in terms of police innovation. The probability of finding a police force willing to experiment in new ways of policing, particularly in the field of relationships with the citizens, is increased by the number of police forces. For instance, medium-sized US cities such as Flint in Michigan and Newport News in Virginia played an important role in respectively sponsoring community and problem-solving policing. However, because of their financial resources, large police forces are in a greater position to promote technological change and forensic sciences.

5. There are two kinds of coordination. Systemic coordination promotes consistency of action across one organization and between several organizations with the same goals (e.g. various policing organizations, either public or private).

Such coordination comprehends horizontal and vertical consistency. There is another kind of coordination that I will call process integration. It links different organizations that operate on a sequential basis. For instance, the police, the courts, corrections and post-correctional services are part of a process that is aimed to produce security. With few exceptions, such as intensive zero tolerance policing, the various reforms of the police were aimed at blunting the most coercive edges of policing. There is no point in reaching out to citizens if it is to club them on the head. However, there is a sharp disconnect of community policing from sentencing. In the showcase countries for community policing such as the United States and the United Kingdom the rates of incarceration have never progressed as much as when the movement in favour of community policing took hold.

The upshot of these remarks is twofold. First, all generalizations about policing are precarious: there are too many differences in policing for claiming that what one says apply to all police forces and even that it applies to a whole police organization. Second, there is no guarantee that feel-good practices in policing will translate into a more humane society. The seeds of community policing have yet to blossom under the segregating sun of incarceration.

2. Patterns of police and citizen relationships

As I just stressed there are numerous varieties of police-citizen relationships. I have tried to categorize them in three fundamental patterns that I will now try to characterize.

Police-led Patterns

In all variants of police reforms that were developed from 1975 onwards, the police retained the initiative. These reforms can be described in relation to four dimensions: (1) police visibility - the belief that conspicuous police presence increased people's feelings of being in security; (2) intensity - the extent to which police resorted to coercion; (3) externality - the willingness to reach out for external output and to follow up on it; (4) intelligence processing. The original design of the reform was to maximize police visibility, to substitute consensus for coercion, to prioritize input from the community and form external partnerships, and to develop alternatives to criminal statistics templates in processing police intelligence. Community policing was to embody these designed features and was assessed initially as a promising start. It can however be shown police reform developed in directions that conflicted with its original impetus.

- *From Broken Windows to Zero Tolerance*: "Broken windows" was originally a catch phrase coined by James Q. Wilson and George L. Kelling in a famous paper published in 1982.

ALLOCUTIONS PRINCIPALES

Its original intent was to provide an argument in favour of “quality of life” policing, which was criticized for being too soft on real criminals. This kind of policing focussed on minor offences (e.g. vandalism), incivility and various forms of disorder that generated feelings of helplessness in the community. It was argued that such feelings led the members of a community to barricade themselves behind the locked doors of their dwellings, thus handing out their neighbourhood as an open field for criminal enterprises. Broken windows policing was meant to assist citizens to reclaim their neighbourhood and to revitalize their control over their environment. Instead of community empowerment, it eventually begot zero tolerance for any kind of misbehaviour on the part of the police and lead to a massive increase in the number of arrests. Plain-clothes teams of police began to operate nighttimes and intensive undercover operations replaced police visibility. Active coercion superseded the reliance on the power of symbols.

- *From community-oriented to problem-oriented policing*: Community-oriented policing is a strategy to engage citizens as partners in the co-production of security. This strategy stressing the need for externality is rather vague and short on tactics. This is the reason why problem-oriented policing quickly became an essential ingredient of community policing, although the two models are actually different, as Herman Goldstein, the father of problem-oriented policing, came to realize it later on (Brodeur, 1998: 50-51). The insight underpinning problem-oriented policing is that police should not react to incidents, considered one by one, but should group together similar incidents in one category and solve the problem that they raise in one stroke. The key moment of this type of policing is the definition of the problem, which is achieved in the application of various methods by *police* analysts. In his influential book on problem-oriented policing, Goldstein (1990) is clear on the fact that “the police cannot agree in advance that they will focus on the community’s choice” (p. 71) and that “police officers on the beat are in the best position to identify problems from the bottom up” (p. 73). This shift of emphasis from community input to police processed intelligence became ever stronger as the police were conceived as “knowledge workers” (Ericson and Haggerty, 1997).

- *From intelligence-led policing to policing-led intelligence*: (Cope, 2004): When he advocated the development of problem-oriented policing, Herman Goldstein expressed his concern that collecting intelligence relevant to define security problems ought not to be confused with processing criminal statistics. As he argued, the criminal label of “arson” may be applied to problems as different as criminal negligence, insurance fraud, covering up a murder, not to mention expressive youth delinquency. All these specific problems call for a different solution. However, crime statistics are so enshrined in police culture that Goldstein wasn’t heard. In many police departments, crime statistics are computerized on a narrow local basis (e.g. an urban neighbourhood) and precinct commanders are tasked to produce a percentage decrease of selected crimes within a particular time frame. The consummate example of this strategy is the NYPD program called Compstat (for comparative statistics), which exercised a powerful influence on law and order politicians and police executives. Many countries have now established so-called “crime observatories” that merely bring crime statistics in various combinations.

They play in respect to true police intelligence the same role that public opinion polls play in studying public attitudes, which is to package complex matters in simple control friendly formats. Needless to say, the community has no saying in these war games for police executives and politicians.

ALLOCUTIONS PRINCIPALES

- *From “what works” policing to evidence-based policing:* The impressive growth of evaluative research was the natural outcome of the drive towards police reform. With so many true and pretended innovations flooding the profession, it was normal to inquire whether they had productive results or not. The question “What works in policing” became a rallying cry for many researchers as the end of the last millennium neared. Some of the proponents of the new models, such as Wesley Skogan, were among the most eager to test whether they worked or not. Like the previous ones that we discussed, this trend evolved significantly over time. First generation assessments were very broad and methodologically unsophisticated. For instance, the whole field of criminal investigation was negatively assessed by Greenwood and Petersilia in 1975 (Greenwood and Petersilia, 1998). As time passed, evaluation research in police studies progressively modeled itself after experimental research as it was conducted in the more rigorous disciplines such as epidemiology in the medical sciences, with experimental and control groups, longitudinal cohorts and various research protocols (see the section devoted to evidence-based policing in Appendix I. It explicitly refers to the medical model as an ideal.) Members of the public may play a part in these researches as being the subjects of the inquiry, but the research itself is conducted by experts who assess to what extent a practice work on the basis of factual evidence. The practices that were thus tested to be empirically successful are integrated into the arsenal of yet another kind of policing model which is evidence-based. I will not dwell on the fact that the epidemiological research is presently the target of mounting criticism (Taubes, 2007). Rather, I want to mention the fact that evidence-based therapies do not appear to provide an adequate and comprehensive foundation for medicine. Evidence-proven therapies are actually small in number and narrowly constrained by the circumstances where they were shown to work. When faced with problems for which there is no or little precedent, doctors who were schooled in evidence-based medicine have to improvise, one skill for which they had little training, or they apply an evidence-based therapy to a problem for which it might be counter-productive (Groopman, 2007: 6-7).

Needless to say, medicine is much more advanced scientifically than policing and the limits of evidence-based therapies are much more drastic in policing. To sum up, despite expectations to the contrary, police-led reform patterns have evolved towards less police visibility in public space, more coercion, less external input and an increased reliance on traditional data processing and conservatively defined expertise.

Community-led patterns

Police research is relatively parochial. An extensive research project - 51 million (US\$) were devoted to funding this project - on the sources and consequences of urban disorder was conducted in Chicago at the end of the millennium by Felton Earls and his colleagues (Sampson et al. 1997 and 1999). One research involved 8782 residents of 343 Chicago neighbourhoods (Sampson et al. 1997); another one involved the videotaping of 23 000 street segments in 193 Chicago neighbourhoods (Sampson et al., 1999). Although Chicago is also the city where community policing was implemented with the utmost care and is the most resilient, police researchers seem rather shy to refer to this other project that was also realized in Chicago.

The insight spurring Sampson, Earls and colleagues to undertake these researches was that endogenous collective action that sprung from within the community was more efficient to curb down crime and disorder than action instigated by formal agencies such as the police (Sampson, Raudenbush and Earls, 1997: 918).

ALLOCUTIONS PRINCIPALES

One of the principal researchers in the Chicago project remarked that the number of yearly homicides plummeted from 151 in 1991 to 35 after year 2000, apparently because a group of Black ministers took to the streets to engage kids and work with adults to develop after-school programs (Hurley, 2004).

The key concept of the Sampson team research is that of “collective efficacy”, defined as cohesion among neighbourhood residents, which is combined with shared expectations for the informal social control of public space. In the research, social cohesion/trust was represented by five conceptually related items: the positive items were willingness to help neighbours, close-knit social texture, and trust; the negative items were adverse relationships between the residents of a neighbourhood and failure to share the same values. Shared expectations were measured by asking some 3 500 members of 196 neighbourhood whether they could be counted on to act in various kinds of situations involving their children (e.g. “skipping school and hanging out on a street corner”), in witnessing violent conflict in front of their home and in acting against budgetary cuts in basic services (e.g. fire stations). Neighbourhoods showing the highest degree of cohesion/trust and of shared expectations experienced lower rates of violent crimes. It was also found that contrary to the “broken windows” theory, the relationship between public disorder and crime was spurious except perhaps for robbery (Sampson and Raudenbush, 1999). Since the “broken windows” assumptions are shared by the advocates of community policing, this refutation may account for the relative lack of communication between the community policing researchers and the Sampson team.

A crucial finding of these researches was that collective efficacy did not happen in a vacuum. Homeownership promotes collective efforts to maintain social control (Sampson, Raudenbush and Earls, 1997: 919), whereas “concentrated disadvantage” (poverty) seems to be an overwhelming obstacle to the willingness to intervene on behalf of the common good. These findings underline a characteristic feature of the research on collective efficacy: it is research on the “what” and not on the “how to”. Once a key number of structural features of neighbourhoods are given, collective willingness to act for the common good is an efficient way to achieve social control. The question then becomes: how is it possible to bring social cohesion and trust into a disadvantaged neighbourhood where there is no collective efficacy. Despite their failings, this is the question that advocates of community policing tried to answer and which the research on collective efficacy leaves open.

Community Policing Revisited

Despite the slide of policing innovation into patterns of expertise uncritically modeled after medical science and less welcoming to community input, some community policing initiatives proved to be quite resilient and are even enjoying a resurgence of popularity. The most enduring of all the community policing experiences occurred in Chicago. The Chicago Alternative Policing Strategy (CAPS) began to be implemented on an experimental basis in five districts of Chicago in 1993. The experiment proved successful and was extended to 20 other police districts in the following year. The CAPS programme is now operational in all Chicago police districts, with the five original prototype districts serving as a laboratory for testing new ideas and technology. Community involvement has remained to this day one of the cornerstone of CAPS.

ALLOCUTIONS PRINCIPALES

The distinctive feature of CAPS and no doubt one of main reasons of its resiliency is that the operation of the programme was supervised from its incipient stages up until now by a strong team of researchers who issued progress reports on its implementation every year and thoroughly assessed its results (see the bibliography of Skogan, 2006: 338-39; special care was devoted to assessing the impact of the programme in 1997 and after its eight, ninth and tenth years in existence). There was one unexpected finding of the assessment research that received a great deal of attention. Although CAPS worked well in the white and the black Chicago communities, it produced results much less impressive with the Hispanic community, where it was expected that it would work better than in the more conflicting context of the black community. Research into this problem showed that engaging the community was much more complex than originally believed. For instance, the assumption that residents of the Hispanic neighbourhoods spoke and understood English - the language used in community meetings with the police - proved to be in the main wrong. This U.S. finding is particularly significant in today's world marked by mass immigration and great ethnic and linguistic diversity.

The United Kingdom has also experimented with innovative models of policing, team policing having been first tested in Great Britain after World War II. This interest in policing innovation endured as the Home Office created what is perhaps the most productive research unit on policing and criminal justice. It was found that although the British police was making good in reducing major crimes, it was paradoxically losing ground in keeping the confidence of the public (Fielding and Innes, 2006; see the excerpt on reassurance police in Appendix I). The British then embarked upon yet a new experiment in policing, called Reassurance Policing (RP; see Appendix I; also see Tuffin, 2006). This development intentionally borrowed a great deal from CAPS. First, it reactivated the idea of engaging the community with a view of improving its confidence in the police. Second, it adopted CAPS' focus on constant measurement of the impact of the experimented police strategy. Lastly, it renewed with the "Broken Windows" perspective of targeting the sources of community feelings of insecurity. In so doing, it rediscovered that these feelings were not grounded in the fear of being victimized by a major crime but rather on conspicuous signs of disorder, such as abandoned vehicles (the deleterious effect of abandoned cars had been long since highlighted in Wilson and Kelling's seminal 1982 piece on neighbourhood decay).

It remains to be seen whether resilient programmes such as CAPS or revitalized community engaging projects such as RP will stem the tide of expert policing where the role of the community is essentially passive.

3. Policing and building trust

Setting aside for the time being limited programmes such as CAPS and RP which seem to strike a balance between policing and community involvement, our previous discussions have identified two trends, both of which are resulting in a divorce between the police and the community. On the one hand, policing reform is evolving toward forms of expert policing in which the reliance on scientific underpinnings is *de facto* - perhaps unintentionally - reducing the role of community input.

ALLOCUTIONS PRINCIPALES

On the other hand, the research on collective efficacy as measured by cohesion, trust and a willingness to act for the common good did not find that the police had an important contribution to it. In consequence, we could explore two questions. One question would be how to reintegrate the community into expert policing.

The second question has a reverse formulation: how to define the police contribution to collective efficacy. I will devote more care to exploring the second question. The research on collective efficacy is not (yet) focused on its policy implications and problem-solving capacity. It identifies the structural determinants that are positively and negatively related to collective efficacy. Concentrated disadvantages and poverty were found to be destructive of social cohesion and trust, which are the bases of collective efficacy. Is there a role for the police in re-establishing trust and social cohesion and thus restoring collective efficacy? This question is not entirely foreign to concerns that spurred James Q. Wilson and George Kelling to write their paper entitled "Broken Windows". Furthermore, the place of trust in policing is increasingly seen as central by police sociologists such as Peter Manning (2003). However, the study of trust in policing has not yet received the attention that it deserves and there are few findings that can be presented as definitive. My remarks will therefore be tentative and my aim is much more to call attention to a necessary debate than to articulate a doctrine.

A group of individuals committed to global peace and environmental sustainability has recently developed a Global Peace Index that can be consulted on the Vision of Humanity website. These individuals belong to the intelligence unit of the British magazine *The Economist* and to various university research centres. The index ranks the countries of the world according to their peaceful character, which is assessed through measures taken on several dimensions. One of these dimensions is safety and security within a country. The first indicator of a lack of safety and security is the level of distrust in other citizens. This level is determined through several measurements, one important measurement being the ratio of police per number of population. The reasoning behind such a measurement seems to be the following: the more citizens have to rely on the police for having peaceful relations among them, the less they trust each other. This observation surely conforms to common sense, but as often happens with alleged common sense, things deserve further examination. There are rural areas where the police are generally unseen which are populated with people known to be highly mistrustful of each other. At the other end of the spectrum, when British society invented the modern police at the turn of the 19th century, it was not generally described by historians as a society that was experiencing a collapse in social cohesion and trust. What should be acknowledged from this very brief discussion of the Global Peace Index is that the relationship between policing and building trust is never one-sided. It generally takes the form of complex dilemmas where we have to balance carefully the elements involved to select the best option. I will now try to describe some of the main dilemmas.

- *Varieties of trust*: There are two very different ways in which the police can build trust. They can strive to build trust or confidence in them as members of an institution. We might for lack of a better expression call that vertical trust (or more elegantly, confidence). Most attempts by the police at building trust are directed at vertical trust or confidence in them. There is also a second variety of trust that is a feature of the relationships of the members of a community between themselves. We can call that horizontal trust (or narrowly apply the word trust only to this kind of relation). The crucial difference between vertical and horizontal trust (or confidence and trust) is that only the latter is mutual and implies reciprocity.

ALLOCUTIONS PRINCIPALES

The police want to be trusted by the citizens but they are generally suspicious of them. Needless to say, the police can return trust in particular situations, as opposed to their professional culture of having to be suspicious.

- *Protectors and benefactors*: Some professions fall within the category of protectors (the police, the military, guardians and so forth) and many others in the category of benefactors (doctors, teachers, and, more generally, service providers).

There is one crucial difference between benefactors and protectors. Doing good implies two parties, the benefactor and the beneficiary who are involved in a relation of mutual satisfaction (when things work out well). Providing protection generally implies three parties; the protector, a potential victim being protected, and a predator *against which* the potential victim is protected. This enforcement triangle is at the root of the distinction between vertical and horizontal trust. Professionals who provide protection are by definition split in their loyalty toward real and potential victims and toward predators. This is also why it is difficult for the police to generate mutual trust between all the members of a community (identified offenders are excluded from trust relationships). A recent six-site evaluation of the British National Reassurance Policing Programme found that it had a positive impact on one of the social cohesion indicators: the percentage of people saying they trusted many or some of the people in their area increased by three percentage points across the trial sites and fell by two in the control sites. This effect was small and statistically significant in only one comparison between a trial and a control site. There was no overall effect on other indicators of collective efficacy such viewing one's community as tightly knit and an increase in community or voluntary activity (Tuffin, 2006: 3).

- *Expertise and trust*: As we previously argued, the possession of a recognized expertise is one of the major ways to build what we called vertical trust. Upon closer examination, it is not sure whether expertise generates actual trust or symbolic prestige. Expertise depends on a process of reconstructing experience to make it amenable to a scientifically calibrated intervention. The process implies that the expert extract from the rich texture of experience a few features that are usually subject to quantification and which he or she can act upon. This simplification of human experience - often of human suffering - may be so reductive that the reconstructed problem is perceived by those afflicted by it as being foreign to their plight. In those situations, expertise is a source of discredit rather than a fount of trust. Psychiatric expertise fell for a time into disrepute for having lost its mooring to mental illness as experienced by patient. Despite all the warnings on the crippling nature of crime labels, police expertise is still largely grounded in criminal statistics and communication formats that have a tenuous link with the actual problems that spring in the field. As Peter Manning stressed in his last book, the police "communicational system (then) becomes a source of distrust" (Manning, 2003: 230)

- *Police and citizens*: Police and citizens interact in many ways. (1) The citizens are police clients, either on an individual basis by calling the police or either on a collective basis by making known their demands for service through public consultations and through the constitution of pressure groups upholding, for instance, the rights of victims; (2) They are the prime source of information for the police and it is unlikely that this situation will be substantially reversed by surveillance technology; (3) They provide vital assistance to the police through formal partnerships or through informal networks influencing behaviour; (4) Their role at the court level - as witnesses, members of juries or in other capacities - is also crucial;

ALLOCUTIONS PRINCIPALES

(5) They finally act at a distance through public opinion surveys, although it is questionable whether it is their own opinion that is expressed through these surveys. Vertical trust (confidence in the police) plays a crucial role in every capacity. Mistrustful citizens do not call the police, or consult with them, or inform them, or become police witnesses, or assist them unless forced to do so. They also tend to savage the police in public opinion surveys when their trust in them is decreasing.

- *Public consultations*: Public consultations play an important part in the generation of both kinds of trust that I discussed. Having been involved in many police consultations with the public, I would like to draw attention to the fact that there are two different ways of consulting with the public. In the most frequent case, what is sought by the police is public *approbation* of a plan that was pre-established without their input. The scope of the amendments that can be introduced by the public into the plan is narrowly limited. In the most desirable cases, the priorities are not predetermined by the police organization. These instances are fewer, because the police fear - not always without justification - that their agenda is then going to be set by moral entrepreneurs and would-be politicians within the community.

A clash of trusts: The border between trust and suspicion is very porous and unbridled trust in the police can morph into mutual suspicion among citizens. Citizens inform the police, either because they trust them or because they are in fear of them. There is however a threshold beyond which they trade the mutual trust binding them for benefits handed to them by the police. They then become a nation of informers, of which the 20th century offered many examples. Principled historians tend to exaggerate fear over zealotry in the generation of police States. What happens here is that one kind of trust destroys another and more basic kind: confidence in the police overtakes mutual trust among citizens.

- *Punitive populism*: Much has been said in the UK about punitive populism. Research that I conducted when I was director of research for the Canadian Sentencing Commission (Canada, 1987) long before the problem of punitive populism was raised produced troubling findings, which have been replicated several times since then (Brodeur and Shearing, 2005). Under the assumption that crime is a breach of security, a sample of the Canadian public was asked what was the most effective way to control crime: only 4% answered that increasing the number of police was the answer, as compared to 27% who said that making sentences harsher was the most effective measure (Canada, 1987, Table 6, p. 485). To the question of where should the main responsibility for controlling crime be laid, only 8.3% answered that it lay with the police, as compared to 24% for whom it rested with the courts (Canada, 1987, Table 12, p. 490). For reasons that are difficult to fathom, the public tends to invest judges imposing punishment rather than the preventive police with the duty of providing them with security. When members of the public take actually part in criminal justice decision making, such as granting parole, they often make harsher decisions than the professionals. It was also shown that the police tend to resist the more repressive demands by the public, such as performing an arrest (Mastrofski et al. 1995). This undeniable punitive streak should keep us from sentimentality when we claim more public participation. It does not always generate trusting relationships.

Asymmetrical impact of police behaviour: The journal *Policing and Society* devoted a whole issue to reassurance policing. This issue contains an important paper by Wesley Skogan (2006c).

ALLOCUTIONS PRINCIPALES

Several studies of police encounters with the public have noted that how citizens rate their satisfaction in the context of such an encounter has an impact on their confidence in the police that is not only different but asymmetrical. The police may get essentially no credit for delivering professional service, while bad experiences can deeply influence people's views of their performance.

This hypothesis was tested using survey data on police-initiated and citizen-initiated contacts with the police in Chicago. The findings indicate that the impact of having a bad experience is four to fourteen times as great as that of having a good experience and that the coefficients measuring the positive impact of having a good experience were not statistically different from zero (Skogan, 2006c: 99). The experience was replicated in seven other urban areas located in three different countries with similar results. Skogan rather direly concludes that "the empirical message is, unfortunately, "You can't win, you can just cut your losses." No matter what you do, it only counts when it goes against you." (Skogan, 2006c:119).

- *Threats and guarantees*: The preceding remarks do not point to a positive role of the police in building trust. It seems to me that the notion that the police can do more damage than good in the construction of a trusting society is too pessimistic, but not without foundation in respect to what is presently known. This does not mean that we cannot explore how the police could play a more constructive role. One of the insights of early criminology was that there is a hard core that pervades the most harmful forms of crime, which either embody violence or *deception*. Policing has been so far mainly conceived as a form of counter-violence (as in "counter-terrorism"), that is, a legitimate defensive reaction against predatory violence. However, this only takes care of one part of the hard core of crime. Deception is not only instrumental in a great number of very harmful crimes, but it is the main factor undermining trust, its arch-enemy, as it were.

The management of trust is a complex endeavour in the field of economics, where establishing and maintaining confidence implies the use of practical means that go beyond the cultivation of mutual feelings. Offering guarantees plays a special role in the furtherance of trust. English words such as "guarantee", "warranty" or the French word "*garantie*" and its derivatives originally referred to a process of certification of the truth or authenticity of something that might be a person, what that person said, a substance, or a product. Interestingly enough, all these words derive from the ancient Indo-European root "*wer*", which meant "true". This verbal root is the origin of words such as "*verus*", "*vrai*" and "*wahr*", which respectively mean "true" in Latin, French and German. As is plain to see, the same root is also the source of "guaranty", "warranty" and similar words in various languages.

In the same way that the police use legitimate force against predatory violence, could they not act in some capacity as "guarantors" or "trustees" against the abuses caused by deception? Needless to say, such mechanisms of certification are already functioning in many sectors of activity (e.g. the economy, the arts, and various markets). Yet there is still a vast amount of deception that is exercised at ground level in the daily lives of many relatively helpless victims, particularly the elderly. The police could play an important role in a process of "certification" of micro-transactions and social relationships and thus contribute in a positive manner to the establishment of a trust society. It must be stressed that the police are already called about to perform such a function at the most basic level of the protection of personal identity.

ALLOCUTIONS PRINCIPALES

4. Concluding comments

The preceding analyses stress the point that policing has enormously grown in complexity. They do not point to one all-encompassing conclusion and I will just offer a few concluding comments.

I don't believe that the momentum of information-based policing will be lost in the short and mid-terms as it builds on powerful social undercurrents that are felt almost everywhere. I would nevertheless like to raise two questions. First, reviewing police reforms over the last thirty years should make us very cautious in our assessment of how profound and enduring the changes really are. Some police departments claimed at one time or the other to have been through all the models that are described in Appendix I. Let me remind you that there are eleven of them. One sometimes gets the impression that police departments - like other organizations - are split in their personnel between an upward-moving cadre that is stimulated by all forms of innovation and a hardened thick underbelly of rank and file personnel convinced that policing is an immutable routine requiring minimal training and no education of the mind. Second, evolving from information-fed practices that may thrive on rumours to knowledge-based interventions requires a quantum leap. The confusion between the data smog and expertise can be fatal to a policing organization.

We have also seen that we were more knowledgeable in the ways that the police could undermine trust and collective efficacy than in the ways that they could promote them. I also have two comments to make about this situation. First, although a great deal of the criticism directed at the police is rhetorical and even prejudiced, I think that we should not belittle the capacity for social mischief of some of the harder edges of policing. The galloping militarization of riot policing is for me inimical to the pursuit of a peaceful society. The recycling of riot police units into part-time softer functions to keep them busy is courting disaster. My second remark is in line with the first one. If we had not been as fascinated as we were with the so-called monopoly of the police on the use of legitimate force, we might be in a better position to develop thoughtful anti-deception strategies that would be more efficient than forceful physical action in building confidence in the police and trust among citizens.

Finally, the bigger issue that lies at the bottom of engaging the community is democratic policing. I cannot review in this concluding paragraph all the criteria that jointly define democratic policing and will limit myself to observations that have a link with the matters previously discussed.

Police visibility: The issue of police visibility is broader than deploying foot patrol to reassure citizens. Although police undercover work is necessary to fight organized crime or terrorism, there is no more efficient way to destruct the social fabric of a community than stealth policing and infiltration. The basic core of police visibility is physical: citizens can see them and they ought to for the greater part of the police organization and its staff. However, there are other ways in which the police should be open to the public, one of them being to issue public statements of policy.

Police openness: The notion of openness is problematic. We all know intuitively what it means, but we experience difficulties in explicitly formulating its meaning, precisely because we are so familiar with it.

ALLOCUTIONS PRINCIPALES

I will tentatively propose this limited formulation: an open organization is one that is able to have contacts with outsiders, which are neither overtly nor covertly exclusively shaped by power. To illustrate the point, most contacts between the police and the public are structured by the power of the police. A police organization that can receive external input in the context of a dialogue between equals, where there is no hidden agenda, is making steps in the right direction to become an open organization.

Police limitation: The most basic characteristic of a police state is that the police become a criminal/political justice system in themselves. In addition to their traditional order maintenance and crime detection functions, undemocratic policing systems usurp the functions of the court system and they operate their own correctional facilities. Western democracies are not at risk of falling into such a totalitarian pit - *pace* Guantanamo and CIA “black sites”. What must be kept at bay are incremental police appropriations of the prerogatives of their criminal justice partners, such as the meting out of “street justice” where the police are at the same time investigators, judges and punishers.

Police accountability: This requirement is the most obvious and much has been said about it. I will only add one brief note. We are misguided in taking a problem-solving approach to police accountability. Police accountability is not a problem but a predicament. Not being a problem in the technical sense of the word, accountability does not admit of one definitive answer, such as creating a unique body for processing public complaints against individual police and for overseeing security policy. Being a predicament, police accountability is constantly evolving and ways to secure it must be constantly reinvented. Government oversight agencies tend to loose their teeth over time and must be replaced.

There are no doubt other conditions that must be respected for democratic policing to be vibrant. What I said about the four criteria that I addressed should be revised, expanded or rejected. This task is now upon you.

Appendix I: Policing models

Community-oriented policing

It is defined by three core elements. (1) *Community involvement:* community policing is defined in part by efforts to develop partnerships with community members and the civic organizations that represent many of them collectively. It requires that police engage with the public as they set priorities and develop their tactics; (2) Community policing also involves a shift from reliance on reactive patrol and investigations toward a *problem-solving orientation*. In brief problem-oriented policing is an approach to developing crime reduction strategies. It highlights the importance of discovering the situations that produce calls for “police assistance”, identifying the causes which lie behind them, and designing tactics to deal with these causes; (3) *decentralization* is an organizational strategy that is closely linked to the implementation of community policing.

(Wesley Skogan, in Weisburd and Braga, 2006, chapter 2)

ALLOCUTIONS PRINCIPALES

Problem-oriented policing

Problem-oriented policing contains three principles. The *empirical* principle states that the public demands that the police handle a diverse range of problems. The *normative* principle claims that police are supposed to reduce problems rather than simply respond to incidents and apply the relevant criminal law. The *scientific* principle asserts that police should take a scientific approach to problem. Police should apply analytical approaches and interventions based on sound theory and evidence, just as decisions of doctors are supposed to be based on medical science.

(John Eck, in Weisburd and Braga, 2006, chapter 6)

The Broken Windows Approach

The core ideas of the “broken windows” approach were presented in the 1982 article published in the *Atlantic Monthly*. (1) Disorder and fear of crime are strongly linked; (2) Police negotiate rules of the street. “Street people” are involved in the negotiation of those rules; (3) Different neighbourhoods have different rules; (4) Unintended disorder leads to breakdown of community controls; (5) Areas where community controls break down are vulnerable to criminal invasion; (6) “The essence of the police role in maintaining order is to reinforce the informal control mechanisms of the community itself.” ; (7) Problems arise not so much from individual disorderly persons as from the congregation of large numbers of disorderly persons; (8) Different neighbourhoods have different capacities to manage disorder.

(William H. Sousa and George L. Kelling, in Weisburd and Braga, 2006, chapter 4)

Pulling Levers Policing

Pulling levers strategies are one fruit of the problem-oriented policing movement. It emerged as part of the Boston Gun Project aimed at youth “gang” violence in Boston. Pulling levers (all legal tools and sanctions) or focused deterrence strategies deploy enforcement, services, the moral voice of communities, and deliberate communications in order to create a powerful deterrent to particular behaviour by particular offenders. It includes: (1) Selection of a particular crime problem; (2) Pulling together a *public criminal justice* interagency enforcement group (police, probation, parole, prosecutors and federal agencies); (3) Conducting research, usually relying heavily on the field experience of front-line police officers to identify key offenders (including groups) and the context of their behaviour; (4) Framing a special enforcement operation directed at those offenders and groups of offenders; (5) Matching those enforcement operations with parallel efforts to direct services and the moral voices of affected communities to those same offenders groups; (6) Communicating directly and repeatedly with offenders and group to let them know that they are under particular scrutiny... One form of this communication is the “forum”, “notification” or “call in”, in which offenders are invited or directed (usually because they are on probation or parole) to attend face-to-face meetings with law enforcement officials, service providers, and community figures.

(David M. Kennedy, in Weisburd and Braga, 2006 chapter 8)

Third Party Policing

Third party policing is defined as police efforts to persuade or coerce organizations or non-offending persons, such as public housing agencies, property owners, parents, health and building inspectors, and business owners to take some responsibility for preventing crime or reducing crime problems.

(Lorraine Mazerolle and Janet Ransley, in Weisburd and Braga, 2006, chapter 10)

Hot Spots Policing

The idea of hot spots policing can be traced to recent critiques of traditional criminological theory. For most of the last century criminologists have focussed their understanding of crime on individual and communities...The emphasis placed on individual motivation in criminological theory failed to recognize the importance of other elements in the crime equation. They noted that for criminal events to occur there is need not only of a criminal, but also of a suitable target and the absence of a capable guardian...One natural outgrowth of these perspectives was that the specific places where crime occurs would become an important focus for crime prevention researchers...In the mid to late 1980s a group of criminologists began to examine the distribution of crime at microplaces...Perhaps the most influential of these studies was conducted by Larry Sherman and his colleagues. Looking at crime addresses in Minneapolis they found a concentration of crime at places that was startling. Only three percent of the addresses of Minneapolis accounted for 50 percent of the crime calls to the police...The idea of focusing police patrol on crime hot spots represented a direct application of the empirical findings regarding the concentration of crime in microplaces...In policing, most innovation has been developed using what might be termed a "clinical model." In such a model, research may play a role, but the adoption of innovation is determined by the experiences of practitioners and often has little to do with research evidence. Such models have a weak theoretical basis... Our discussion of hot spots policing suggests an alternative model for police innovation. Hot spots policing was consistent with developing theoretical insights in criminology and was supported by basic criminological research on crime and place.

(Weisburd and Braga, in Weisburd and Braga, 2006, chapter 12)

Evidence-based policing for crime prevention

In characterizing the evidence-based model and policing it is important to first define what is meant by the term "evidence". Throughout this chapter evidence is taken to mean scientific, not criminal evidence...At the heart of the evidence-based model is the notion that "we are all entitled to our own opinions, but not to our own facts" (Larry Sherman)... In an evidence-based model, the source of scientific evidence is empirical research on the form of evaluations of programs, practices and policies. But not all evaluations are made equal. Some are more scientifically valid than others. The randomized controlled experiment is the most convincing method of evaluation crime prevention programs...

ALLOCUTIONS PRINCIPALES

Evidence-based policing is a part of a larger and increasingly expanding evidence-based movement. In general terms, this movement is dedicated to the betterment of society through the utilization of the highest quality evidence on what works best. The evidence-based movement first began in medicine and has, more recently, been embraced by the social sciences.

(Brandon G Welsh, in Weisburd and Braga, 2006, chapter 16)

Compstat

Compstat is most frequently understood by its most visible elements today. These include: up-to-date computerized crime data, crime analysis, and advanced crime mapping as the basis for regularized, interactive crime strategy meetings which hold managers accountable for specific crime strategies and solutions in their areas. Compstat, however, is a far more complex product of changes in management and organizational arrangements, including flattening, decentralization, greater personnel authority, discretion and autonomy, geographic managerial accountability, and enhanced problem-solving. Based on the New York experience, it is my view that Compstat cannot be a fully viable entity if the above administrative, managerial, and operational activities do not precede it.

(Eli B. Silverman, in Weisburd and Braga, 2006, chapter 14)

Reassurance Policing

Reassurance policing is a model of neighbourhood policing which seeks to improve public confidence in policing. It involves local communities in identifying priority crime and disorder issues in their neighbourhood which they then tackle together with the police and other services and partners.

(Richard Tuffin, 2006: 1)

Reassurance policing (RP) seeks to address the gap between broadly improving indicators of risk of criminal victimisation and declining indicators of public confidence...Through its orientation to “signal crimes”, events that disproportionately influence the public’s sense of security, RP is almost intrinsically “about measurement”. A core practice involves police officers and auxiliaries working with the public at beat level to identify physical and social “signals” (positive and negative) and marrying diagnosed reassurance inhibitors with action to address the problem (e.g. having abandoned vehicles removed from neighbourhoods).

(Nigel Fielding and Martin Innes, 2006: 130)

ALLOCUTIONS PRINCIPALES

Chicago Alternative Policing Strategy (CAPS)

Community policing is not a set of specific projects; rather it involves changing decision-making processes and creating new cultures within police departments. It is an organizational strategy that leaves setting priorities and the means of achieving them largely to residents and the police who serve in their neighbourhoods. Community policing is a process rather than a product. Across the nation it has proved to have three core strategic components: decentralization, citizen involvement, and problem solving. In practice these three dimensions are densely interrelated. Departments that short-change even one of them will not field a very effective program.

(Wesley Skogan, 2006b: 5-6)

Intelligence-led Policing

The (National Intelligence) Model (NIM) provides the picture that drives effective strategy, not just about crime and criminals, but for all enforcement needs from organized crime to road safety. It is capable of use in relation to new or emerging problems within a force or operational command unit; to provide the strategic and operational focus to force, organisation or local command unit business planning...This work is the outcome of a desire to professionalize the intelligence discipline within law enforcement...It is also recognition of the changing requirements of law enforcement managers which highlights three particular needs: to plan and work in co-operation with partners to secure community safety; to manage performance and risk; to account for budgets.

(National Crime Intelligence Service (2000), The National Intelligence Model (available on NIM Web site)

NIM is an information-based deployment system and a cornerstone for the management of law enforcement operations in England and Wales. Historically most policing has been driven by the need to respond to calls from the public. This is necessary police business but crime and incident patterns are not identified.

NIM identifies patterns of crime and enables a more fundamental approach to problem solving in which resources can be tasked efficiently against an accurate understanding of crime and incidents problems. NIM promotes a cooperative approach to policing and many of the solutions to problems will require the participation of other agencies and bodies. It is further strengthened when used in conjunction with other partner agencies, eg, joint tasking and co-ordination processes, and when it incorporates community information into the strategic assessment. (*Guidance on The National Intelligence Model*, 2005. Produced on behalf of the Association of Chiefs of Police Officers by the National Centre for Policing Excellence, CENTREX)

ALLOCUTIONS PRINCIPALES

A note on sources: the majority of the definitions consist of selected quotes excerpted from Weisburd and Braga (2006). This is a very useful book as it brings together 17 key proponents of innovation in policing, asking them to define and argue for the model that they advocate. Each advocate is paired with a critic.

The sources for the other definitions, which include researchers in government agencies, were chosen because of their close relation to the development of a particular model.

References

Bayley, David H. (1998, eds.), *What Works in Policing*, Oxford: Oxford University Press.

Brodeur, Jean-Paul (1998, ed.), "Tailor-Made Policing: A Conceptual Investigation", in Jean-Paul Brodeur, *How to Recognize Good Policing*, Thousand Oaks (CA): Sage, 30-51).

Brodeur, Jean-Paul and Clifford D. Shearing (2005), "Configuring Security and Justice", *European Journal of Criminology*, Vol. 2: 379-406.

Bullock, Karen, Rosie Erol and Nick Tilley (2006), *Problem-Oriented Policing and Partnerships*, Cullompton, Devon (UK): Willan.

Canadian Sentencing Commission (1987). *Sentencing Reform: A Canadian Approach. Report of the Canadian Sentencing Commission*. Ottawa: Minister of Supply and Services Canada.

CEPOL - European Police College (2007), *Perspectives of Police Science in Europe. Project Group on a European Approach to Police Science*, Bramshill, UK: CEPOL Series No. 2.

Cope, Nina (2004), "From Intelligence Led Policing to Police Led Intelligence", *British Journal of Criminology*, 44/2: 188-203.

Ericson, Richard V. and Kevin Haggerty (1997), *Policing the Risk Society*, Toronto: University of Toronto Press.

Fielding Nigel and Martin Innes (2006), "Reassurance Policing, Community Policing and Measuring Police Performance", *Policing and Society*, 16/2: 127-145.

Goldstein, Herman (1990), *Problem-Oriented policing*, New York: Mc Graw Hill.

Groopman, Jerome, M.D. (2007), *How Doctors Think*. Boston: Houghton Mifflin.

Greenwood, Peter W. and Joan Petersilia (1998), "The Criminal Investigation Process: Volume I: Summary and Policy recommendations", in David H. Bayley (1998), *What Works in Policing*, Oxford: Oxford University Press, 75-107 (originally published by the Rand Corporation in 1975).

ALLOCUTIONS PRINCIPALES

Hurley, Dan (2004), "On Crime as Science (A Neighbor at a Time)", *The New York Times*, 6 January 2004, D1-2.

Manning, Peter K. (2003), *Policing Contingencies*, Chicago: University of Chicago Press.

Mastrofski, Stephen D., Robert E. Worden and Jeffrey B. Snipes (1995), "Law enforcement in a Time of Community Policing", *Criminology*, 33/4: 539-563.

Sampson, Robert and Stephen W. Raudenbusch (1999), "Systematic Observations of Public Spaces: A New Look at Disorder in Urban Neighborhoods", *American Journal of Sociology*, 105/3: 603-651.

Sampson, Robert, Stephen W. Raudenbush, and Felton Earls (1997), "Neighborhoods and Violent Crime: A Multilevel Study of Collective Efficacy", *Science*, Vol. 277: 918-924.

Skogan, Wesley (2006a), "The Promise of Community Policing" in David Weisburd and Anthony A. Braga (2006, eds.), *Police Innovations. Contrasting Perspectives*, Cambridge; Cambridge University Press, 27-43.

Skogan, Wesley (2006b), *Police and Communities in Chicago. A tale of Three cities*, Oxford: Oxford University Press.

Skogan, Wesley (2006c), "Asymmetry in the Impact of Encounters with the Police", *Policing and Society*, 16/2: 99-126.

Taubes, Gary (2007), "Do We Really Know What Makes Us Healthy?", *The New York Times Magazine*, September 16, 2007/Section 6, 52-80.

Tuffin, Rachel (2006), *The National Reassurance Policing Programme: a Six-Site Evaluation*, Home Office: Findings 272 (<http://www.homeoffice.gov.uk.rds.pubintro1.html>)

Weisburd, David and Anthony A. Braga (2006, eds.), *Police Innovations. Contrasting Perspectives*, Cambridge; Cambridge University Press.

Williams, Hubert and Patrick V. Murphy (1990), *The Evolving Strategy of Police: A Minority View*, Washington: U.S. Department of Justice, Office of Justice Programs, National Institute of Justice (*Perspectives on policing*, No. 13).

Wilson, James Q. and George L. Kelling (1982), "Broken Windows", *The Atlantic Monthly*, No. 211, 29-38.

BIOGRAPHIES, RÉSUMÉS et PRÉSENTATIONS

Rapporteur

Paula Miraglia

Directrice exécutive, ILANUD Brésil

Mme. Paula Miraglia est la Directrice Générale de l'ILANUD au Brésil (Institut Latino-américain pour la Prévention du Délit et le Traitement du Délinquant). Elle détient une maîtrise en anthropologie sociale du département d'anthropologie de l'Université de São Paulo et est actuellement candidate au doctorat de ce même département. Ses recherches actuelles portent sur les homicides, la pauvreté et la jeunesse dans un des quartiers les plus pauvres et violents de São Paulo. Ses activités académiques et professionnelles au cours des 10 dernières années ont porté sur les thèmes de la violence urbaine, la prévention du crime et la sécurité. Ainsi, elle conduit des recherches au sein de différentes sphères où se produit la violence, s'intéressant à des thématiques telles que les jeunes, la vulnérabilité sociale et le crime. Pendant sa maîtrise, elle a mené ses recherches auprès de la FEBEM (Fondation pour le bien-être des mineurs), le plus grand centre de réhabilitation des jeunes au Brésil. Simultanément, elle a réalisé des recherches au sein du système de justice pénale juvénile. Elle a contribué à la conceptualisation et à l'implantation du 2^{ème} Plan de Sécurité Municipale pour la Ville de Diadema au Brésil. Elle est aussi membre de la Commission de la Justice et de l'Institut brésilien de la Science Criminelle (IBCCRIM).

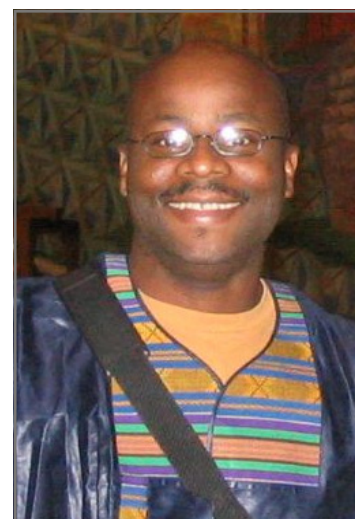


Conférencier

Dr Peter St. Jean

Professeur Adjoint, département de sociologie, State University of New York at Buffalo

Peter St-Jean est un criminologue et sociologue natif de la République Dominicaine. Il est professeur adjoint en sociologie à l'Université de Buffalo et est membre de l'Académie dominicaine des arts et des sciences (*Dominica Academy of Arts and Sciences* (DAAS), de la Coalition pour arrêter la violence à Buffalo (*Stop the Violence Coalition in Buffalo*) du Comité d'action locale de Buffalo (*Buffalo Local Action Committee*) et de P.E.A.C.E. Son livre *Pockets of crime : Broken Windows, Collective Efficacy and the Criminal Point of view* (Presses de l'Université de Chicago, Juin 2007) est fondé sur près de 5 ans de recherche ethnographique à Wentworth, l'un des districts de police les plus violents de Chicago, Illinois. Le Dr. St-Jean a complété ses études de premier cycle au Essex County College, New Jersey, à la St-John's University de New York et à l'Université Sophia de Tokyo. Sa maîtrise en criminologie a été complétée en 1997 à l'Université Simon Fraser de Burnaby. Il a obtenu son doctorat en 2002 au sein du département de sociologie de l'Université de Chicago.



JEUDI 8 NOVEMBRE

PARTENARIATS EFFICACES POUR LA SÉCURITÉ DES COMMUNAUTÉS

Conférencier

Erik Nadheim

Directeur, Conseil national norvégien de prévention de la criminalité (KRÅD)

Erik Nadheim est Directeur du Conseil national norvégien de prévention de la criminalité (KRÅD). Juriste de formation et spécialiste en droit criminel, il a travaillé au sein de divers cabinets d'avocats à titre de partenaire. Il est également doté d'une considérable expérience politique, ayant été successivement Conseiller personnel de deux ministres de la Justice de Norvège et conseiller du groupe parlementaire du *Norwegian Labor Party*. Il a de plus acquis une solide expertise des questions sociales à titre de conseiller auprès du Conseil d'administration de l'Assurance sociale de Norvège et du ministère du Bien-être social.



Construire des partenariats efficaces pour des communautés plus sûres

Le Conseil national de prévention du crime de la Norvège (KRÅD) représente l'entité gouvernementale ayant une expertise en la matière au sein du système judiciaire. En ce sens, il constitue une agence publique sous l'égide du ministère de la Justice. Néanmoins, cette instance est libre de choisir ses dossiers prioritaires et le type de conseils qu'elle veut dispenser. Tant qu'il demeure dans le cadre de son mandat, il ne peut être ordonné au Conseil d'aller dans une direction ou une autre.

Le but fondamental de la politique norvégienne de sécurité est de prévenir la criminalité. En diffusant des données et des connaissances sur les crimes et la prévention, le Conseil National de Prévention du Crime de la Norvège travaille sur la réduction de la criminalité et l'amélioration de la sécurité dans la société norvégienne.

Une des tâches principales du KRÅD est d'inciter les municipalités à adopter un modèle de coordination pour des actions et démarches locales de prévention du crime (SLT selon les sigles en norvégien). Ce modèle a été instauré en Norvège dans les années 90 après s'être révélé très efficace au Danemark.

Présentement, 170 des 430 municipalités norvégiennes appliquent ce modèle. Le facteur clé est la coordination de l'ensemble des activités de coopération dans ce champ d'intervention. Cela requiert un engagement ferme de la part du maire et du chef de police local à participer directement dans un comité de direction. Une personne sera engagée en tant que coordonnateur/trice de ce comité. Le KRÅD reçoit son financement du ministère de la Justice et le redistribue aux municipalités qui s'engagent à adopter cette méthodologie de travail.

Septième colloque annuel du CIPC, Oslo
Le rôle de la police en prévention de la criminalité

Per Svartz, Commissaire
Kjell Elefalk, Directeur du développement
Autorités policières de la Scanie, Malmö, Suède

Aperçu de la sécurité opérationnelle policière dans le comté de la Scanie, Suède, septembre 2007

Nouvelle approche en matière de maintien de l'ordre – le recours aux citoyens afin d'obtenir des informations stratégiques sur la rue et de participer aux décisions de gestion. Les leçons apprises d'une perspective externe et du point de vue des citoyens par les autorités policières de la Scanie, Suède, au cours de la période s'étendant de 2000 à 2007.

Le comté de la Scanie compte plus de 1,2 million d'habitants et est situé à l'extrême sud de la Suède, près du Danemark et de l'Europe continentale. Les trois villes en importance sont Malmö (population : 280 000), Helsingborg (approx. 124 000) et Lund (approx. 105 000). Cette région compte 30 autres agglomérations et municipalités d'importance, constituées en régions administratives et en divisions politiques.

Les autorités policières de la Scanie sont divisées en cinq régions administratives et 14 communautés. Ces autorités disposent aussi d'une unité des enquêtes criminelles ainsi que d'un certain nombre de départements dont la compétence s'étend à tout le comté. Les autorités policières de la Scanie comptent environ 3 300 employés et disposent d'un budget de 1G SEK, ce qui correspond actuellement à 125M €.

L'évaluation de la sécurité au moyen d'études auprès de la population constitue une partie importante de la méthodologie consacrée à l'analyse opérationnelle du service de police. L'étude est menée à l'aide d'un formulaire distribué tous les deux ans à la population des 33 municipalités, divisées en 62 segments géographiques distincts. D'autres études afin d'évaluer les perspectives de la population sont effectuées sur une base mensuelle ou annuelle dont « Le processus d'appels d'urgence en Scanie – Satisfaction des citoyens » et « Lorsque les citoyens rapportent un crime, à quel point sont-ils satisfaits du travail de la police en Scanie ? – évaluation à l'aide de la méthode IQS ».

Depuis 1996, la police suédoise travaille à la conception de nouvelles méthodes et de réformes auprès de la direction et de la gestion du travail de la police afin d'améliorer la qualité de leurs services. Ce travail a entraîné l'utilisation d'un éventail de nouveaux moyens et de méthodes innovatrices tels une fiche de pointage équilibrée, le Prix suédois de qualité, des études auprès de citoyens, diverses techniques afin d'amorcer un dialogue avec les citoyens, une mesure de l'engagement du personnel, une direction/gestion axée sur le dialogue, des méthodes pour former des organismes favorisant l'apprentissage et établir des objectifs opérationnels lors d'activités complexes, l'Indice suédois de la qualité, l'apprentissage en ligne, l'analyse comparative, le Cadre commun d'évaluation et la Méthode du Conseil afin d'améliorer la participation du personnel. Toutes ces mesures nous ont aidés à mettre efficacement sur pied un service de police adéquat. Le service de police de la Scanie s'est avéré l'un des plus actifs participants au cours de ces expériences.

Conférencier

Erich Marks

Directeur exécutif, Congrès allemand de prévention de la criminalité

Erich Marks a travaillé à plein temps pour divers organismes tels l'Aide aux jeunes personnes "Brücke Köln" (1980 – 1983), l'association fédérale pour le travail social, les Politiques en matière de droit pénal et de la criminalité – DBH (1983 – 2001) et la Fondation allemande pour la prévention du crime – DFK (2001 – 2002). Depuis 2001 il travaille en qualité de Directeur exécutif auprès du Conseil pour la prévention du crime du ministère de la justice en Basse-Saxe. De plus, Erich Marks a tenu plusieurs postes à titre de bénévole. Il fut entre autres directeur exécutif de la Conférence allemande pour la prévention (DPT) ainsi que de la Fondation allemande pour la prévention du crime (DVS), membre du conseil d'administration du Centre international pour la prévention de la criminalité (CIPC), membre du Comité exécutif du Forum européen pour la sécurité urbaine (FESU) et président de la fondation pro Kind. Erich Marks est l'auteur de plusieurs publications se rapportant à son champ spécialisé d'activités.



Le rôle de la police allemande en prévention de la criminalité

En Allemagne, la responsabilité des corps de police et de leurs unités d'intervention, ainsi que des programmes pour la prévention du crime est essentiellement attribuée aux 16 états fédéraux (Länder). À l'échelle nationale, le programme de Police pour la prévention de la criminalité par l'état et le gouvernement fédéral (ProPK), le service de police fédérale et le Bureau fédéral de police criminelle sont les principales agences pour la prévention de la criminalité.

La portée des tâches des divers services de police et la conscience de leur rôle à l'égard de la prévention de la criminalité ont changé et se sont élargies au cours des deux dernières décennies. La police joue toujours un rôle important dans la prévention du crime qui, en Allemagne, est principalement orientée en tant que partie intégrante du tissu social.

L'exposé présentera un aperçu du rôle de la police et des services sociaux à l'égard de la prévention du crime en Allemagne en exposant les structures centrales et les tâches principales, de même que certains projets pratiques.

Rapporteur

Laura Capobianco

Analyste senior et responsable de projet, CIPC

Laura Capobianco, analyste senior et responsable de projet au CIPC, s'est jointe au Centre en février 2001. Elle détient un baccalauréat spécialisé en criminologie (Université de Toronto), une maîtrise en sociologie (Université Concordia) et est actuellement candidate pour un doctorat en communications (Université McGill). Elle possède de l'expérience comme auxiliaire à l'enseignement et chargée de cours au département de sociologie et d'anthropologie de Concordia et comme adjointe à la recherche. Ses champs d'intérêt comprennent la gestion du risque, la justice juvénile, les représentations médiatiques de la criminalité et les enjeux de la police contemporaine. Depuis qu'elle s'est jointe au CIPC, elle a contribué à l'élaboration de la trousse d'outils de prévention de la criminalité pour les municipalités et a entrepris de la recherche sur les programmes de prévention et les protocoles pour la sécurité des femmes ainsi que la prévention de la criminalité dans les communautés autochtones. Plus récemment, elle a écrit un article sur les politiques de prévention de la criminalité au niveau national pour différents pays membres et a aussi fait un travail préliminaire sur les possibilités de l'utilisation des communications stratégiques et technologiques en prévention de la criminalité au niveau international.



Animateur

Dr Paul Larsson

Professeur, Collège universitaire national de police, Oslo

Paul Larsson est professeur au Collège universitaire national de police d'Oslo. Il détient un doctorat en criminologie de l'Université d'Oslo (1998). Sa thèse de doctorat *I lovens grenseland* a été publiée en norvégien par Pax en 2002. Dr Larsson a travaillé en tant que chercheur à l'Institut de criminologie de l'Université d'Oslo de 1986 à 2001. Ses principaux sujets de recherche étaient le service communautaire et la théorie pénale, les crimes de cols blancs, ciblant particulièrement l'évasion fiscale et les crimes financiers (travaux doctoraux) ainsi que la régulation de la criminalité dans le monde financier (travaux post-doctoraux). De janvier 2001 à décembre 2003, Paul a été directeur adjoint à la Direction nationale de la police de Norvège, y dirigeant la section d'analyse et de prévention de la criminalité. Il a dirigé la recherche au Collège universitaire national de police d'Oslo de 2004 à mars 2005. Ses recherches ont couvert la régulation du blanchiment d'argent et du trafic de cannabis ainsi que le *Problem oriented policing*. Paul Larsson a publié plus de 60 travaux incluant des livres, rapports et articles dans des journaux nationaux et internationaux. Il a aussi été conférencier dans le cadre d'événements de grande envergure, ses présentations couvrant un spectre allant des crimes économiques à la prévention de la criminalité, en passant par les sciences policières et la théorie criminologique.

Conférencière

Barbara Holtmann

Gestionnaire principale, Conseil de Recherche Scientifique et Industrielle (CSIR)

Barbara Holtmann dirige le Groupe de Recherche en Prévention de la Criminalité (*Crime Prevention Research Group*) et est administratrice des contrats de recherche et développement en sûreté et sécurité au Conseil pour la recherche scientifique et industrielle (*Council for Scientific and Industrial Research*). Elle détient une solide expérience en matière de prévention de la criminalité au sein du secteur privé, ayant exercé pendant trois ans les fonctions de directrice de projet chez *Business Against Crime* ainsi que celles de Directrice en chef des communications au département de la Sûreté et Sécurité. Barbara Holtmann est membre du Conseil de direction du CIPC.



Le rôle de la police pour des communautés plus sûres, leçons du séminaire CSIR-CIPC-SAPS, Le Cap, Afrique du Sud, mai 2007

En Afrique, le rôle joué par la police en prévention de la criminalité est souvent débattu, rarement sujet d'un consensus et pratiquement jamais concrétisé par l'adoption de politiques. Au Cap, en mai 2007, le CIPC a organisé, en collaboration avec le Service de Police Sud-Africain (SAPS) et le Conseil pour la recherche scientifique et industrielles (CSIR), un séminaire portant sur l'intégration des polices communautaires au sein des stratégies de prévention de la criminalité en Afrique. Les participants au séminaire étaient issus de plus d'une douzaine de services de police africains ainsi que d'organisations nombreuses et diversifiées.

Le séminaire a été conçu afin d'encourager une participation active. À la suite d'une brève séance plénière d'introduction, les participants ont été répartis en groupes restreints. Chacun de ces groupes, dirigé par un expert local de la société civile ainsi que par un expert de la police locale, a été emmené sur le terrain pour expérimenter une problématique particulière, le but de l'exercice étant de répondre à une série de questions visant à définir une solution policière ciblée, le rôle de la police, l'intervention policière souhaitable, les objectifs et indicateurs idéaux pour mesurer le succès de cette intervention. Les aires de spécialisation ciblées étaient la violence liée aux armes à feu, les liens entre l'alcool et le crime, la violence basée sur le sexe et les enfants victimes de sévices et d'abus. Chaque groupe a dû répondre aux questions en gardant en tête une vision de la situation une fois corrigée. Leurs interventions devaient de même se rapprocher de façon manifeste de la concrétisation de cette vision.

Cet article explore les constats de problématiques et les solutions proposées par les groupes et analyse les leçons qui ont été tirées. Ce faisant, il vise à pousser d'avantage le débat entourant le rôle de la police en prévention de la criminalité et propose un cadre de travail pour l'intégration des pratiques policières et de la prévention de la criminalité en Afrique. Bien que le séminaire se consacrait spécifiquement au rôle de la police en prévention de la criminalité dans

un milieu en développement, bon nombre des apprentissages en découlant sont vraisemblablement significatifs dans un contexte plus général. Dans cet ordre d'idée, cet article tirera des conclusions du séminaire des recommandations applicables au cas de la police en prévention de la criminalité au sein d'autres environnements.

Conférencière

Dr Christelle Chichignoud
Institut Géopolitique de France

Géographe de formation, Christelle Chichignoud est titulaire d'un doctorat de géopolitique avec une thèse soutenue sur « Les territoires de la sécurité, territoires de l'insécurité en France à travers le rôle des forces de police et de gendarmerie ». Ses différents travaux de recherche portent sur les relations et les moyens dévolus à chacune des institutions de police et de gendarmerie en fonction de leurs territoires d'intervention. Elle s'est notamment intéressée aux particularités des unités résolument orientées vers la prévention et leur perception au sein de leur institution d'origine. Intégrée depuis plusieurs années au sein de l'équipe de l'Institut Français de Géopolitique, elle est également chargée de cours à l'université et participe à la formation de professionnels de la sécurité. Elle collabore actuellement avec la Délégation Interministérielle à la Ville sur une mission d'expertise en lien avec les questions de prévention et de citoyenneté.



Police et la Prévention en France

« Faire de la prévention » quand on est policier ou gendarme en France ne va pas de soi et suscite encore nombre de réticences ou de polémiques au sein de leur institution d'origine. Pourtant, il existe des unités orientées vers la prévention de la délinquance juvénile ou encore des conduites dites à risque, tant en police qu'en gendarmerie. Les autres unités de terrain ne sont pas exemptes de pratiques préventives, que ce soit en direction d'une forme particulière de délinquance ou d'un public particulier, même si elles ne considèrent pas systématiquement que cela relève de la prévention. Par ailleurs, de plus en plus de dispositifs partenariaux associent police et gendarmerie dans des actions de prévention. Comment expliquer dès lors la méfiance voire le mépris dont fait preuve une partie de la communauté policière et gendarmique à l'égard des unités engagées dans la prévention ou même à l'égard de toute forme de prévention impliquant policiers ou gendarmes ? La présentation des pratiques professionnelles, des actions conduites par des unités de gendarmerie et de police orientées vers la prévention ainsi que celles développées au sein de dispositifs partenariaux permettra de comprendre certains blocages culturels et institutionnels.

Rapporteur

Dr Clive Harfield

Conférencier et Directeur Adjoint, *John Grieve Centre for Policing and Community Safety, London Metropolitan University*

Le Dr. Clive Harfield est un policier du Royaume Uni qui se trouve, depuis 3 ans, en congé académique des forces policières. Il occupe le poste de Conférencier et Directeur Adjoint du *John Grieve Centre for Policing and Community Safety* à l'Université *London Metropolitan*. Ses 18 ans de carrière au sein de la police l'ont amené à travailler avec 3 forces locales, ainsi qu'avec le *National Crime Squad* et le *National Hi-Tech Crime Unit*. Il a représenté les forces de l'ordre anglaises lors de sommets du G-8 sur la criminalité de haute technologie (2002-2003). Il est actuellement membre du *Foreign & Commonwealth Office International Policing Assessment & Planning Group*. En tant que chercheur, il a détenu une bourse *Fulbright Fellowship* de l'Université de Georgetown, Washington DC, (2001) et des bourses *Joint Visiting Fellowships* du *College of Law*, du Centre National Européen, et de l'Université Nationale d'Australie, Canberra (2007). Parmi ses publications, on retrouve *COVERT INVESTIGATION* (écrit avec Karen Harfield, *Oxford University Press*, 2005), et *POLICING* (écrit avec John Grieve et Allyson MacVean, *Sage Publications* 2007). Ses prochaines publications incluent *INTELLIGENCE: INVESTIGATION, COMMUNITY, PARTNERSHIP* (écrit avec Karen Harfield, *Oxford University Press* 2008) et le *HANDBOOK OF INTELLIGENT POLICING: CONSILIENCE, CRIME CONTROL & COMMUNITY SAFETY* (écrit avec John Grieve, Allyson MacVean et Sir David Phillips, *Oxford University Press* 2008). Il a aussi publié plusieurs recherches dans des journaux à caractère académique, et il est chroniqueur au journal hebdomadaire *POLICE REVIEW*.

Paal Christian Balchen

Assistant-chef de police, Département d'analyse et de prévention du crime des forces policières norvégiennes

Paal Christian Balchen est assistant-chef de police pour le département d'analyse et de prévention du crime des forces policières norvégiennes. Ses principaux champs d'intervention incluent le développement et l'implantation de services policiers basés sur les connaissances et la formation de formateurs au sein du programme *Knowledge-based Leadership* (Leadership basé sur les connaissances). Ce programme est destiné aux cadres supérieurs. M. Balchen travaille aussi sur le développement de méthodes policières pour prévenir la criminalité chez les jeunes, tout en cherchant les meilleures façons possible pour que la police puisse travailler en partenariat avec d'autres agences. Il a travaillé à plusieurs niveaux et à différents endroits en tant que membre des forces de l'ordre. Avant d'assumer son poste actuel, il a été Chef enquêteur et Directeur de l'Unité d'analyse criminelle dans la station de police *Oslo Sentrum*. De 1999 à 2001, M. Balchen a été nommé conseiller et coordonnateur pour la coopération interinstitutionnelle dans la municipalité de Bærum.



Il a aussi consacré 4 ans à l'enseignement, travaillant en tant que professeur pour la *Norwegian Police Academy*. Pendant ce temps, il a rédigé un livre sur la police et la prévention de la délinquance. Finalement, il a reçu sa formation de la *Norwegian Police Academy*.

Résumé de la présentation

L'étendue et la complexité de la situation criminelle font en sorte que les corps policiers sont confrontés à des défis qui ont évolué ces dernières années. La demande grandissante de services de sécurité et les exigences sur le degré de formation des policiers se traduisent par des attentes envers eux plus importantes aujourd'hui qu'il y a quelques années. Idéalement, la police devrait avoir les compétences pour prévenir et réduire la « délinquance commune » et, en même temps, exposer et combattre le crime organisé et les délits les plus importants. La police doit travailler pour maintenir la sécurité de la communauté tout en répondant aux multiples demandes d'aide et de service. La prévention et la lutte contre la criminalité n'est pas un travail que la police peut réaliser seule. La coopération entre les professions et les départements doit être développée davantage. Afin d'utiliser les ressources policières de la meilleure manière possible, tout en tirant profit des capacités des communautés, nous devons définir avec plus de clarté les rôles et responsabilités de chacun. Le développement de stratégies plus efficaces requiert les connaissances des experts sur les défis auxquels font face les policiers. Des procédures pour se procurer, analyser et partager ces connaissances sont d'une extrême importance pour arriver à solutionner ces défis.

Conférencier

Frédéric Ocqueteau
Directeur de recherche, CNRS

Frédéric Ocqueteau est Directeur de recherche au CNRS (CERSA -Centre d'étude et de recherche en science administrative). Sociologue, il a notamment été mis à disposition de l'IHESI (MI) de 1998 à 2001, pour y diriger son pôle de recherche et de valorisation. A cette occasion, il a effectué des recherches sur la mise en œuvre de la réforme nationale de la « police de proximité » (1998-2002), et enquêté sur l'attitude des commissaires de police dans cette mise en œuvre. Il a été nommé expert au sein du conseil d'orientation de l'Observatoire National de la Délinquance, créé en novembre 2003.



Les difficultés d'implication de la police française dans la prévention de la criminalité

Aujourd'hui, les pratiques d'implication des polices publiques dans les dispositifs de prévention de la délinquance en France ne sont pas à la hauteur des discours d'affichage. Non pas parce que cette implication serait inexistante, mais parce que beaucoup de facteurs concourent à affaiblir ou à dévaloriser ces pratiques. Les impacts de telles stratégies étaient naguère déjà réputés assez faibles (fin des années 1990 qui furent sans doute la période la plus faste à ce sujet), au milieu des années 2000, ils le sont plus que jamais. Pourquoi ?

1°) Bilan de l'existant institutionnel en 2007 : On montre qu'existent beaucoup d'agents dits de prévention agissant au sein des services de police ou à leur périphérie, et comment leur travail y est éventuellement valorisé.

2°) Evaluation de la contribution de ces agents à la prévention générale des délinquances et des « disorders » dans les espaces publics et semi-publics : On montre comment naissent deux phénomènes majeurs au cours de la décennie 2000: un effet de marginalisation/dévalorisation de ces agents au sein des institutions de « police nationale », une valorisation de leur action dans les fonctions d'aide aux « victimes » et d'accueil dans les services, à des fins de meilleur ciblage répressif des « auteurs ».

3°) Explication générale par un faisceau des facteurs différents mais convergents : Le contexte idéologique général valorisant le durcissement des programmes de la loi et de l'ordre. La pression des normes managériales au sein des services de police ayant pour effet de ne mettre en avant que les seuls indicateurs du résultat des performances répressives, en récompensant l'encadrement policier dont les membres sont mis en compétition. La pression des syndicats de police hostiles à toutes les réformes allant dans le sens de leur rapprochement vers les citoyens, ou vers une vraie décentralisation de la sécurité publique. L'incapacité des élites administratives à savoir évaluer l'impact des expériences de prévention partenariale en termes de réduction de « situations urbaines problématiques ». Aucune stratégie policière en terme de *problem solving* n'a jamais été mise au point ni même tentée, bien qu'on les connaisse.

Conclusion : Et pourtant, il subsiste une sensibilité minoritaire, au sein des élites de la police nationale française pour son implication dans des dispositifs de la prévention collectifs (Conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance, CLSPD), et favorable à des réformes allant dans le sens d'une plus grande ouverture à la société civile et au travail social. Mais pour l'instant, ses représentants sont muets et tétanisés.

Conférencier

John Graham

Directeur, Police Foundation, Londres

John Graham est Directeur de la *Police Foundation*, à Londres. Auparavant, il a occupé les postes de Directeur associé à la Commission d'Audit, et de Directeur adjoint du département de Politique Stratégique du *Home Office*. Il a consacré deux ans à l'Unité d'Exclusion Sociale au sein du *Cabinet Office*. Il agit en tant que conseiller scientifique pour le Conseil d'Europe depuis 1996. Il fait partie des nombreux Conseils d'administration en tant que Directeur non-exécutif, y compris ceux du *Camelot Foundation* et du *Canadian Research Institute on Law and the Family*.

Progrès actuels du maintien de l'ordre basé sur les connaissances

Mon exposé mettra l'accent sur les récents progrès du maintien de l'ordre et de la sécurisation du public dans les quartiers de villes d'Angleterre et du Pays de Galles – souvent nommé « nouveau localisme » – dans le contexte des récentes politiques de déploiement de la sécurité publique, de l'engagement public et de l'administration locale. Je présenterai de façon sommaire les résultats des récentes recherches évaluatives sur le Programme national de maintien de l'ordre visant la sécurisation et (si disponible) le Programme de maintien de l'ordre dans les quartiers dans un contexte de nouvelles découvertes de l'*Independent Review of Policing*.

Conférencier

Mariano Ciafardini
Chef de la Direction Nationale de Politique Criminelle
Ministère de la Justice et des Droits Humains
Argentine



Réforme policière et prévention communautaire de la criminalité en Argentine

Étant donné les tensions internes causées par les nombreux conflits de la vie quotidienne, les forces policières ont développé des cadres opérationnels très rigides qui rendent difficiles les réformes. En Amérique latine, les crises institutionnelles vécues par les forces policières sont endémiques et structurelles. Une proportion importante de l'activité criminelle en Amérique latine se produit en complicité avec la police. Heureusement, quelques expériences intéressantes se produisent afin d'introduire des nouvelles pratiques qui tentent d'établir des meilleures relations entre la police et la société civile. Une des questions émergentes en Argentine est celle du rôle de la police au sein de stratégies de prévention de la criminalité, notamment l'intégration des forces policières et des communautés dans des efforts de prévention sociale.

Dans les grands centres urbains de l'Argentine, la prévention communautaire du crime prend actuellement de l'ampleur suite à une décennie de discussions et d'échecs en ce sens. Une autre question en discussion entre le public et le gouvernement est celle de la prévention situationnelle, particulièrement les limites des patrouilles policières dans les quartiers résidentiels. Le public démontre un intérêt grandissant pour savoir comment les forces policières gèrent leur budget et comment elles conçoivent leur stratégie de surveillance.

Une transformation culturelle est nécessaire au sein de nos forces de police, surtout au plan local, afin que la police accepte de s'intégrer au nouveau paradigme de la participation communautaire dans la prévention du crime. La coopération internationale et la formation peuvent jouer un rôle important pour atteindre cet objectif.

VENDREDI 9 NOVEMBRE

PARTENARIATS EFFICACES POUR LA SÉCURITÉ DES COMMUNAUTÉS

Rapporteur

Yves Van De Vloet

Directeur de police, Bruxelles-Capitale-Ixelles, Belgique

Yves Van De Vloet est directeur de police de Bruxelles-Capitale-Ixelles. Il est responsable du département de Prévention, Assistance aux victimes et Analyse stratégique. Il est également gestionnaire de projet pour le Forum Européen pour la Sécurité Urbaine, ONG avec laquelle il collabore depuis plus de quinze ans relativement à l'échange de pratiques liées aux diagnostics de sécurité ainsi qu'à la consommation de drogues. Il est collaborateur de l'École de Criminologie de l'Université de Liège et enseigne également au sein des écoles régionales pour officiers de police à Bruxelles et dans la région de Hainaut, Belgique.



Conférencier

Président Egil Olli

Parlement Saami, Norvège

La sécurité dans les régions autochtones

Le Parlement saami est une assemblée représentative élue par le peuple. Notre fonction consiste à consolider la situation politique du peuple saami et à veiller à ce que les citoyens saamis en Norvège soient traités équitablement. Les Saamis forment un véritable peuple autochtone. Les Saamis ne forment qu'un peuple, mais ce peuple est réparti dans quatre pays : la Norvège, la Suède, la Finlande et la Russie. Puisque les Saamis ont été exposés à une très forte influence norvégienne jusqu'à tout récemment, on ne peut s'attendre à ce que tous les Saamis aient une bonne maîtrise de la langue saamie, ni qu'ils soient complètement familiers avec leur culture.



La population saamie et plus particulièrement les citoyens qui ont pour langue maternelle le saami ont un grand besoin de services policiers dans leur propre langue afin d'obtenir une protection appropriée de leurs droits.

Un service policier qui est familier avec la culture et les coutumes saamies ainsi qu'avec le sens de la justice particulier de ce peuple jouera donc un rôle crucial afin de servir la population saamie. Les autorités ont donc la responsabilité de promouvoir la formation de policiers afin qu'ils soient suffisamment compétents en langue saamie et familiers avec la culture et qu'ils aient une compréhension de la société saamie. De plus, il faut faire davantage afin de former de jeunes Saamis pour qu'ils deviennent agents de police.

Septième colloque annuel du CIPC, Oslo

Le rôle de la police en prévention de la criminalité

La capacité de la police à instaurer un climat sécuritaire dans les régions de la Norvège habitées par les Saamis est extrêmement importante pour la protection des droits de ce peuple.

Le recrutement d'étudiants qui parlent le saami doit être un objectif prioritaire pour la formation policière. Aujourd'hui, il existe peu de policiers qui ont des origines saamies, ce qui signifie que la plupart des agents qui travaillent dans une région habitée par les Saamis proviennent d'un contexte culturel et linguistique différent. Si on considère rétrospectivement l'histoire des Saamis, on réalise à quel point il est important que les Saamis contemporains ne se sentent pas bousculés, mais bien qu'ils soient en contact avec des policiers qui se conduisent de façon appropriée et démontrent une compréhension de la communauté au sein de laquelle ils travaillent.

Depuis un certain temps, le Parlement saami demande l'introduction de mesures afin de permettre que les agents de police qui ont une connaissance du sens de la justice des Saamis, de leurs coutumes et de leur langue aient la possibilité de travailler dans les régions où ces compétences sont requises. Le Parlement saami demande que la police se dote d'une structure qui leur permette d'être recrutés dans les régions saamies. De plus, il faut faire davantage afin de compléter la formation des agents qui travaillent déjà dans ces régions.

Il est important pour nous, membres du Parlement saami, que les droits existants soient adéquatement protégés tout en renforçant la perspective des Saamis dans nos travaux ultérieurs.

Conférencière

Chantal Bernier

Sous-ministre associée au ministère de la Sécurité publique du Canada

Chantal Bernier est sous-ministre adjointe, Secteur de la sécurité des populations et partenariats. Elle s'est jointe au ministère en novembre 2002. Antérieurement, elle était sous-ministre adjointe, Secteur des programmes socio-économiques au ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada de 1999 à 2002 et directrice des Opérations au Secrétariat de l'Appareil Gouvernemental au Bureau du Conseil privé de 1998 à 1999. Pendant dix ans, Chantal Bernier a été avocate au ministère de la Justice spécialisée en droit public, en particulier en droit international, droit des Autochtones, droit constitutionnel et droit de l'immigration. Avant de se joindre au gouvernement fédéral, Madame Bernier oeuvrait en pratique privée, spécialisée en droit des Autochtones et en droit international public.



Madame Bernier détient une licence en droit civil de l'Université de Sherbrooke, un certificat en common law de l'Université Notre-Dame d'Indiana et une maîtrise en droit international public du London School of Economics and Political Science.

Résumé de la présentation

La présentation de Chantal Bernier décrira la politique du Canada en matière de prévention de la criminalité et abordera le rôle de la police à cet égard. Les objectifs nationaux seront présentés ainsi que le rôle primordial de la police dans la création de partenariats avec d'autres secteurs et la société civile pour atteindre ces buts. Les appuis structurels pour soutenir ces partenariats, les initiatives qui représentent les meilleures pratiques et les leçons apprises jusqu'à maintenant seront aussi abordés lors de la présentation.

Conférencière

Javiera Blanco Suarez
Sous-secrétaire de la Police,
Ministère de la défense nationale, Chili

Javiera Blanco Suárez est une avocate formée à la *Universidad Católica de Chile*. Elle détient une Maîtrise en Management et en Politiques Publiques du Département de Génie Industriel de l'*Universidad de Chile*. Elle a été gestionnaire de projets à la *Fundación Paz Ciudadana* de 1998 à 2006, s'étant spécialisée en sécurité citoyenne, police et réformes du système de justice criminelle. Le 1^{er} septembre, 2006, elle a été nommée par la Présidente Michelle Bachelet, Sous-secrétaire de la Police, au sein du Ministère de la Défense Nationale. Elle est la première femme à occuper ce poste.



L'expérience de la police *Carabineros* au Chili

La police chilienne est divisée en deux branches: les policiers en uniforme, connus sous le nom de *Carabineros*, et la police en tenue civile, qui se consacre aux enquêtes criminelles. Les *Carabineros* font partie de l'institution policière nationale, ayant adopté une structure militaire. Ceci dit, la mission de la police est essentiellement préventive et ses objectifs se concentrent sur le maintien de l'ordre public dans l'ensemble de la République. Depuis quelques années, les *Carabineros* du Chili ont mis sur pied des stratégies dont le but est d'améliorer la prévention et le contrôle du crime. Dans ce contexte, depuis 1995, plusieurs politiques et stratégies ont été développées, amorçant ainsi un processus de modernisation qui répond au plan stratégique institutionnel de la police. Les deux objectifs fondamentaux de ce plan stratégique sont :

Augmenter l'efficience institutionnelle en réduisant les délais et en augmentant la qualité des services policiers, afin de mieux répondre aux exigences du public et renforcer les relations avec la communauté.

Améliorer le climat interne de l'institution, afin de réduire les tensions et améliorer l'harmonie du fonctionnement interne et le développement organisationnel.

Ces deux objectifs s'inscrivent dans une approche qui tend à améliorer l'efficacité et l'efficacé de la police, afin d'accroître la qualité des services de sécurité, tout en respectant les droits humains et en s'appuyant sur une participation communautaire active. En ce sens, la nouvelle vision de la police favorise le rôle de leadership de la communauté, non en tant que simple destinataire des services policiers, mais plutôt en tant que coproductrice de la sécurité communautaire avec la police. Parmi les stratégies utilisées pour renforcer les relations entre la police et les communautés se trouvent:

Le développement d'un **Modèle d'Intégration Communautaire**, la mise en place d'un **Observatoire des Bonnes Pratiques Policières** et l'adoption des stratégies policières basées sur la **résolution des problèmes (POP)** afin de mieux répondre aux exigences communautaires de sécurité.

La collaboration active et permanente avec d'autres agences locales de prévention du crime, à travers le **Programme 24 heures**. Ce programme vise à soutenir les politiques sociales du gouvernement envers les moins de 18 ans, qui ont été détenus pour avoir enfreint la loi. Les *Carabineros* remettent la liste des détenus aux agences sociales qui travaillent avec les jeunes afin que le gouvernement puisse concentrer ses efforts sur ces cas spéciaux.

Conférencier

Samwel E.A. Lyimo

Coordonnateur adjoint, ONU Habitat, Programme pour des villes plus sûres, Tanzanie

Samwel E.A. Lyimo est avocat de formation, s'étant spécialisé en criminologie et en justice pénale. Il est également policier de formation et d'expérience, fort de 28 années passées au sein des forces policières tanzaniennes. Il y détient le grade de commissaire adjoint senior. Il a été formé au Collège de police de Tanzanie, au Collège de police de l'Ontario, Canada, ainsi qu'au *Bramhill Police Staff College*, au Royaume-Uni. Il est membre de l'association internationale des chefs de police.

Outres la supervision et la coordination d'opérations policières, Monsieur Lyimo a été chargé de l'administration de collèges de police au Mozambique et en Tanzanie. Il a également conduit des enquêtes de victimation et de sécurité dans les grands centres urbains. Il administre des initiatives de sécurité urbaine dans le cadre de son rôle de coordonnateur adjoint du programme pour des villes d'ONU Habitat en Tanzanie.



Conférencier

Mzwandile Petros

Commissaire provincial du Cap-Occidental

Le commissaire Mzwandile Petros est né à Grahamstown au Cap-Occidental. Il a étudié afin de devenir professeur de mathématiques et de sciences au milieu des années 1980. Il a commencé sa carrière en tant que professeur de mathématiques au niveau secondaire et, plus tard, s'est tourné vers les O.N.G. et le domaine civique. Tout au long de sa carrière, le commissaire Petros s'est perfectionné auprès d'institutions accréditées dans les domaines tels la résolution de conflits, la médiation, les droits humains, le leadership et les renseignements. En 1997, il a obtenu un diplôme d'études supérieures en gestion publique à l'Université de Stellenbosch. En 1995, il a joint les rangs des services policiers de l'Afrique du Sud et il a débuté aux Services de renseignements sur la criminalité où il a ensuite occupé des postes à la direction. Pendant deux ans, il a aussi servi à l'Académie des détectives et du renseignement sur la criminalité des services policiers de l'Afrique du Sud à Pretoria à titre d'entraîneur national du cours pour les responsables de cas.



Avant d'être nommé au poste de Commissaire provincial du Cap-Occidental, il a rempli la fonction de Commissaire adjoint provincial pour les services de renseignement sur la criminalité et le dépistage. Au cours de sa carrière au sein des services policiers de l'Afrique du Sud, il a aussi suivi une formation et s'est spécialisé dans les programmes de formation pour détectives, de gestion de l'information et de planification stratégique, de gestion des opérations et de services avancés d'information sur la criminalité. En 2000, il a aussi assisté à un cours sur la gestion des opérations à Sydney, en Australie. Le commissaire Petros s'est aussi mérité de nombreuses distinctions dont la tant convoitée Étoile du mérite décernée par le ministère de la Sécurité et de la sécurité pour l'excellence de son travail d'enquête sur le terrorisme au Cap-Occidental. Depuis sa nomination à titre de Commissaire provincial, il a su doter les services de police de l'Afrique du Sud (SAPS) d'une orientation stratégique, tant à l'échelle provinciale que nationale, concernant les questions liées au maintien de l'ordre. Le commissaire Petros a joué un rôle clé dans la conception et la conceptualisation de la stratégie d'ensemble provinciale du SAPS, la Stratégie durable orientée vers les gens (POSS). Cette stratégie est axée sur la réduction de la criminalité au Cap-Occidental. Partisan d'une formation continue tout au long de la carrière, le commissaire Petros a habilité un grand nombre de cadres intermédiaires et supérieurs de la province. Au cours de son mandat à titre de Commissaire provincial, il a formé des partenariats stratégiques avec diverses communautés du Cap-Occidental.

Conférencière

Dr Cecilia MacDowell Santos

Professeure associée de sociologie, Université de San Francisco et chercheure au Centre d'études sociales, Université de Coïmbre, Portugal.

Cecília MacDowell Santos est professeure associée en sociologie et études latino-américaines à l'Université de San Francisco et chercheure au Centre d'études sociales de l'Université de Coïmbre, Portugal. Elle est l'auteure de *Women's Police Stations : Gender, Violence and Justice in São Paulo, Brazil* (New York : Palgrave MacMillan, 2005) et de *Delegacias da Mulher : Gênero, Violência e Justiça no Brasil* [traduction révisée et mise à jour de *Women's Police Stations*] (São Paulo : Hucitec Press, à paraître en octobre 2007). Elle est co-éditrice (avec Edson Teles et Janaína Teles) de *Desarquivando a Ditadura : Memória e Justiça no Brasil* (São Paulo : Hucitec Press, à paraître en décembre 2007 (vol. 1) et mars 2008 (vol. 2)). Le Dr. Santos a reçu son doctorat de la *University of California* à Berkeley. Elle détient également un *Bacharel em Direito* (l'équivalent brésilien d'un diplôme de droit) de l'école de droit Recife de l'Université fédérale de Pernambuco, au Brésil, ainsi qu'une maîtrise en droit de l'Université de São Paulo. Elle enseigne dans les domaines de la mondialisation, de la sociologie du droit ainsi que du genre et développement. Ses principaux intérêts de recherche sont la mondialisation, le droit, les droits humains et les mouvements des femmes en Amérique latine, particulièrement au Brésil.

Engendrer une culture policière au Brésil: innovations et défis pour les postes de police féminins

Cette présentation dresse la liste des innovations et défis inhérents à l'évolution de la culture policière au Brésil, à partir d'un point de vue féministe et de genre. Il présente la culture des policières qui travaillent au sein du premier poste de police féminin au monde, créé à São Paulo en 1985, particulièrement pour la question de la violence faite aux femmes. Cet article examine les processus qui influencent les positions changeantes de l'*alliance explicite*, de l'*opposition*, et de l'*alliance ambiguë* adopté pour les policières à l'égard des féministes depuis 1985. Tel que démontré par cette étude de cas, la culture des policières et les relations entre les policières et les féministes ont évolué du fait de plusieurs facteurs : les conjonctures politiques; la culture hégémonique masculine de la police, l'évolution du discours féministe à l'endroit de la violence faite aux femmes et les effets produits par les nombreux contacts entre les policières et leur clientèle féminine.

Conférencière

Dr Elena Azaola

Chercheure agrégée, *Centro de Investigaciones y Estudios Superiores en Antropología Social*

Elena Azaola est docteure en anthropologie et psychanalyste et a fait ses études supérieures à l'*Universidad Iberoamericana*. Chercheure agrégée au *Centro de Investigaciones y Estudios Superiores en Antropología Social*, elle est reconnue dans le monde académique pour avoir publié plus de 100 livres et articles au Mexique et dans d'autres pays. Ces ouvrages lui ont valu plusieurs prix, bourses et reconnaissances officielles. Elle a consacré plus de 30 ans à l'étude de la délinquance au Mexique, ainsi qu'aux prisons et aux forces policières. Étant donné ses acquis, l'Assemblée législative du Mexique l'a nommée de façon unanime Consultante à la Commission des Droits Humains du District Fédéral, poste qu'elle occupe de façon honoraire depuis 2002.



Les faiblesses des forces publiques dans la ville de Mexico

L'insécurité des Mexicains est en forte hausse depuis plus de 10 ans et est devenue le principal problème de la population. Malgré cela, les chercheurs et les spécialistes des sciences sociales ont consacré peu d'effort à ce phénomène, qui devrait être étudié de façon interdisciplinaire, en analysant les rôles joués par plusieurs acteurs.

Une étude récente se concentre sur un de ces acteurs qui est souvent oublié – la police. Cette étude, rédigée à partir d'un point de vue socio-anthropologique, affirme de façon convaincante qu'avant de reformer la police, il faut écouter les policiers et prendre en considération leurs points de vue. L'étude met aussi l'accent sur le fait qu'aucune force de police ne peut être efficace si nous n'arrivons pas à satisfaire les besoins de base de policiers et améliorer leurs conditions de vie. Ces limites structurelles empêchent donc les forces policières de fournir un service professionnel et de respecter les principes qui doivent gouverner toute instance publique dans une société démocratique (responsabilité, légalité, professionnalisme, imputabilité et neutralité).

L'étude, qui repose sur des entrevues de plus de 300 policiers, analyse les effets des nouvelles politiques à l'égard des forces policières mises en place entre 2000 et 2005. Un des constats les plus révélateurs concerne le contraste qui existe entre la perception et l'auto-perception de la police – c'est-à-dire comment la police se perçoit elle-même et comment elle est perçue par la population.

Finalement, l'étude émet une série de recommandations et de critères pour entreprendre la réforme des forces policières au Mexique. Ces orientations ont été rendues disponibles au Secrétariat de la Sécurité publique, qui a bien accueilli l'étude, et a collaboré à sa publication.

Rapporteur

Claude Dauphin

Vice-président, Comité exécutif de la ville de Montréal

Avocat de formation, Claude Dauphin a été élu député fédéral de la circonscription de Marquette, sur l'île de Montréal, ayant servi durant trois mandats consécutifs, de 1981 à 1993. Il a ensuite été nommé délégué du Québec en Nouvelle-Angleterre de 1997 à 2001 et a agi en qualité de conseiller politique senior auprès du ministre fédéral canadien des finances, Paul Martin.

Claude Dauphin a été élu au sein du conseil municipal de la ville de Montréal en 2001 et réélu en novembre 2005. Il est maire de l'arrondissement de Lachine et vice-président du comité exécutif de la ville de Montréal, responsable des affaires gouvernementales et de la sécurité publique. Il est également président de la Conférence régionale des élus, membre du conseil d'agglomération et président du comité de sécurité publique de la ville.



Conférencier

Miklós Ligeti

Conseiller juridique, Ministère de la justice et du maintien de l'ordre, Département de la prévention du crime

La police hongroise en un combat douteux

J'ai délibérément emprunté le titre du roman le plus populaire de John Steinbeck, écrit en 1936. La police hongroise doit combler des attentes antagoniques. Suite à la transition de 1989/1990, la police, qui se considérait comme le seul intervenant dans le maintien de l'ordre public a dû répondre à un ensemble de nouvelles demandes. Le concept d'une démocratie libérale demandait d'une police qu'elle encense les droits humains et les valeurs fondamentales de la liberté – valeurs que l'on avait fréquemment reproché à la police hongroise de ne pas respecter. De nouveaux acteurs du marché économique s'attendaient à ce que la police forme des partenariats avec d'autres entités afin de créer et de maintenir la sécurité publique. Pendant ce temps, les politiciens et les décideurs ont affiché une grande dévotion afin d'introduire des lois et de réguler le maintien de l'ordre, même si certains d'entre eux étaient fortement convaincus de l'inefficacité de telles politiques. Enfin et surtout, les citoyens se sont montrés d'une part très coercitifs, tandis que d'autre part, les communautés exprimaient leurs propres besoins en matière de sécurité, réclamant une police communicatrice, ouverte aux valeurs d'un maintien de l'ordre communautaire et impliquant la communauté en tant que partenaire valable dans la prévention du crime.



Satisfaire avec succès aux exigences de réformes organisationnelles et fonctionnelles et ajuster les structures de la police hongroise héritées d'une dictature communiste afin de répondre aux besoins d'une démocratie libérale et d'une économie de marché ne se sont pas accomplis sans générer des tensions internes qui affectent la police hongroise. Afin de dissimuler les incongruités et les divergences organisationnelles et fonctionnelles, la police hongroise a tout d'abord concentré ses forces à la restauration de l'ordre public et à la lutte contre la criminalité croissante afin de restaurer sa réputation. L'efficacité est devenue le mot d'ordre de l'époque, surpassant malheureusement la primauté du droit, les droits humains et les libertés fondamentales souvent perçues comme si elles servaient uniquement les intérêts de criminels indignes. Plus tard, dès la seconde moitié des années 1990, les objectifs et les réalisations des politiques libérales en matière de criminalité ont infiltré les services de maintien de l'ordre en Hongrie.

Une action concertée de la prévention du crime en coopération avec la police ainsi que certains éléments de services de police communautaire sont devenus des objectifs à court et moyen terme pour la police hongroise. Cependant, la police hongroise doit toujours répondre à des demandes contradictoires. On s'attend d'une part à ce que la police combatte le crime de façon efficace et dissuasive, aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale. La Hongrie s'est associée à un ensemble de mécanismes de coopération internationale et régionale et a elle-même initié certaines initiatives afin de contrer la grande criminalité telle le trafic d'êtres humains et d'armes, la contrebande de drogues, les fraudes majeures, la corruption, le crime organisé et le terrorisme. D'autre part, la police hongroise doit faire preuve d'empathie envers les communautés et agir à titre de partenaire de la communauté dans la prévention du crime; il s'agit là d'une des dernières innovations dans les mécanismes du contrôle de la criminalité en Hongrie afin de combattre adéquatement les délits mineurs et traditionnels. Les joueurs du marché ont déjà mis en place leurs propres mesures de sécurité que la police est censée respecter et avec lesquelles elle doit collaborer. Cette deuxième source d'attentes pousse la police hongroise à abandonner son idéal consistant à être le seul agent de maintien de l'ordre public.

Je décris les tendances sous-jacentes qui marquent la transition de la police hongroise d'une position de monopole incontestable à celle d'un partenaire puissant et professionnel pour le maintien de l'ordre public ainsi que pour la prévention et la répression du crime.

Conférencier

Dr Jerry Ratcliffe

Professeur, Département de justice criminelle, Université Temple

Le Dr. Jerry Ratcliffe est professeur au Département du Justice Criminelle à l'Université Temple, à Philadelphie. Auparavant, il a été policier au sein de la Police Métropolitaine de Londres (G.B.), mais a dû quitter son poste après 11 ans de service, suite à un grave accident. À l'Université de Nottingham, il a complété son baccalauréat en géographie / SIG ainsi que son Doctorat. En tant que professeur



et conférencier en techniques policières (intelligence) au *New South Wales Police College* en Australie, il a coordonné les programmes de maîtrise sur le thème de l'information criminelle classée. Il a également été coordonnateur pendant plusieurs années du Cours National sur l'Information Classée Stratégique. En 2007, le Dr. Ratcliffe a reçu le Prix des Services Professionnels pour ses contributions à l'analyse de l'information classée criminelle. Ce prix a été octroyé par l'organisation américaine *Association of Law Enforcement Intelligence Analysts (IALEIA)*. Il a publié plus de 40 recherches et 3 livres: "*Strategic Thinking in Criminal Intelligence*" (Federation Press, 2004); "*GIS and Crime Mapping*" (Wiley, 2005) et "*Policing Illegal Drug Markets*" (Criminal Justice Press, 2005). Son prochain ouvrage, "*Intelligence-Led Policing*", sera bientôt publié par Willan Publishing.

Résumé de la présentation

La présentation de Monsieur Ratcliffe explore la façon dont les techniques policières prennent en considération les informations classées différemment des autres modèles, tel que celui de la police communautaire, de *Compstat* et de la résolution de problèmes. Cette approche peut être décrite de la façon suivante : un modèle du monde des affaires, qui s'inspire d'une philosophie de saine gestion, dans lequel l'analyse des données classées est fondamentale à la prise de décisions qui facilitent la prévention et la réduction du crime, moyennant la mise en place de mécanismes efficaces qui se concentrent sur les contrevenants qui occasionnent les crimes les plus dangereux ou les plus fréquents. (Ratcliffe, 2008). En situant l'analyste au centre du processus de prise de décisions, les techniques policières qui prennent en considération les informations classées diffèrent des autres applications de renseignement criminel utilisées par les forces de l'ordre.

Conférencière

Wenche Bauge Helle
Chef de police et coordonnatrice, Bergen Centrum

Wenche Bauge Helle est chef de police et coordinatrice du poste de *Bergen Centrum* depuis 2007. Auparavant, elle a exercé différents mandats dans plusieurs lieux pour la police norvégienne. Avant d'assumer ses présentes fonctions, elle était Chef du département d'enquêtes criminelles. Pendant la période 2000-2002, Madame Helle fut nommée coordonnatrice d'une instance de coopération inter-institutionnelle dans la municipalité de Bergen. Elle a été formée par l'Académie Policière Norvégienne et a complété ses études en gestion, éducation et en délinquance juvénile.



Le lien entre la violence et le nombre de lieux qui servent de l'alcool

Depuis plusieurs années, la ville de Bergen a un taux de criminalité plus élevé que d'autres villes comparables en termes de taille et de nombre d'habitants. Une première analyse a démontré que la violence se concentre dans des zones spécifiques et à certaines heures. De

VENDREDI 9 NOVEMBRE

MOBILISER LES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE ET DE L'EXPERTISE POLICIÈRE

plus, les crimes sont surtout motivés par des circonstances particulières dans lesquelles les victimes connaissaient rarement leurs agresseurs.

Le fait que la violence soit concentrée dans des zones spécifiques et à certaines heures permet d'appliquer des techniques policières basées sur la résolution de problèmes. Cette approche est le reflet d'une philosophie qui stimule le travail inter institutionnel, tant au sein des forces policières qu'avec les autres départements et instances concernées.

Ayant identifié le problème, le poste de police de Bergen a mis en œuvre un projet utilisant l'approche de résolution de problèmes, afin de réduire la violence et les désordres publics dans le centre-ville de Bergen. Le projet a été mis en œuvre d'octobre 2005 à juin 2006. Son but était de réduire la violence dans l'endroit ciblé, en utilisant la méthode POP (*problem-oriented policing*) en tant que stratégie quotidienne.

L'évaluation du projet a démontré le bien-fondé de cette méthode et l'importance de la coordination active afin de résoudre les problèmes de violence dans le centre-ville.

Conférencier

Arno Lamoer **Commissaire, Police sud-africaine**

Arno Heinrich Lamoer est né à Riviersonderend, Cape Town, le 26 avril 1960. Diplômé du *Emil Weder High school*, à Genaden-dal, en 1977, il a enseigné au *Junior Secondary School*, à Worcester, en 1978, et au *Riviersonderend Primary School*, en 1979. Monsieur Lamoer a ensuite joint les rangs du service de police de l'Afrique du Sud au début des années 1980 en s'enrôlant au poste de police local. Il a complété de façon remarquable la formation de base au *Cape Town Training College* à Bishop Lavis en décembre 1980 et a été désigné meilleur étudiant. Il est resté au collège à titre d'instructeur et de chargé de cours jusqu'en 1986. Il a ensuite été promu au grade de lieutenant et transféré afin de devenir chef du poste de police d'Atlantis.



Au cours des années 1990, il a été transféré au poste de police de Manenberg où il a servi en tant que commandant du personnel et chef de poste jusqu'au début 1994. Au cours de deux brèves périodes l'année suivante, il a été affecté au service de police de secteur dans les secteurs de Wynberg et de la Péninsule (Cape Town) Ouest avant d'être nommé commissaire adjoint de secteur, dans la région est de la métropole à la fin de 1996. En 1998, il a été transféré à la direction du service concernant le crime organisé et la sécurité publique qui était alors dirigé par le procureur Percy Sonn. En 2000, il a servi en qualité de commandant des opérations spéciales au Cap-Occidental, conduisant, entre autres, les enquêtes et les opérations contre la criminalité urbaine et le gangstérisme. En septembre 2001 il a été nommé commissaire de district pour les services de police de proximité de l'est de la métropole, puis commissaire divisionnaire de la Section des interventions en 2002 et commissaire divisionnaire de la Section

Septième colloque annuel du CIPC, Oslo
Le rôle de la police en prévention de la criminalité

prévention du crime/interventions. Il est actuellement commissaire divisionnaire de Section de la police de proximité des services de police sud-africains et il est responsable des services de police en uniforme, des services de maintien de la paix sous la bannière de l'ONU/au, de toutes les activités spéciales (dont la Coupe mondiale de la FIFA en 2010) et de l'appui spécialisé des agents en uniforme.

L'intégration des services de police communautaire dans une approche plus générale de la prévention du crime

L'article présente les constats et les conclusions d'un séminaire professionnel destinés aux services policiers et aux intervenants du continent africain. Le séminaire fut conjointement organisé par le service de police sud-africain, le Centre international pour la prévention de la criminalité et le Conseil sud-africain pour la recherche scientifique et industrielle en mai 2007. Au cours de ce séminaire, on a exploré la contribution des services de police à la prévention de la criminalité. Le concept de service de police communautaire en tant que partie d'une approche visant la prévention du crime et quatre problèmes spécifiques liés à la criminalité ont été abordés au cours de ce séminaire.

VENDREDI 9 NOVEMBRE

COOPÉRATION ET RÉFORME POLICIÈRE: UN REGARD SUR LA PRÉVENTION

Modérateur

Tor Tanke Holm

Chef, Département d'analyse stratégique et de prévention du crime, Police nationale de Norvège

Tor Tanke Holm est chef du Département d'analyse stratégique et de prévention du crime de la Police nationale de la Norvège. Auparavant, il était policier-conseiller pour l'Institut Norvégien des Affaires Étrangères (NUPI) et a mené la mission en Serbie et au Monténégro du *Law Enforcement Department* de la OSCE.



Conférencier

Mark Downes

Appuyer la mise en œuvre de plans de sécurité dans des États fragiles et conflictuels – le rôle de la prévention, de la réforme policière et de la coopération internationale entre forces policières.

La sécurité fondamentale des personnes et des biens, qui comprend la protection contre les actes violents et la confiance envers les capacités de l'État à faire respecter la loi, dépend d'une série de services publics qui incluent la police, la justice et le système des prisons. Dans les pays qui sortent de conflits ou qui se trouvent en pleine transition politique, les capacités et l'intégrité de ces services publics ont un impact direct sur le degré de sécurité perçue par la population et le monde des affaires. Dans des pays qui ont connu un passé autoritaire, ces services peuvent, s'ils sont laissés à eux-mêmes, être utilisés à des fins politiques ou militaires, tout en étant excessivement centralisés dans leur structure.

Traditionnellement, la coopération internationale en matière policière s'est concentrée sur le maintien de la paix, soit par l'entremise de personnel expatrié qui préserve la paix, ou encore par l'entremise du renforcement des capacités policières, au sens de l'intervention, moyennant des appuis en équipement ou en formation des effectifs. Tandis que la formation peut donner lieu à des réformes en matière de sécurité, d'économie et de politique, les contributions en équipement aident peu à la création d'un corps policier en contact avec la population qu'il dessert. L'expérience internationale accumulée dans les Balkans et en Afrique de l'ouest indique qu'il est très important d'équilibrer le renforcement institutionnel, ainsi que le développement de politiques, de procédures et d'une culture d'imputabilité. Au cœur de cette approche, l'accent est mis sur la prévention plutôt que sur les interventions policières ; ceci requiert, dans plusieurs cas, un changement dans les cultures policières et dans les priorités de la coopération internationale, qui doit autant insister sur les capacités des policiers que sur les techniques utilisées par eux.

Septième colloque annuel du CIPC, Oslo
Le rôle de la police en prévention de la criminalité

Conférencier

Dr. Sohail Husain
Directeur, *Analytica Consulting*

Le Dr. Sohail Husain est Directeur de *Analytica Consulting*, un fournisseur d'assistance technique internationale en recherches et formation professionnelle en matière de sécurité citoyenne, techniques policières, réformes légales et récupération des espaces publics. Il est accrédité en tant que conseiller en Justice par UK DFID, reconnu comme expert civil au sein du *UK Post Conflict Reconstruction Unit* et il est consultant associé au *British Council*. Auparavant, le Dr. Sohail était Directeur Général Adjoint pour *Crime Concern* et professeur de géographie à l'Université de Southampton.



Réforme policière dans l'ouest des Balkans : un commentaire sur les programmes soutenus par le Royaume-Uni

Depuis 2001, le gouvernement du Royaume-Uni finance des programmes dont le but est de réduire le risque de guerre et de conflit ethnique dans l'ouest des Balkans. L'une des questions centrales de ces programmes est la transformation de la police pour que celle-ci soit au service de l'ensemble de la population et non pas seulement un organe de contrôle étatique. Parmi les éléments clés de cette réforme se trouvent l'imputabilité, l'équité, la transparence, la discipline, la diversité et l'accès à la justice. En plus de ces facteurs, il s'avère tout aussi important d'assurer une pleine collaboration avec les municipalités et les communautés afin d'arriver à bien diagnostiquer les véritables problèmes. Ces nouvelles relations permettent de mieux prévenir les problèmes et de les régler, ce qui contribue à améliorer la confiance et le respect de la population envers les policiers. Des progrès importants ont été réalisés grâce à l'implantation d'approches communautaires et la mise sur pied de tables intersectorielles qui ciblent les problèmes d'insécurité. En ce sens, plusieurs initiatives locales de petite envergure ont eu des impacts très significatifs. Toutefois, les tensions historiques, le contrôle gouvernemental et l'absence d'une société civile font de l'assistance technique une nécessité. Deux questions spécifiques doivent être posées. La première est comment diffuser l'information sur les meilleures pratiques tout en encourageant une démarche indépendante sur ce qui fonctionnerait le mieux dans des conditions locales. La seconde est comment fournir assez d'aide pour maintenir le progrès sans créer de dépendance envers l'appui externe.

Conférencier

Doug Coates

Directeur, Sous-direction des missions de paix internationales, Gendarmerie royale du Canada

Monsieur Coates compte 29 années d'expérience au service de la GRC et a travaillé avec des services de police à contrat en Alberta, avec des services de sécurité nationale, de police fédérale en Ontario et au Québec. Il possède également près de 10 années d'expérience dans le domaine du maintien de l'ordre à l'échelle internationale. Il a pris part à la mission de l'ONU en Haïti en 1993 où il est retourné en 1994 à titre de membre d'un groupe de reconnaissance de l'ONU. Il a ensuite été affecté dans la région Grand Anse où il a rétabli les services policiers auprès des 800 000 habitants de la région. Doug Coates a assumé la responsabilité de la gestion des déploiements de policiers canadiens en 1996. C'est là qu'il a mis au point un modèle opérationnel afin que la GRC puisse répondre à une demande croissante et ainsi déployer un personnel de 170 policiers canadiens dans plus de sept missions dans le monde. En 2004, il a été affecté au Centre pour le maintien de la paix Pearson (CPFMP), un organisme privé non gouvernemental dont l'objectif consiste à soutenir les contributions canadiennes à la sécurité internationale grâce à des programmes civils, policiers et militaires dans les domaines de la recherche, de l'éducation, de l'entraînement et du développement des capacités. Assigné originalement aux fonctions de Directeur des programmes policiers, il a été nommé Officier commandant des opérations, responsable de la gestion de tous les programmes au Canada et dans le monde. À ce titre, il a permis au Canada et au CPFMP d'étendre leur portée au continent africain.



Ces dernières années, il a été assigné auprès du Groupe de déploiement de la police fédérale australienne pour les missions internationales. En juin 2007, il est retourné auprès de la GRC en tant que Directeur des opérations internationales pour le maintien de la paix. À ce titre, il a la responsabilité de concevoir un nouveau programme qui permettra le déploiement de 200 policiers canadiens dans des missions internationales de maintien de la paix.

Les services internationaux de police : une approche stratégique pour la réduction de la criminalité

Le maintien de l'ordre au 21^{ième} siècle requiert la mise sur pied de stratégies holistiques qui s'attaqueront aux causes profondes de la criminalité qui s'étendent bien souvent au-delà de nos frontières nationales. Le crime organisé et le terrorisme international sont de plus en plus souples, techniquement sophistiqués et sont devenus très efficaces lorsqu'il s'agit de favoriser le mouvement de marchandises illicites de par le monde. Leur approche entrepreneuriale par rapport au commerce leur a permis de monter des portefeuilles diversifiés combinant des

activités licites et illicites. Les régions touchées par l'insécurité fournissent à ces organisations un milieu fertile qui leur permet d'étendre leurs opérations. Cette situation soulève de nouvelles et considérables épreuves que doivent affronter les organismes de maintien de l'ordre partout dans le monde.

Un nombre croissant de pays exposés à des conflits et d'États fragilisés a mobilisé l'aide internationale à un niveau jamais égalé auparavant. La demande pour qu'une police civile (CIVPOL) intervienne dans ces contextes s'est significativement accrue et le rôle des agents de la paix est de plus en plus complexe.

M. Andrew Carpenter, du département des opérations pour le maintien de la paix de l'ONU, division de la police, a récemment indiqué que la demande s'est accrue de 30 % depuis 2006 et qu'on s'attend à un accroissement supplémentaire de 60 % au cours des deux prochaines années, ce qui impliquera le déploiement d'environ 16 000 CIVPOL dans des missions de l'ONU dans le monde.

CIVPOL se concentre sur la mise en application de la règle de droit, les principes démocratiques du maintien de l'ordre et l'application d'un modèle de police communautaire. Son rôle varie et recouvre aussi bien la surveillance et le compte rendu d'activités de maintien de l'ordre que le mandat de faire respecter la loi et l'ordre ou la mise sur pied d'une force locale apte à assurer le respect de la loi et à répondre aux défis posés par le maintien de l'ordre au 21^{ème} siècle.

L'établissement et le maintien d'un climat de sécurité à la suite d'un conflit ou auprès d'États fragilisés relèvent des responsabilités d'un service de police. À défaut d'un climat social sécuritaire, le développement politique et économique ne pourra se réaliser. C'est seulement après l'accomplissement de ces objectifs que la communauté internationale sera en mesure d'empêcher un retour au conflit.

C'est pourquoi il faut mettre sur pied des initiatives internationales multilatérales et bilatérales de maintien de l'ordre. La police ne peut atteindre ces objectifs à elle seule. Dans ces contextes, il est essentiel qu'elle travaille en partenariat étroit avec les militaires, les éléments de maintien de l'ordre et les autres entités civiles, aussi bien à l'échelle internationale que locale, afin d'établir des stratégies globales qui contribueront à créer un climat durable de paix et de sécurité.

CIVPOL s'est avérée une composante essentielle pour une réforme du système de sécurité, la mise en application de la règle de droit et du développement d'une force capable de faire respecter la loi de façon durable. Son engagement au cours des opérations internationales de maintien de la paix constitue une approche stratégique favorisant la réduction de la criminalité et contribue directement à assurer les rues et les communautés.

Conférencier

Capitaine Jean Côté

Directeur adjoint à la direction des relations internationales et du protocole, Sûreté du Québec



Né à Ottawa le 4 octobre 1957, Monsieur Côté est policier à la Sûreté du Québec depuis 28 ans. Il détient actuellement le grade de capitaine et occupe la fonction de directeur adjoint à la Direction des relations internationales et du protocole. Il a débuté sa carrière au poste autoroutier du Montréal-Métropolitain et ensuite au poste de Sainte-Julie. À ces endroits, il a occupé les fonctions de patrouilleur, patrouilleur-enquêteur, enquêteur, superviseur de relève et responsable du bureau d'enquête. Il a été promu caporal et sergent au Service des communautés culturelles à la Direction des relations communautaires. Il a par la suite été coordonnateur provincial du programme INFO-CRIME Québec pendant deux ans. Il a poursuivi sa carrière à la Direction des relations communautaires comme adjoint au responsable du Service de la prévention et des programmes communautaires. Il a contribué à la conception, au développement et à l'implantation du modèle de police communautaire à la Sûreté du Québec. Il a, de plus, coordonné le développement de nouveaux programmes de prévention axés sur les besoins de la clientèle. Formateur en police communautaire, en résolution de problèmes et en communication interculturelle à la Sûreté du Québec, il a aussi été invité comme conférencier par les principaux collèges et universités du Québec. Il a également représenté la Sûreté du Québec à titre de conférencier à plusieurs congrès aux États-Unis, au Canada et au Québec. Il a été promu lieutenant comme responsable du Service de la prévention et des programmes communautaires en 2001. En 2003, il a été promu capitaine à titre de directeur adjoint à la Direction des relations internationales et du protocole. Il coordonne les activités de relations internationales et des missions de paix à la Sûreté du Québec et œuvre à l'international depuis 1995. Il s'occupe de l'accueil de délégations policières ou politiques en provenance de différents pays qui sont à la recherche des meilleures pratiques policières. Ce dernier les entretient sur l'organisation policière canadienne, québécoise et plus particulièrement sur la Sûreté du Québec. Monsieur Côté est bachelier en relations industrielles et en criminologie de l'Université de Montréal.

Résumé : La prévention en Haïti

Depuis le milieu des années 90, les policiers québécois et canadiens participent aux missions de maintien de la paix de l'ONU en Haïti. Au fil des années, ceux-ci ont, pour la plupart, fait preuve de nombreuses initiatives humanitaires auprès de la population haïtienne. Nos observations nous mènent à penser que ces actions bénévoles s'inscrivent dans une philosophie de police communautaire et de prévention de la criminalité. Afin d'en faire la démonstration, cette réflexion résumera brièvement le fonctionnement des organisations policières au Canada. Seront ensuite abordées les approches de police communautaire et de prévention de la criminalité que les services policiers canadiens et québécois privilégient dans leur communauté. Ensuite, grâce aux exemples d'implication en Haïti, nous exposerons comment ces approches de police communautaire sont parties intégrantes du travail des policiers québécois et canadiens, même dans un théâtre d'opération à l'étranger.

Police communautaire et prévention en Haïti : est-ce possible pour les UNPOL canadiens et québécois?

Sommaire

Cet exposé présente les initiatives d'action communautaire des policiers UNPOL canadiens et québécois en Haïti qui s'inscrivent dans la philosophie de la police communautaire et de la prévention de la criminalité. Avant de présenter la situation en Haïti et d'aborder la question de la prévention, cette réflexion résumera brièvement le fonctionnement des organisations policières au Canada. Seront ensuite abordées les approches de police communautaire et de prévention de la criminalité que les services policiers canadiens et québécois privilégient dans leur communauté et comment celles-ci influencent leur travail en Haïti. Cette approche constitue un début d'implantation de police communautaire et de prévention en Haïti. Bien que celle-ci soit donnée sur une base volontaire par des policiers UNPOL canadiens et québécois, une prochaine étape pourrait consister à améliorer la coordination en Haïti entre les intervenants impliqués dans l'action communautaire et ceux chargés d'aider à la reconstruction de la police haïtienne.

Les modèles policiers canadien et québécois

Le système politique canadien est décrit, dans la littérature, comme un fédéralisme *centralisé* ou *classique*. C'est-à-dire qu'il fonctionne selon un partage des compétences entre les paliers de gouvernement fédéral et provincial. L'administration de la justice et des institutions policières est de compétence mixte et seules certaines des provinces canadiennes ont décidé d'en assumer la responsabilité. Les institutions municipales sont, pour leur part, assujetties au gouvernement provincial. Par exemple, le gouvernement québécois permet à certaines municipalités de créer leur propre service de police selon les règlements inscrits dans la loi sur la police.

Suivant l'ordre des paliers de gouvernement et le partage des pouvoirs, les organisations policières au Canada sont de trois types : la police fédérale (Gendarmerie royale du Canada ou GRC), les polices provinciales présentes uniquement dans deux provinces canadiennes (la *Ontario Provincial Police* ou OPP et la Sûreté du Québec ou SQ) et des services de police municipaux présents habituellement dans les grandes villes. Le Canada compte environ 62 500 policiers répartis dans 517 organisations policières. En ce qui concerne le Québec, celui-ci compte 36 services de police employant autour de 15 000 policiers. La répartition approximative des effectifs policiers est la suivante, 1/3 SQ, 1/3 Service de police de la ville de Montréal (SPVM) et 1/3 pour les autres services de police municipaux.

Le modèle de police communautaire

Les pratiques policières du Canada et du Québec s'inspirent majoritairement du modèle de police communautaire (gendarmerie et police judiciaire) qui trouve ses racines en Angleterre et qui a été adapté au contexte nord-américain. Au Québec, cette approche a été grandement encouragée par le ministère de la Sécurité publique (MSP) qui a mis de l'avant une politique ministérielle en matière de police communautaire (2000) et une politique ministérielle en prévention de la criminalité (2001). Le renforcement des mesures de prévention de la criminalité est un des fondements de la politique ministérielle en matière de police communautaire. En réalité, on constate qu'il est impossible de faire de la police communautaire sans faire de prévention et vice versa.

Cette approche occupe également une place importante dans la formation policière au Québec. Actuellement, la très grande majorité des policiers québécois ont reçu une formation collégiale (pré-universitaire) de trois ans les préparant à un stage à l'École nationale de police du Québec (ÉNPQ). Le passage à ÉNPQ est obligatoire pour la pratique de la profession de policier au Québec. La formation collégiale et celle de l'ÉNPQ préparent le policier québécois à mettre de l'avant dans son travail quotidien les fondements de la police communautaire. Lorsque celui-ci arrive sur le terrain, il aborde les différents problèmes ou situations qu'il rencontre en ayant comme approche de base le partenariat, la consultation, la mise en place de programme de prévention et la résolution de problèmes avec l'ensemble des membres de la communauté dans laquelle il travaille. Il recherche avec ces partenaires des solutions durables aux problématiques criminelles récurrentes de sa communauté. Au quotidien, le policier tentera de s'impliquer dans sa communauté, que ce soit en relations communautaires ou en prévention, de par sa formation et les programmes développés par les organisations policières.

La question élaborée dans ce travail est l'implantation de cette culture de police communautaire des policiers canadiens et québécois dans leur travail à l'étranger au cours d'opérations internationales de paix. Pour la SQ, ce théâtre d'opérations est la Mission internationale des Nations unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) où elle déploie un effectif de 26 membres.

Le mandat de la MINUSTAH

Les policiers UNPOL québécois et canadiens ont été déployés en Haïti dans un effort de reconstruction de la paix depuis le milieu des années 90 et de façon plus régulière depuis l'année 2004. Ceux-ci trouvent leurs objectifs de mission dans le mandat légal que l'ONU a confié à la MINUSTAH :

Aider au rétablissement et au maintien de l'état de droit, de la sécurité publique et de l'ordre public en Haïti, notamment en apportant un appui opérationnel à la Police nationale haïtienne (PNH) et aux gardes-côtes haïtiens en les renforçant sur le plan institutionnel (...)

Le rôle des UNPOL est donc de créer un environnement plus sûr pour aider le gouvernement haïtien à surveiller, restructurer et faire la réforme de sa PNH et ceci conformément aux normes d'une police démocratique. Dans les faits, les policiers UNPOL travaillent sur quatre missions permanentes : le renseignement, la protection des frontières, les investigations et la protection des institutions. Dans cette description de tâches, on ne fait aucunement mention de prévention de la criminalité ou d'approche communautaire. Par contre, on enseigne les fondements de la police communautaire aux recrues de la PNH à l'académie de police d'Haïti. On ne peut cependant pas dire que celle-ci fait partie intégrante de la mission de la MINUSTAH.

Pour plusieurs adhérents à la police communautaire, la restructuration de la PNH ne doit pas seulement passer par la professionnalisation des pratiques policières dite plus traditionnelles (enquête, renseignement, sécurité routière, administration...), mais doit également voir à mettre en place un modèle de police communautaire qui comprend la mise en œuvre de programmes de prévention répondant aux besoins et aux préoccupations de la communauté haïtienne.

Cependant, dans la pratique, on constate que les Nations Unies confient la mise en place de tels programmes à des ONG proches de la communauté. Ces ONG travaillent très peu ou pas du tout avec la PNH ou les UNPOL. Il y a plusieurs raisons pour expliquer cette situation, mais la principale raison évoquée est le fait que la population locale n'a pas confiance en la PNH. Les UNPOL ont tenté à l'occasion de travailler avec les ONG et, dans une moindre mesure, avec la PNH pour mettre en place des programmes de prévention situationnelle ou de développement social. Par contre, les citoyens sont peu enclins à participer à des résolutions de problèmes criminelles ayant cours dans leur communauté, car ils craignent la collaboration avec la PNH. Cette situation tend heureusement à s'améliorer progressivement.

La police communautaire en Haïti

On peut s'interroger à savoir si les différents programmes ou types de prévention qui existent au Canada ou au Québec sont des modèles adaptés à Haïti. A priori, on constate que l'environnement et le tissu social des deux pays sont tout à fait différents. De la même manière, les préoccupations de sécurité canadiennes ou québécoises n'ont rien à voir avec celle du peuple haïtien. La police communautaire et la prévention de la criminalité peuvent prendre plusieurs formes. Par exemple, des policiers, dans leur poste au Québec peuvent organiser une collecte de fonds ou un événement sportif pour s'impliquer dans la communauté et venir en aide à des ONG qui interviennent auprès d'une clientèle vulnérable.

La prévention concerne aussi des programmes d'information sur les méfaits des drogues et l'abus d'alcool, pour contrer le vol d'automobiles, le vol dans les résidences ou dans les commerces, etc. Bien que pour la majorité de la population haïtienne, cette forme de prévention ne peut pas encore être appliquée par faute de moyens et d'une situation sociale adaptée, une approche préventive est possible. Par exemple, on peut envisager un programme de sensibilisation pour contrer les formes de violence faites aux femmes ou un programme pour éviter que les jeunes adhèrent à des gangs de rue.

Ce genre de programme de prévention peut être mis de l'avant en Haïti, mais doit se faire en coordination avec l'engagement communautaire de la police et des ONG pour être réellement efficace. En ce qui concerne l'engagement communautaire de la police, des premiers pas ont déjà été faits par les policiers UNPOL canadiens et québécois pour mettre en valeur l'action communautaire. Selon une étude interne, plus du trois quarts des policiers de la SQ déployés pour une mission en Haïti ont participé à des actions communautaires sur une base volontaire. Dans un rapprochement avec la police communautaire faite au Canada et au Québec, leurs actions en Haïti peuvent être définies comme de la prévention s'inscrivant dans une approche de « développement social ».

Les policiers canadiens UNPOL travaillent souvent en Haïti en mettant à profit leur bagage et leur expérience en prévention de la criminalité. Ceci passe d'abord par une bonne implication dans leur communauté d'accueil. Un signe de cette intégration est le fait que la majorité des policiers de la SQ qui ont fait une mission de neuf mois en Haïti sont revenus avec une certaine connaissance de la langue créole.

Par la suite, avec l'approche préventive de développement social, les UNPOL canadiens et québécois agissent selon le principe qu'il vaut mieux prévenir que guérir. Ils décident donc d'attaquer le problème avant qu'il ne survienne selon ce principe :

VENDREDI 9 NOVEMBRE

COOPÉRATION ET RÉFORME POLICIÈRE: UN REGARD SUR LA PRÉVENTION

La prévention par le développement social réduit la délinquance en agissant sur des facteurs de risque telles la pauvreté relative des familles, la pauvreté des jeunes, les habiletés parentales, etc. Ces actions, en retour, contribuent au développement social et économique en favorisant l'insertion et le mieux-être de ceux qui en bénéficient.

Bien que leur pouvoir d'action soit limité, les policiers canadiens et québécois UNPOL parviennent à travailler avec des jeunes et avec la population haïtienne en général, contribuant ainsi à augmenter la qualité de vie de la population. Ces pratiques en police communautaire se font sur une base volontaire et sont grandement encouragées par la SQ et la GRC. Voici quelques exemples de gestes posés par les UNPOL canadiens et québécois :

Activité	Lieu	Année	Description	Policiers
Achat de lits et de matelas pour un orphelinat	Île à Vache	2005	Collecte de fonds Achat de vingt matelas Construction par un artisan local de vingt lits en métal	SQ SM Blainville
Dons à l'orphelinat <i>Kad Ti-Moun Nan Sud</i>	Les Cayes	2005	Dons de nourriture et de jouets Dons de vêtements et équipements de sport Échange avec une école québécoise de 25 flûtes	SQ
Mise en place d'un système d'eau potable pour une école primaire	Cap-Haïtien	2005	Collecte de fonds Travaux de construction de toilettes et d'un réservoir d'eau.	SQ SM Laval
Construction d'un terrain de soccer	Du Bussy	2004	Collecte de fonds Fourniture de matériaux Aide à la construction	SQ SM Laval GRC
Construction église-école Mark Bourque	Port-au-Prince	2004	Collecte de fonds Fourniture de matériaux Construction par la communauté	SQ SM Laval GRC
Journée communautaire	Port-au-Prince	2004	Journée de rencontre entre les cadets et les jeunes de la communauté Sensibiliser sur le travail de policier	SQ

Ces projets avaient comme objectif d'aider la population et de se rapprocher de la communauté. Bien que ces efforts ne correspondent pas à une définition nord-américaine de la police communautaire, ils s'attaquent de manière préventive aux problématiques locales qui ont été

Septième colloque annuel du CIPC, Oslo
Le rôle de la police en prévention de la criminalité

rencontrées. Lors de la réalisation de ces projets, les UNPOL ont occasionnellement travaillé avec des policiers de la PNH. Ils ont permis un rapprochement entre la population et certains membres de la PNH. Puisque le lien de confiance entre la population et sa police est brisé depuis plusieurs années, ce sont ces petits gestes et un travail à long terme qui permettront une éventuelle amélioration de la situation.

L'appui de la MINUSTAH à ces initiatives demeure relatif. En fait, les policiers ont l'autorisation d'accomplir des projets d'action communautaire pendant leur service selon les décisions de leur supérieur. Cette décision repose sur l'opinion du commandant et son analyse de la situation. Aucune directive n'est institutionnalisée au sein de la MINUSTAH pour encourager l'action communautaire des policiers UNPOL.

Les policiers UNPOL ne reçoivent pas, non plus, d'appui monétaire de la MINUSTAH pour la réalisation de leurs projets. Ils doivent faire des demandes de financement auprès des ONG ou de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Certains financent aussi leurs projets à même leur budget personnel ou par des collectes de fonds et partenariats dans leur communauté ou leur région au Canada. Les policiers canadiens ont cependant pu profiter d'un appui logistique des forces armées de la MINUSTAH à l'occasion selon le bon vouloir des décideurs en place.

Conclusion

Avec les nombreux exemples d'implication de policiers canadiens et québécois dans des programmes de reconstruction en Haïti, on constate que ceux-ci ont la possibilité de faire de la prévention. Bien que l'aide à la communauté en Haïti et les efforts de police de proximité ne correspondent pas à la définition occidentale de police communautaire, les démarches de prévention et d'intégration à la communauté qu'elles sous-tendent sont semblables. Par leur formation et leur expérience de policier au Canada, les UNPOL canadiens et québécois réussissent à adapter leurs pratiques en police communautaire dans un théâtre d'opération d'aide humanitaire.

Par contre, plus d'efforts et de moyens doivent être mis en place pour aider le travail en prévention et ceci passe par une meilleure coordination avec les ONG présentes en Haïti. Les UNPOL pourraient ainsi mieux sensibiliser les policiers de la PNH et les ONG à améliorer les liens avec la population. Le prochain effort consiste à faire évoluer les mentalités et à convaincre la police haïtienne des retombées positives de la police communautaire. Chaque intervenant pourrait ainsi travailler à briser les préjugés présents du côté des policiers PNH et de la population afin de démontrer qu'il est possible de travailler ensemble pour améliorer le sentiment de mieux-vivre de la population haïtienne. Bien sûr, au même moment, la corruption des policiers haïtiens est un problème à traiter afin d'arriver à ces fins.

Dans ce cheminement, certaines questions demeurent : comment est-on en mesure de coordonner le partenariat en Haïti entre tous les intervenants impliqués dans l'aide humanitaire et la reconstruction d'un modèle policier qui met de l'avant des concepts de prévention? En espérant que les échanges à cette table ronde permettront de développer des modèles capables d'améliorer la sécurité en Haïti et le développement à long terme d'une police haïtienne professionnelle.

VENDREDI 9 NOVEMBRE

COOPÉRATION INTERNATIONALE EN PRÉVENTION ET SÉCURITÉ QUOTIDIENNE

Modératrice

Dr Margaret Shaw, PhD

Directrice de de l'analyse et de l'échange, CIPC

Margaret Shaw, docteur en sociologie et en criminologie, s'est jointe au CIPC en 1999. Elle a été membre de l'unité de recherche et de planification du *Home Office* pendant 23 ans, entreprenant plusieurs projets sur les jeunes contrevenants, la détermination de la peine, les programmes de traitement en prison et la prévention de la criminalité communautaire. Elle a été professeur au département de sociologie et d'anthropologie de l'Université Concordia à Montréal et a œuvré au Canada, au cours des 12 dernières années, comme consultante en recherche sur les politiques sociales et pénales pour les gouvernements fédéral et provinciaux, les autorités municipales et les forces de police. La majeure partie de ses récents travaux a porté sur l'étude de l'incarcération des délinquantes et de la victimisation des femmes, ainsi que sur la justice réparatrice, les peines purgées dans la collectivité et les politiques pénales. Depuis son arrivée au CIPC, elle a rédigé plusieurs analyses comparatives et coordonné des rapports sur le rôle des autorités locales en prévention de la criminalité, les stratégies de prévention à l'égard des jeunes, la sécurité dans les écoles, et les crimes haineux. Elle est directrice de l'analyse et de l'échange au CIPC.



Septième colloque annuel du CIPC, Oslo
Le rôle de la police en prévention de la criminalité

Conférencier

Dr Slawomir Redo

Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC)

Slawomir Redo travaille pour l'Office des Nations Unies contre la drogue et les crimes (ONUDC), à la Division des opérations, Gouvernance, Section de la sécurité de la règle de droit (Vienne, Autriche). Il est membre du *Academic Council of the United Nations System* et de la *Central Eurasian Studies Society*. En 1999-2002, il a travaillé à titre d'expert de haut niveau en justice pénale auprès du bureau régional de l'ONUDC pour l'Asie Centrale (Tachkent, Ouzbékistan) et il dirige actuellement un travail basé sur un projet de prévention du crime. Parmi ses récentes réalisations, mentionnons entre autres la conclusion favorable du « *South-South Regional Cooperation for Determining Best Practices for Crime Prevention in the Developing World 2004-2006* » impliquant des pays de l'Afrique Australe et des Caraïbes (www.southsouthcrime.org), ainsi que le projet de formation en ligne sur le « *Virtual Forum against Cybercrime* », initié par l'institut coréen des politiques en matière de justice (www.kicjp.re.kr), membre du réseau d'institutions affiliées au Programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale. Son travail de recherche comprend près de 45 articles, la plupart touchant des questions reliées à la criminalité et à la justice auprès de l'ONU, ainsi que trois livres qu'il a réalisés seul et trois en collaboration dont l'ouvrage à paraître : *For the Rule of Law. Criminal Justice Teaching and Training Across the World*, Institute for Crime Prevention and Control, en collaboration avec les Nations Unies (HEUNI) –Korean Institute of Criminal Justice Policy (KICJP), Helsinki-Seoul 2008, ouvrage préparé avec le professeur Kauko Aromaa.

Résumé de la présentation

Dans sa présentation au colloque, le Dr. Redo s'est penché sur « la coopération internationale de la prévention du crime et de la sécurité communautaire ». À la lumière de son expérience auprès des Nations Unies sur la question du maintien de la paix ainsi que du rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité sur l'ouvrage « *The rule of law and transitional justice in conflict and post-conflict societies* » (doc. S/2004/616), il a souligné que la prévention est le premier impératif de la justice. La présentation a introduit les principes directeurs de la prévention du crime des Nations Unies, adoptées sur la recommandation de la Commission de la prévention du crime et justice par le Conseil économique et social (résolution 2012/13, annexe). Ces principes sont : 1. Suivre la règle de droit 2. Inclure les individus marginalisés dans des activités socioéconomiques légitimes; 3. Mettre l'accent sur la communauté; 4. Travailler sur une base coopérative entre les agences; 5. Faire de la prévention du crime une activité viable dont on peut rendre compte; 6. Appliquer les connaissances grâce à des pratiques basées sur l'évidence. Leur présentation peut être complétée par la lecture de l'article « *Six United Nations guiding principles to make crime prevention work* » dans *"International Perspectives of Crime Prevention. Contributions from the 1st Annual International Forum"*, édité par Marc Coester et Erich Marks (Forum Verlag Godesberg 2008, à paraître).

Conférencier

Gregory Sloane-Seale

**Coordonnateur, Programme de Sécurité citoyenne,
Trinidad et Tobago**

Gregory Sloane-Seale travaille auprès de “jeunes à risque” au niveau communautaire depuis 1989. Il a débuté sa carrière dans ce domaine à Toronto au Canada, avant de regagner son pays natal, Trinidad & Tobago, en 1995. Monsieur Sloane-Seale a collaboré avec UNICEF au sein d'un projet d'échanges régionaux sur la question de la réduction de la délinquance juvénile. Actuellement, il est au service du gouvernement de Trinidad & Tobago, ministère de la Sécurité nationale, où il coordonne un programme de prévention de la criminalité et de la violence, axé sur les communautés. Ce programme, connu sous le nom de Programme de Sécurité Citoyenne, est financé par un prêt de la Banque Interaméricaine de Développement (BID).



Nature de l'assistance, présupposés des donateurs et des preneurs de décisions et perceptions des bénéficiaires de l'argent investi sur le terrain

Dans plusieurs cas, les bailleurs de fonds offrent des solutions toutes faites, croyant que les « meilleures pratiques » étrangères, quelques peu adaptées, auront l'effet désiré sur la population cible. Étant donné que les pressions temporelles sont omniprésentes dans les processus de financement et que les résultats doivent être rapidement démontrés pour justifier les frais déboursés, plusieurs programmes ont été réalisés sous ce type de pression. Le résultat de cette forme de coopération est que les communautés acceptent immédiatement tout ce qu'on leur offre, sans pour autant devenir de véritables partenaires développementaux. Ceci vient créer une recette de passivité et d'apathie qui nuit à la réussite du projet. Le Programme de Sécurité Citoyenne au Trinidad & Tobago est une initiative gouvernementale financée en partie par la Banque Interaméricaine de Développement (BID). Son objectif est de réduire la violence et le crime à travers des initiatives communautaires. Depuis la mise en œuvre du programme, l'équipe a développé des stratégies de proximité avec les communautés, qui jouent un rôle de premier plan dans les processus décisionnels. Cette méthode, parfois utilisée par d'autres bailleurs de fonds, représente une nouvelle approche pour la BID et notre présentation exposera certains résultats obtenus depuis quelques années en ce sens.

Modérateur

Serges Bruneau

Directeur des programmes, CIPC

Serges Bruneau est Directeur des programmes du Centre International pour la Prévention de la Criminalité depuis septembre 2003. À ce titre, il a, entre autres, travaillé au projet de la construction de l'Observatoire québécois de la sécurité et de la prévention dans les milieux de vie. De plus, il a coordonné les travaux d'un programme d'échange entre les villes de Bordeaux, Liège et Montréal sur les nuisances et les insécurités liées à la toxicomanie et/ou à la prostitution dans l'espace public. Il détient un baccalauréat spécialisé en criminologie de l'Université de Montréal. Il possède des expériences de travail dans le milieu de la réhabilitation des jeunes contrevenants, de la santé et des services sociaux au Québec et de l'enseignement. Il s'est spécialisé dans le domaine de la prévention de la criminalité dans les communautés locales. À ce titre, il a coordonné durant plus de 10 ans le programme de prévention de la criminalité de la Ville de Montréal, Tandem Montréal. Il a été membre du Conseil national de prévention du crime du Canada et de la Table ronde du Québec sur la prévention de la criminalité. Il s'est également intéressé au phénomène de l'itinérance, de la toxicomanie, des jeunes de la rue et de la prostitution de rue à titre de coordonnateur du Comité du Maire de Montréal sur les problèmes sociaux. Enfin, il agit à titre de président du Conseil consultatif québécois en prévention de la criminalité.



Rapporteur

Patrice Allard

Chef de division du développement social

Direction de la diversité sociale, Ville de Montréal

Patrice Allard œuvre depuis plus de 15 ans dans les domaines social et municipal. À titre de chef de la division du développement social, il supervise des programmes, des projets et des activités touchant le développement local, la cohabitation urbaine, l'équité et l'accessibilité, la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale. Responsable du dossier de la sécurité urbaine de 2000 à 2005, il a notamment soutenu le développement du Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine dans les arrondissements (Tandem), l'implantation de projets pilotes en médiation sociale et la mise en place du comité directeur Ville gangs de rue. Bachelier en arts en communication (UQAM), certifié en animation et recherche culturelle, M Allard a travaillé tant en milieu communautaire qu'institutionnel. Il représente de façon régulière la Ville de Montréal auprès de réseaux nationaux et internationaux.



Conférencier

Juma Assiago,
Expert en sécurité urbaine, ONU Habitat

Spécialiste en sciences sociales, M. Assiago est un expert dans les domaines de la sécurité urbaine et de la jeunesse auprès d'ONU Habitat. Il travaille auprès de cet organisme depuis 1999 et il a œuvré dans les domaines de la sécurité urbaine et de la mise sur pied de programmes pour les jeunes. Il est assigné auprès de gouvernements et d'intervenants en milieu urbain afin de concevoir des mécanismes à l'échelle municipale qui permettent de surmonter le problème de l'insécurité en milieu urbain et de contribuer à la diffusion d'une culture de prévention dans les pays en voie de développement. Il a travaillé dans diverses institutions de l'ONU afin de coordonner et d'assurer le soutien technique de processus internationaux pour la prévention de la criminalité chez les jeunes ainsi que de processus de gouvernance. Il s'est aussi appliqué à la conception de mesures et d'approches afin d'assurer la sécurité des jeunes en milieu urbain. Son principal champ thématique d'intérêt consiste à utiliser les mesures sociales, institutionnelles et situationnelles de prévention du crime afin de réduire la criminalité chez les jeunes et la délinquance dans les villes. Il a aussi participé à différents congrès internationaux, parfois à titre de conférencier, consacrés à l'autonomisation de la jeunesse. Il s'est aussi consacré à la planification stratégique du programme de l'ONU Habitat pour des Villes plus sûres qui vise entre autres à définir le rôle clé de la police en développement urbain et à mettre sur pied des structures de réseaux qui tiennent compte d'une gouvernance fondée sur la sécurité de même que la sécurité dans les espaces publics.



Partenariat avec la police pour la prévention

Cette présentation met l'accent sur l'expérience d'ONU Habitat en matière de partenariat avec la police pour la prévention. Elle souligne l'expérience d'ONU Habitat et note que le problème ne consiste pas tant à établir un partenariat mais résulte plutôt du fait que l'on sous-estime la résistance des services policiers à l'endroit de la consultation et la participation des communautés. Du même coup, on remarque que l'implication des communautés locales en matière de prévention du crime est relativement récente, plus particulièrement dans les pays en voie de développement. Les maires et les gouvernements locaux ont affirmé que l'un des moyens efficaces pour réduire la violence et la criminalité consiste à améliorer l'efficacité des services policiers et à responsabiliser ces derniers à l'égard des communautés. On fait valoir que la police a une contribution à apporter qui va bien au-delà du simple maintien de l'ordre, en contribuant à un développement urbain durable, et que tout effort en vue d'établir une relation de confiance avec les citoyens doit être fondé sur une politique de gouvernance axée sur la sécurité urbaine. On propose que la police, en tant qu'institution stratégique, soit incorporée par les autorités municipales dans une stratégie plus vaste de revitalisation communautaire afin d'établir de solides partenariats intégrés dans la généralisation de ses fonctions. Dans cette perspective, on se fonde sur les projets du programme pour des Villes plus sûres et on présente un cadre local d'expérimentation et de mise sur pied de projets pour une police communautaire.

Septième colloque annuel du CIPC, Oslo
Le rôle de la police en prévention de la criminalité

Au cours des cinq prochaines années, ONU HABITAT concentrera ses efforts de coopération auprès de villes et de pays dans un cadre conceptuel d'opérations normatives et développera des partenariats afin de bien définir les rôles de chaque acteur en prévention de la criminalité. Ces projets en cours serviront à développer un cadre théorique international qui permettra en principe l'échange d'expériences basées sur les meilleures pratiques de partenariat entre services de polices et gouvernements régionaux et fera ressortir l'importance de l'apprentissage et de la sensibilisation pour que les services de police puissent relever les défis que posent la sécurité urbaine et une bonne gouvernance.

Conférencier

Clifford M. Johnson

Directeur général, Institute for Youth, Education, and Families, National League of Cities, États-Unis

Cliff Johnson est directeur général de l'*Institute for Youth, Education, and Families* au sein de la *National League of Cities* à Washington. Il coordonne les efforts de la NLC pour renforcer les capacités des leaders municipaux qui fournissent des services aux familles à risque dans leur communauté. L'Institut développe cinq programmes clés : éducation, développement des jeunes, développement de la petite enfance, la sécurité des jeunes et des enfants, et la sécurité économique des familles. Avant d'être nommé Directeur général de l'Institut, il a été professeur titulaire au *Center on Budget and Policy Priorities*, travaillant sur le développement de nouvelles approches de création d'emploi et des stratégies novatrices de transition entre l'aide sociale et le travail autonome. Pendant plus d'une décennie, il a occupé des postes de direction au *Children's Defense Fund*, dont 3 ans en tant que directeur des Politiques et Programmes. Lors de ses différents mandats au CDF, il s'est consacré aux questions de l'emploi chez les jeunes et à la sécurité économique des familles. Il a aussi joué un rôle important au sein d'initiatives portant sur la question de la prévention des grossesses chez les adolescentes. Monsieur Johnson a débuté sa carrière en tant qu'assistant à la Chambre des Représentants des États-Unis. Il a cosigné deux ouvrages sur l'emploi et les politiques sociales lorsqu'il travaillait en tant que professeur adjoint, sous Sar Levitan, au *Center for Social Policy Studies* de la *George Washington University*.



Résumé de la présentation

Depuis plusieurs décennies, la police communautaire fait partie du discours américain à l'égard de la prévention et le contrôle de la criminalité. Cette approche, qui se caractérise par la prévention, la résolution des problèmes, l'implication des communautés, les partenariats et l'utilisation de techniques traditionnelles d'intervention policière, est toujours aussi populaire aujourd'hui parmi les élus locaux et les chefs policiers. Cependant, plusieurs maires qui sont toujours engagés envers la police communautaire font maintenant face à de nouveaux défis. Plusieurs villes qui avaient eu du succès en réduction de la criminalité n'ont pas maintenu leurs engagements communautaires, changeant les priorités d'attribution des ressources et

constatant par la suite une résurgence de la violence dans leurs communautés. La croissance du phénomène des gangs de rue et les vagues d'homicides dans des quartiers dominés par la violence a renforcé le sentiment de peur chez la population, ce qui a entraîné une réticence à collaborer avec la police. Finalement, le manque de confiance à l'endroit des policiers de la part des nouveaux immigrants aux États-Unis a grandi ces dernières années, les résidents sans papiers (et leurs familles, amis et voisins) évitant les contacts avec la police par peur de se faire repérer et possiblement déporter des États-Unis. Face à ces développements, certaines villes américaines mettent en œuvre des stratégies de prévention de la violence et des gangs de rue qui tentent d'établir des relations de travail plus substantielles avec les résidents, les groupes religieux et la société civile. Ces nouvelles initiatives sont fondées sur la conviction que les techniques policières traditionnelles ne suffisent pas pour obtenir des résultats durables dans la réduction des homicides et de la délinquance juvénile. Elles sont aussi ancrées dans la croyance qu'une approche intégrale de prévention, intervention et de répression est nécessaire pour obtenir des résultats à long terme. Cette présentation du travail et de l'expérience de la *National League of Cities* et son *Institute for Youth, Education, and Families*, exposera certains défis auxquels font face les intervenants ainsi que certaines pratiques novatrices mises de l'avant récemment.

Conférencier

Claude Carignan

Maire, Ville de St-Eustache et Président de la Commission de la sécurité publique, Union des municipalités du Québec, Canada

Diplômé en droit de l'Université de Sherbrooke, Claude Carignan détient également un diplôme d'études supérieures spécialisées en droit administratif de l'Université de Montréal. Depuis son admission au Barreau du Québec, en 1988, Claude Carignan exerce le droit en cabinet privé. Parallèlement à sa pratique, il a enseigné l'administration des lois du travail à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, de même qu'à l'Université du Québec à Montréal, et agit comme formateur à l'École nationale d'administration publique. Élu à la Mairie de Saint-Eustache en novembre 2000, il est activement impliqué au sein de des principales instances décisionnelles à l'échelle locale, régionale et provinciale, où il travaille à permettre à sa municipalité et à sa région d'obtenir les leviers nécessaires à leur développement. Trésorier et membre du comité exécutif de l'Union des municipalités du Québec, Claude Carignan a été désigné par l'organisme président de la Commission de la justice et de la sécurité publique. À ce titre, il siège également au Comité permanent des services policiers du Québec. Ces expériences combinées lui ont permis de développer une vaste expertise, qu'il met à profit en présidant et animant plusieurs ateliers et conférences, dans le cadre de divers congrès et colloques nationaux portant sur la justice et la sécurité publique.

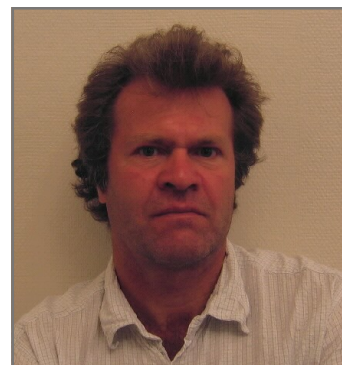


Conférencier

Ove Kristoffersen

Conseiller senior, coordonnateur, prévention du crime, Ville d'Oslo

À Oslo, les travaux en matière de prévention de la criminalité juvénile sont organisés selon le modèle collaborative SaLTo, qui implique la police. L'implantation de SaLTo implique plusieurs secteurs (municipal, national, bénévoles, secteur privé). Les travaux de prévention doivent être effectués selon une approche de résolution de problèmes et bases sur l'expertise, en lien avec les stratégies municipales et la police de résolution de problèmes. La ville d'Oslo et le District de police d'Oslo rassemblent les statistiques et informations pertinentes. Une base d'analyse et de connaissances est ainsi créée sous le nom de Strategic Plans and Trend Reports.



Conférencier

Christophe Caresche

Premier adjoint au maire du 18^e de Paris

Depuis 1989, Christophe Caresche est élu du 18^e arrondissement de Paris où il vit. Il a été premier adjoint au maire du 18^e de 1995 à 2001 et, en 1997, a été élu député de Paris (18^e circonscription). Depuis 2001, il est l'adjoint de Bertrand Delanoë, maire de Paris, qui l'a chargé de la prévention et du fonctionnement du conseil de Paris. Membre du Parti socialiste, il est spécialiste des questions de sécurité, de prévention et d'immigration.



Résumé de la présentation

Paris, 2150 000 habitants, au cœur d'une agglomération de près de 11 millions d'habitants, est la capitale politique et économique de la France. Elle accueille tous les jours plusieurs millions de personnes, venues travailler ou venues en touristes.

C'est une ville où se commet un nombre important d'actes de délinquance, concernant essentiellement des atteintes aux biens, avec une tendance récente à la hausse pour ce qui concerne les atteintes aux personnes. Pourtant, l'ensemble des enquêtes démontre que les parisiens se sentent en sécurité. Paris est la ville où le ratio nombre de policiers/nombre d'habitants est le plus élevé de France, du fait de son statut de capitale.

VENDREDI 9 NOVEMBRE

FORUM DES VILLES

Paris est une ville française au statut atypique puisqu'elle est à la fois ville et département.

Le maire de Paris se trouve également dans une situation originale, puisqu'il est, d'un côté, dessaisi (au profit du préfet de police de Paris) de certains pouvoirs de police administrative que possèdent les autres maires de France, mais, d'un autre côté, il s'inscrit dans le cadre réglementaire national de coproduction de la sécurité et de la prévention de la délinquance entre la Ville, la police et la justice.

C'est dans ce cadre que la municipalité parisienne développe de nombreux dispositifs en matière de prévention de la délinquance et d'aide aux victimes. L'effort de la Ville de Paris en la matière est considérable : plus de 200 millions d'euros. A côté des dispositifs « classiques » de prévention spécialisée, de prévention scolaire, de prévention par le sport ou de formation professionnelle, on peut citer quelques dispositifs innovants :

- La création de l'Observatoire parisien de la tranquillité publique, qui recense l'ensemble des faits délictueux commis sur le domaine municipal et qui constitue un outil précieux d'aide à la décision. Les analyses de l'Observatoire permettent de développer des stratégies de prévention et de protection des biens et des personnes en orientant les interventions des services en charge de la protection des parisiens.

- Les correspondants de nuit : 100 agents municipaux, tous fonctionnaires et formés au métier de la médiation sociale, interviennent chaque soir de l'année, de 16h à minuit, dans 6 quartiers sensibles de la capitale. Ces agents opérationnels sont au contact de publics particulièrement sensibles (usagers de drogues dures - crack, héroïne, subutex -, sans-abri, mineurs en errance, personnes âgées isolées...) et de l'ensemble des riverains des quartiers. Ils assurent un lien entre tous ces habitants et les différents acteurs du quartier (Mairie, police, services techniques, services sociaux, bailleurs...), résolvent différents conflits (nuisances diverses, tapages, squatts dans des halls, petites bagarres...) et préviennent les tensions et les incivilités.

- La mise en place d'un Observatoire de l'Égalité Femmes/Hommes et d'un réseau professionnel dédié au problème des violences faites aux femmes : campagnes d'information du public, formations spécifiques des agents municipaux d'accueil, actions de sensibilisation dans les établissements scolaires, ouverture d'un nouveau centre pour femmes victimes de violences conjugales,...

- Un service d'aide matérielle aux personnes vulnérables qui ont été victimes d'une infraction pénale . En effet, l'offre "traditionnelle" en matière d'aide aux victimes est essentiellement d'ordre psychologique ou juridique. Cependant, lorsqu'une personne en situation de fragilité (personnes âgées isolées dans la plupart des cas) est victime d'une agression - vol ou cambriolage - elle a, dans un premier temps, besoin d'une aide directe et concrète pour faire face aux divers préjudices subis : démarches auprès des banques et des diverses administrations (carte bancaire, chéquier, papiers d'identité, titres de transport,...), appel à des artisans serruriers en cas de cambriolage, etc, etc...

- Un dispositif de prévention des incivilités, notamment en matière de salubrité, articulant péda-

Septième colloque annuel du CIPC, Oslo
Le rôle de la police en prévention de la criminalité

gogie, sensibilisation et verbalisation.

- L'accueil dans les services municipaux de plusieurs centaines de personnes condamnées par la justice à effectuer un travail d'intérêt général.

- Développement de la prévention situationnelle (aménagements spécifiques de sites sensibles pour diminuer les possibilités de passage à l'acte, vidéosurveillance,...)

- La veille éducative avec la mise en place, dans deux arrondissements de la capitale, de réseaux interprofessionnels qui, en collaboration avec les parents, proposent des suites de parcours scolaires ou d'insertion aux enfants et adolescents en voie de rupture avec l'école.

Dans le domaine de la prévention de la délinquance, le maire de Paris a incontestablement un rôle d'initiateur et de pilote. Les autres partenaires majeurs que sont la police et la justice sont présents aux côtés de la Ville. La politique de partenariat mise en œuvre depuis plusieurs années permet un décloisonnement progressif des cultures de travail, mais beaucoup reste encore à faire.

CONCLUSIONS

Valérie Sagant

Directrice générale, Centre international pour la prévention de la criminalité

En conclusion, je voudrais souligner la qualité des interventions que nous avons pu entendre et saluer les efforts faits par les intervenants pour dépasser leurs contextes locaux et identifier les enseignements qui peuvent être utiles à tous.

À l'issue de ces riches débats, il m'apparaît que malgré des éclairages variés, certains constats sont partagés :

Les **attentes à l'égard de la police sont fortes**, de même que la demande de sécurité. Elles sont alimentées pour partie par le niveau de la criminalité et pour partie par un sentiment d'insécurité qui lui-même trouve ses racines dans des causes multiples dépassant souvent le champ pénal – conditions socio-économiques, peur de l'autre, fragilité de l'identité...

La police ne peut répondre à toutes ces demandes et **son rôle en prévention est complexe**. Le besoin de professionnalisme, le développement des compétences et des savoir faire et la formation ont été soulignés et ne paraissent pas toujours suffisamment des priorités pour les autorités;

Les **contextes** dans lesquels la police est amenée à intervenir en prévention évoluent : urbanisation, diversification des populations, législation pénale de plus en plus complexe, prégnance du terrorisme.

La relation de confiance entre police et population constitue une condition indispensable à toute police démocratique. Cette relation est largement insuffisante dans de nombreux pays. Elle est fragile et doit constamment être consolidée.

Nos débats ont soulevé de nombreuses questions qui ne peuvent toutes être rappelées ici. Je mettrai l'accent sur l'un des axes de progrès clairement identifié : l'enjeu des connaissances.

Il s'agit tout d'abord de la **connaissance des milieux de vie dans lesquels les policiers interviennent**, de la réalité de la criminalité et des besoins des populations et acteurs locaux. Pour agir utilement, les forces de police ont besoin d'une image fidèle et diversifiée de la situation de « leur » collectivité (communauté). Or, fonder son action sur les seules statistiques de la criminalité est insuffisant. Les besoins en sécurité dépassent la cartographie des infractions dénoncées. L'utilisation d'outils tels les observatoires de la criminalité et le géocodage représentent des progrès majeurs, cependant, pour constituer une véritable plus-value, ils doivent reposer sur un large partenariat. L'échange d'informations entre partenaires reste tributaire des liens de confiance qui peuvent être mis en place; ceux-ci requièrent du temps. Mobiliser, dans la durée, une grande diversité d'acteurs à l'échelon local demeure plus que jamais un impératif.

Second enjeu de connaissances : **rapprocher la théorie et la pratique, évaluer**. Le colloque a permis de rappeler avec précision les différents modèles de police construits par la recherche comme par les responsables des politiques publiques. Nous avons pu voir également comment ces modèles pouvaient évoluer de leurs principes fondateurs vers des mises en pratique opposées ou presque. Ainsi en est-il de la police communautaire ou de proximité dont les objectifs

CONCLUSIONS

de renforcement des liens avec la population, d'amélioration de la proactivité ou de meilleure insertion dans le contexte local n'ont pas toujours trouvé application concrète.

Au-delà, l'examen des pratiques doit donner lieu à des évaluations plus systématiques et rigoureuses. Les dérives, l'instrumentalisation de la notion de réforme à des fins politiques ou budgétaires, les contre-effets doivent être identifiés autant que les conditions de la réussite des expériences de « nouvelle police ». La réunion sur deux jours de tant d'experts, chercheurs comme policiers, responsables comme acteurs de terrain donne à la fois l'impression d'un très riche potentiel et en même temps d'une insuffisante diffusion des savoirs et des résultats des expériences.

C'est peut être là qu'il faut rechercher l'utilité d'un tel colloque et du rôle du CIPC favorisant les échanges internationaux et l'analyse comparée des pratiques. Je voudrais remercier chaleureusement toutes les autorités de Norvège qui ont contribué à la réalisation de cet événement, ainsi que l'ensemble des membres et partenaires du Centre. Nous espérons que ces travaux vous auront été utiles. Il vous appartient maintenant à tous d'en tirer des leçons et des inspirations pour votre collectivité respective.

ALBUM DE PHOTOS

ALBUM DE PHOTOS



Gregory **Sloane-Seale**, Programme de sécurité citoyenne, Trinidad et Tobago, Patrice **Allard**, Ville de Montréal, Canada, Clifford **Johnson**, National League of Cities, États-Unis.



Inger Anita **Øvregård**, Chef de la Reindeer Police, district du Vestfinnmark, Norvège, et Douglas **Coates**, Gendarmerie royale du Canada.



Salle principale du colloque, Hôtel Thon Opera, Oslo



Serges Bruneau, directeur des programmes, CIPC, et Daniel Cauchy, directeur des partenariats policiers, CIPC.



Chantal **Bernier**, sous-ministre associée au ministère de la Sécurité publique du Canada, et Erik **Nadheim**, Directeur, Conseil national de prévention du crime, Norvège.



Sergio **Ibarra**, gestionnaire de projet, Querétaro, José Manuel **Ogando**, secrétaire à la sécurité citoyenne, État du Querétaro, Mexique.

Septième colloque annuel du CIPC, Oslo
Le rôle de la police en prévention de la criminalité

ALBUM DE PHOTOS



Yves **Charette**, directeur adjoint, Service de police de la ville de Montréal, Canada, Paul **Girard**, sous-ministre, ministère de la Sécurité publique, Québec, Claude **Dauphin**, vice-président du comité exécutif de la ville de Montréal, Canada et trésorier du CIPC, Cpt. Jean **Côté**, directeur adjoint, relations internationales et protocole, Sûreté du Québec (SQ), Inspecteur Daniel **Cauchy**, SQ, direc-



Raymonde **Dury**, présidente du CIPC, et Barbara **Holtmann**, vice-présidente du CIPC



Ingelin **Killengreen**, haut commissaire chargée de la police, Norvège, Discours d'ouverture



Dianne **Heriot**, Australie, vice-présidente du CIPC, Barbara **Holtmann**, Afrique du Sud, vice-présidente du CIPC, Erich **Marks**, Allemagne, secrétaire du CIPC, Valérie **Sagant**, directrice générale du CIPC.

Septième colloque annuel du CIPC, Oslo
Le rôle de la police en prévention de la criminalité

ALBUM DE PHOTOS



Michel **Marcus**, FESU, vice-président du CIPC, Thierry **Le Lay**, directeur général, protection et prévention, ville de Paris.



Valérie **Sagant**, directrice générale du CIPC.



Paula **Miraglia**, directrice exécutive, ILANUD, Brésil, Margaret **Shaw**, directrice de l'analyse et des échanges, CIPC, Krisztina **Lénárd**, Commission de la prévention du crime Hongrie, Laura **Capobianco**, analyste senior et responsable de projets, CIPC, Elena **Azaola**, chercheure, Centro de Investigaciones y Estudios Superiores, Mexique.



Krisztina **Lénárd**, Commission de la prévention du crime, Hongrie, Margaret **Shaw**, directrice de l'analyse et des échanges, Tor **Tanke Holm**, chef de l'analyse stratégique et prévention du crime, Direction nationale de police de Norvège, Laura **Capobianco**, analyste senior et responsable de projets, CIPC.



Arno **Lamoer**, commissaire, Service de police d'Afrique du Sud, Valérie **Sagant**, directrice générale du CIPC.

Septième colloque annuel du CIPC, Oslo
Le rôle de la police en prévention de la criminalité

ALBUM DE PHOTOS



Egil **Olli**, président du Parlement saami, Norvège, et délégués saamis



François **Filion**, Chargé des communications, CIPC, Clifford **Johnson**, National League of Cities, États-Unis.



Raymonde **Dury**, présidente du CIPC, et Gregory **Sloane-Seale**, Programme de sécurité citoyenne, Trinidad et Tobago.



Serge Amand **Yapo**, Afrique du Sud, Ove **Kristoffersen**, Norvège, et Bla Konan Kan **Parfait**, Côte d'Ivoire.



Erling **Børstad**, Direction nationale de police de Norvège, Nathalie **Rodrigues**, responsable de l'administration et des finances, CIPC, Daniel **Cauchy**, directeur des partenariats policiers, CIPC.

Septième colloque annuel du CIPC, Oslo
Le rôle de la police en prévention de la criminalité

LISTE DES PARTICIPANTS

LISTE DES PARTICIPANTS

ADERSSSKOG SOLVEIG	GALANTE FRANCOIS	NICKELSEN ANNA KARINA
AHLGREN-FRANKLIN DOROTHY	GAY CATHERINE	NIKAC ZELJKO
AHNFELT ELLEN	GIRARD PAUL	NORDSTRØM BERTIL
ALI NAWSHER	GRAHAM JOHN	NÅLSUND PER JOAR
ALLARD PATRICE	GREBSTAD TONE	OCQUETEAU FREDERIC
ANDERSEN MARI BIRKENES	GUDMUNDSEN GEIR	OGANDO JOSE MANUEL
ANDERSSON JAN	GUHA LILA	OLLI EGIL
ASSIAGO JUMA	GUILLOT GERMAN	PERSSON HANNE MARIE
AZAOLA ELENA	GUINOT-DELERY PIERRE	PETROS MZWANDILE
BALCHEN PAAL CHRISTIAN	GUSTAVSON ANNE-CATHRINE	PHAM NATHALIE
BAUER INGER JOHANNE	HANSEN HUGO	PHILIPS ALEKSANDER
BAUK HANS JØRGEN	HARFIELD CLIVE	PIENAAR SUSAN
BEITLAND KRISTINE	HELLE WENCHE BAUGE	PORTUGAL CONRADO
BERNIER CHANTAL	HERIOT DIANNE	QUIMBY MICHAEL
BERTHELTSEN MARIE-CLAIRE	HOEL INGILD	RAMSTAD LISS-ELLEN
BILBERG KRISTIN	HOLLANDS STEPHEN	RATCLIFFE JERRY
BIRKELUND LIV HILDE	HOLM TOR TANKE	REDO SLAWOMIR
BJØRNGAARD WENCHE	HOLT ØYSTEIN	REYES ALEJANDRA LUNECKE
BLA KK PARFAIT	HOLTMANN BARBARA	RIBIOLLET BERNARD
BREKKE ERIK	HORTEM OLE	RISENG ANNE SIGRID
BRODEUR JEAN-PAUL	HUSEBY KNUT ERIK	RODRIGUES NATHALIE
BRUNEAU SERGES	HUSAIN SOHAIL	RUGLAND GRETE
BURES RADIM	HUSTAD ARNT EVEN	SAGANT VALERIE
BØRRESEN FRODE	HUSTAD STEIN ARNE	SANDVIK JOSTEIN
BØRSTAD ERLING	IBARRA SERGIO LUIS	SANTOS CECILIA MACDOWELL
CAPOBIANCO LAURA	ILLUM JØRGEN	SHAW MARGARET
CARESCHE CHRISTOPHE	IRJUD CHRISTIAN	SKJEBSTAD KRISTIN ANETTE
CARIGNAN CLAUDE	ISAKSEN BRITT ELIN HÆTTA	SKULSTAD HÅKON
CAUCHY DANIEL	ISLAM RASHADUL	SLOANE-SEALE GREGORY
CHARETTE YVES	JOHNSON CLIFFORD	SMOGELI GRO
CHICHIGNOUD CHRISTELLE	JOHNSRUD ANDERS BILLE	SOLUM IVAR
CHRISTIE NILS	JOHNSRUD KAROLINE	ST.JEAN PETER
CIAFARDINI MARIANO	KILLENGREEN INGELIN	STORBERGET KNUT
CLACHER DANIEL	KLEIVEN MAREN ELINE	STORRØSTE BENTE
COATES DOUGLAS	KRISTOFERSEN OVE	STRØMMAN OLE JOHAN
CÔTÈ JEAN	KAASA STEINAR	STØRKSEN DAG
CRONIN FRANCINE	LAMOER ARNO	SUAREZ JAVIERA BLANCO
DAUPHIN CLAUDE	LARSSON PAUL	SVARTZ PER
DOUTREWE PAUL	LAY THIERRY LE	TAMEZ MACEDONIO
DOWNES MARK	LENARD KRISZTINA	TOLLOCZKO PHILIP
DURY RAYMONDE	LEZAETA PEDRO	TVENGE KJELL MAGNE
DYP KJERSTI MALO	LIE ELISABETH MYHRE	UNNEBERG ESPEN
ELEFALK KJELL	LIEN ELIN	VANGEN TONE
FARIAS CRISTOBAL	LIGETI MIKLOS	VLOET YVES VAN DE
FILION FRANCOIS	LUNDE KJELLBJØRG	VUKOVIC SOFIA
FIMEYER MARIE LOUISE	LYIMO SAMWEL	WASEIGE JOSEPH
FINSBERG JOHN	MARCUS MICHEL	WILBERG KIM ANDRE
FJERMESTAD BÅRD	MARKS ERICH	WÅRUM MARIT
FORSTER FRANCOISE	MELAND PÅL	YAPO SERGE
FOSSEN CATHRINE	MELING LARS	ØISETH OLE VIDAR
FRANK CHERYL	MIRAGLIA PAULA	ØVREGÅRD ANITA
FREDRIKSEN HELGE	MYRSTAD BIRGER ANDREAS	ØVRUM BJØRN
FREDRIKSEN TOR MAGNE	MØRK HANNENADHEIM ERIK	AANSLØKKEN OLE HERMAN
FURUHEIM BJØRN		



POLITIET

POLITIDIREKTORATET

ICPC



CIPC